

**UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE**

La Commission



**RAPPORT SEMESTRIEL D'EXECUTION
DE LA SURVEILLANCE MULTILATERALE**

Juin 2016

Contenu

RESUME	5
INTRODUCTION	10
1. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL.....	11
2. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DES ETATS MEMBRES	16
2.1 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BENIN	16
2.1.1 PRODUCTION.....	16
2.1.2 PRIX ET INFLATION	19
2.1.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE.....	19
2.1.4 COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS.....	21
2.1.5 SITUATION MONETAIRE	21
2.1.6 ETAT DE LA CONVERGENCE	22
2.1.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	22
2.2 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BURKINA FASO	24
2.2.1. PRODUCTION.....	24
2.2.2 PRIX ET INFLATION	27
2.2.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE.....	27
2.2.4 COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS.....	29
2.2.5 SITUATION MONETAIRE	30
2.2.6 ETAT DE LA CONVERGENCE	30
2.2.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	30
2.3 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA COTE D'IVOIRE	32
2.3.1. PRODUCTION.....	32
2.3.2. PRIX ET INFLATION	36
2.3.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE.....	37
2.3.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS.....	39
2.3.5. SITUATION MONETAIRE	39
2.3.6 ETAT DE LA CONVERGENCE EN 2015	40
2.3.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	40
2.4 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA GUINEE-BISSAU	42
2.4.1. PRODUCTION.....	42
2.4.2 PRIX ET INFLATION	43
2.4.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE.....	44
2.4.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS.....	45

2.4.5.	SITUATION MONETAIRE	45
2.4.6.	ETAT DE LA CONVERGENCE	46
2.4.7	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	46
2.5.	SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU MALI	48
2.5.1.	PRODUCTION	48
2.5.2	PRIX ET INFLATION	50
2.5.3	FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE	51
2.5.4.	COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS.....	51
2.5.5.	SITUATION MONETAIRE	52
2.5.6.	ETAT DE LA CONVERGENCE	52
2.5.7	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	53
2.6	SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU NIGER.....	55
2.6.1.	PRODUCTION	55
2.6.2.	PRIX ET INFLATION	58
2.6.3.	FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE	58
2.6.4.	COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS.....	60
2.6.5.	SITUATION MONETAIRE	61
2.6.6.	ETAT DE LA CONVERGENCE	61
2.6.7.	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	62
2.7	SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU SENEGAL	64
2.7.1	PRODUCTION	64
2.7.2	PRIX ET INFLATION	68
2.7.3	FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE	68
2.7.4	COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS.....	69
2.7.5	SITUATION MONETAIRE	70
2.7.6	ETAT DE LA CONVERGENCE	70
2.7.7	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	71
2.8	SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU TOGO	73
2.8.1	PRODUCTION	73
2.8.2.	PRIX ET INFLATION	76
2.8.3.	FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE	77
2.8.4.	COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS.....	78
2.8.5.	SITUATION MONETAIRE	79
2.8.6.	ETAT DE LA CONVERGENCE	79

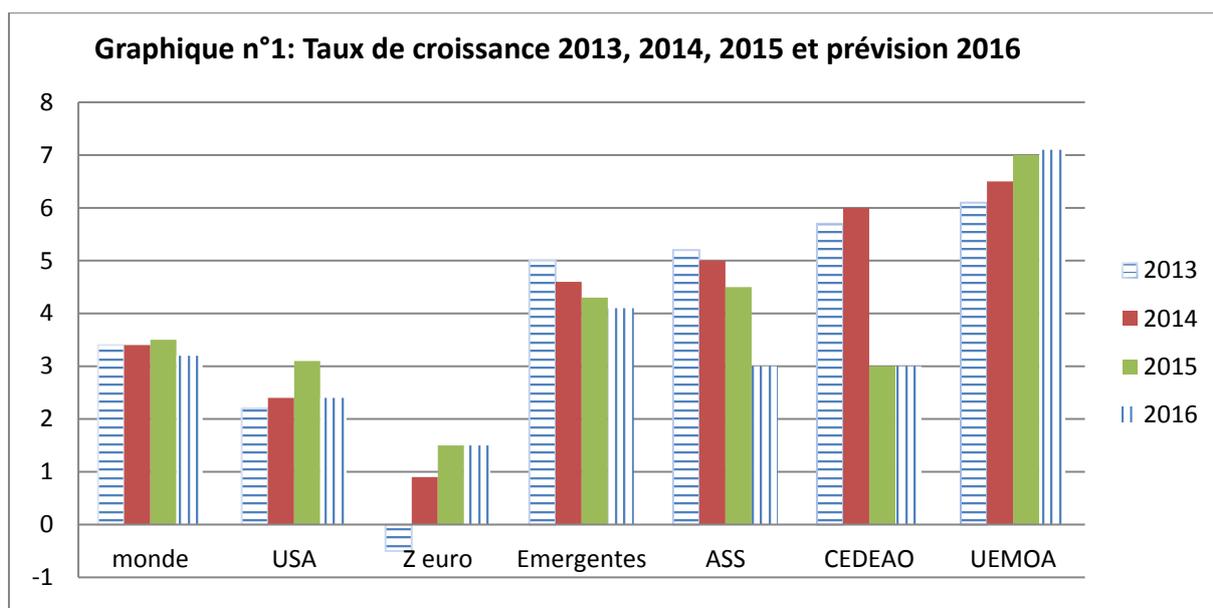
2.8.7	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	80
3.	SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE L'UNION	82
3.1	PRODUCTION.....	82
3.2	PRIX ET INFLATION	83
3.3	FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE.....	84
3.4	COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS.....	86
3.5	SITUATION MONETAIRE	89
3.6	ETAT DE LA CONVERGENCE	90
3.7	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	91
4.	ORIENTATIONS DE POLITIQUE ECONOMIQUE POUR LES ETATS MEMBRES DE L'UNION AU TITRE DE L'ANNEE 2017.....	94

RESUME

La croissance mondiale demeurerait modeste en 2016, avec un taux de 3,2% contre 3,1% en 2015. La reprise devrait se raffermir en 2017 pour atteindre 3,5%. Les pays émergents et en développement continueront de tirer la croissance mondiale. Dans les pays avancés, après le fléchissement de l'activité observée en fin 2015, une légère accélération est de nouveau attendue en 2016.

En Afrique subsaharienne, la croissance devrait rester faible pour se situer à 3,0% en 2016, soit environ ½ point de moins qu'en 2015, en relation avec la persistance de la chute des cours des produits de base. En 2017, la croissance dans la zone devrait s'accélérer pour atteindre 4,0%, grâce à un léger rebond des prix des produits de base. Dans les pays exportateurs de pétrole, les prévisions de croissance ont été revues à la baisse, notamment de 2,1 points par rapport aux prévisions initiales, pour s'établir à 2,0% en 2016. En particulier, la croissance devrait ralentir encore en Angola et au Nigéria, pour s'établir respectivement à 2,5% et 2,3% en 2016 contre 3,0% et 2,7% en 2015.

Les cours des matières premières extractives se sont inscrites en forte baisse au cours des quatre dernières années. L'indice composite de la Banque Mondiale pour les prix de l'énergie a été divisé par 2 entre 2012 et 2015, et celui des métaux précieux et minerais, par 1,6. Le cours du pétrole notamment, qui s'était stabilisé autour de 45 \$ jusqu'en novembre 2015, a chuté à nouveau en décembre et janvier 2016. Il s'est légèrement redressé depuis et fluctue autour de 40 \$ en début mars. Plusieurs facteurs concordants augurent mal d'une remontée des prix dans un futur proche.



En ce qui concerne les matières premières exportées par les pays membres de l'UEMOA, les cours du café devraient rester sous la pression de la faiblesse des monnaies et l'augmentation de l'offre dans les principaux pays producteurs comme le Brésil et la Colombie. Pour le cacao, après les hausses enregistrées durant le dernier trimestre 2015, les prévisions sont pessimistes.

Les prix de la noix de cajou se sont maintenus à des niveaux élevés ces dernières années pour atteindre 700 francs CFA le kilogramme. Les cours du coton se sont établis à 63,25 cents la livre en 2015, après de hauts niveaux à 94 cents atteints en 2013 et 2014. Ils ont augmenté depuis le début de l'année 2016, en liaison avec les anticipations d'une mauvaise récolte de coton aux États-Unis et la progression de la demande de l'industrie textile observée aux États-Unis et en Chine.

Sur le marché des changes, les monnaies des pays avancés se sont généralement affermies entre août 2015 et février 2016, et celles des pays exportateurs de pétrole ayant un taux de change flottant, ont eu tendance à se déprécier davantage. Parmi les pays avancés, l'appréciation du yen (environ 10% en valeur effective réelle) a été particulièrement nette, tandis que le dollar américain et l'euro se sont appréciés d'environ 3% et 2%, respectivement.

L'inflation globale a atteint 0,3% en 2015 en moyenne dans les pays avancés, soit le niveau le plus bas depuis la crise financière mondiale, principalement en raison de la forte baisse des prix des produits de base, avec une remontée à la fin de 2015. Dans la zone euro, l'inflation globale devrait atteindre 0,4% en 2016 (contre environ zéro en 2015) et passer à 1,1% en 2017, du fait de l'assouplissement de la politique monétaire par la BCE.

Pour **ce qui concerne l'UEMOA**, le dynamisme de l'activité économique amorcé depuis 2012 s'est poursuivi sous l'effet de l'accroissement des investissements et de bonnes conditions climatiques dans plusieurs États membres. En 2015, l'activité

économique de l'Union a enregistré un taux de croissance de 7,0% contre 6,5% en 2014, soit un taux plus élevé que celui de l'Afrique subsaharienne (3,4%). Dans l'ensemble, tous les Etats membres ont enregistré de bonnes performances. Par pays, le taux de croissance en 2015 se présente comme suit : Bénin (5,2%), Burkina Faso (4,0%), Côte d'Ivoire (10,3%), Guinée-Bissau (6,1%), Mali (6,0%), Niger (3,5%), Sénégal (6,5%) et Togo (5,3%).

En 2015, l'activité économique s'est déroulée dans un contexte caractérisé par une évolution modérée des prix. Sur l'ensemble de l'année, le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à 1,0% contre -0,1% en 2014. La hausse enregistrée est liée principalement à celle des prix des produits alimentaires. Par pays, le taux d'inflation se présente en 2015 comme suit : Bénin (0,3%), Burkina Faso (0,9%), Côte d'Ivoire (1,2%), Guinée-Bissau (1,4%), Mali (1,5%), Niger (1,0%), Sénégal (0,1%) et Togo (1,8%).

L'exécution des opérations financières de l'État s'est traduite en 2015 par une aggravation des déficits, l'accroissement des recettes étant plus faible que celui des dépenses. Les recettes budgétaires ont progressé de 13,1% pour représenter 18,2% du PIB contre 17,5% du PIB en 2014. Cette hausse s'explique par la poursuite des efforts d'amélioration des recouvrements à travers notamment l'informatisation des régies, la lutte contre la fraude et le renforcement des moyens des régies. Il en est résulté une hausse des recettes fiscales de 10,6% induisant un taux de pression fiscale de l'Union de 15,9% contre 15,7% en 2014.

Quant aux dépenses totales et prêts nets, ils ont progressé de 14,3% en 2015 pour représenter 25,1% du PIB contre 23,9% du PIB en 2014, portés notamment par la forte progression au Bénin (+35,5%), en Côte d'Ivoire (+21,8%) et au Togo (+24,5%). Cette évolution provient tant des dépenses en capital en accroissement de 13,8% que des dépenses courantes en hausse de 13,3%. La hausse des dépenses courantes est due aux accroissements des transferts et subventions (+12,9%), des dépenses de fonctionnement (+11,6%) et de la masse salariale de 11,3%.

L'accroissement des dépenses en capital est dû à la poursuite des travaux de construction des infrastructures. Les progressions les plus fortes ont été notées au Bénin (+43,3%), en Côte d'Ivoire (+25,5%), Guinée Bissau (+21,2%), au Mali (+23,0%) et au Togo (+34,0%).

Au niveau des dépenses courantes, l'augmentation de la masse salariale est liée principalement aux progressions en Côte d'Ivoire (+12,5%), au Mali (+14,3%), au Niger (+16,6%) et au Togo (+19,7%). L'accroissement de la masse salariale s'explique par le déblocage des avancements indiciaires et les nouveaux recrutements, dans certains Etats membres.

Au total, le déficit global hors dons et le déficit global dans l'Union ont représenté, respectivement, 6,7% et 4,1% du PIB en 2015 contre 6,1% et 3,2% du PIB en 2014.

L'encours de la dette publique rapporté au PIB nominal est ressorti à 43,1% en 2015 contre 40,0% en 2014. Son niveau et son évolution ne sont pas sources de préoccupation particulière. Toutefois, le taux d'endettement s'est rapidement accru et dépasse 50% dans trois (03) Etats membres.

Les échanges extérieurs de l'Union au titre de l'année 2015 se solderaient par un déficit global de 191,5 milliards, contre un excédent de 74,5 milliards en 2014. Cette orientation défavorable résulterait d'une baisse de l'excédent du compte de capital et des flux nets de capitaux étrangers en faveur des Etats membres de l'Union, dans un contexte de réduction du déficit du compte courant.

Le déficit du compte courant hors dons ressortirait à 5,0% du PIB en 2015, contre 6,0% du PIB enregistré une année plus tôt, soit une amélioration de 1,0 point de pourcentage, induite par l'orientation favorable des soldes des comptes des biens et du revenu secondaire.

La situation monétaire de l'Union à fin décembre 2015 comparée à celle à fin décembre 2014 a été caractérisée par un accroissement de la masse monétaire, consécutif à la progression du crédit intérieur. En effet, la masse monétaire s'est consolidée de 2 731,4 milliards ou 14,4%, pour ressortir à 21 689,7 milliards à fin décembre 2015. Ce renforcement s'est reflété à travers le raffermissement des dépôts en banque de 2.141,5 milliards ou 15,2% et l'augmentation de la circulation fiduciaire de 560,3 milliards ou 12,0%.

Pour 2016, il est attendu un taux de croissance de 7,1%. La croissance, attendue en hausse dans tous les États membres, serait portée principalement par une amélioration des performances de tous les secteurs, dans la plupart des États membres. La bonne tenue du secteur primaire serait en rapport avec les efforts d'investissement dans le cadre de la mise en œuvre des programmes nationaux de développement agricole dans les Etats membres.

Toutefois, des risques pèsent sur ces perspectives, notamment la baisse de la demande en provenance des économies émergentes, la baisse des cours des principaux produits de base, la crise sécuritaire dans la zone du sahel et les éventuelles contestations post électorales, plusieurs élections étant prévues en 2016 dans la sous-région.

Prenant en compte des facteurs de risque pouvant compromettre les bonnes perspectives de croissance dans l'Union sur le moyen terme et la situation toujours précaire des finances publiques, il est proposé une recommandation d'orientations de politique économique aux Etats membres. Ces orientations s'articulent autour de la réduction des dépenses fiscales.

En matière de convergence, trois Etats (3) membres, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et le Mali ont respecté les trois critères de premier rang en 2015. En 2016, seul le Togo respecterait les trois critères de premier rang.

INTRODUCTION

Le présent rapport procède à l'évaluation des performances économiques et financières des Etats membres de l'Union en 2015. Il fournit des indications sur les prévisions pour l'année 2016, à la lumière de l'évolution de la conjoncture. Enfin, il propose aux Etats membres de l'Union, des orientations de politique économique pour l'année 2017.

Le rapport s'articule autour des points suivants :

1. l'environnement international ;
2. la situation économique et financière des Etats membres de l'Union ;
3. la situation économique et financière de l'Union ;
4. les orientations de politique économique pour l'année 2017.

S'agissant des propositions d'orientation, elles portent sur les mesures à prendre pour s'ajuster à la situation de baisse du cours du pétrole et le renforcement du suivi et de la gestion de la dette publique afin de préserver la soutenabilité des finances publiques et la valeur de la monnaie commune.

Les données statistiques utilisées dans le cadre de ce rapport sont arrêtées au 15 juin 2016. Elles sont fournies par les Comités Nationaux de Politique Economique conformément à la Directive n° 01/96/CM relative à la mise en œuvre de la surveillance multilatérale des politiques macroéconomiques, au sein des Etats membres de l'UEMOA.

1. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL¹

La croissance mondiale demeurerait modeste en 2016, en s'établissant à 3,2% contre 3,1% en 2015. La reprise devrait se raffermir en 2017 pour atteindre 3,5%. Les pays émergents et en développement continueront de tirer la croissance mondiale. Dans les pays avancés, après le fléchissement de l'activité observée en fin 2015, une légère accélération de la production est de nouveau attendue en 2016. Aux Etats-Unis, la croissance devrait se stabiliser à 2,4% en 2016, avec une accélération modeste en 2017. Au Japon, la croissance devrait rester à 0,5% en 2016, au même niveau qu'en 2015, avant de devenir légèrement négative, à -0,1%, en 2017, du fait en particulier d'une forte baisse de la consommation privée en lien avec le relèvement projeté (de 2 points) du taux de la taxe à la consommation. Dans la zone euro, les effets favorables de la baisse des prix de l'énergie et les conditions financières favorables devraient plus que compenser l'affaiblissement de la demande extérieure. La production devrait augmenter d'environ 1,5% en 2016 et de 1,6% en 2017. La croissance devrait s'accélérer de manière modeste en Allemagne (1,5% en 2016 et 1,6% en 2017) et en France (1,1% en 2016 et 1,3% en 2017).

Dans les pays émergents et en développement, le taux de croissance devrait augmenter modérément pour se situer à 4,1% en 2016 et 4,6% en 2017 contre 4,0% en 2015. Cette évolution s'explique par la conjugaison de plusieurs facteurs, avec une accélération dans certains pays importateurs de pétrole et une faiblesse dans d'autres qui en exportent. La croissance devrait tomber en Chine et en Colombie respectivement à 6,5% et 2,5% en 2016 contre 6,9% et 3,1% en 2015, et se contracter au Venezuela à 8,0% en 2016, après une décélération de 5,7% en 2015. En ce qui concerne les pays émergents importateurs de pétrole, leurs termes de l'échange s'améliorent. Il s'agit notamment de l'Inde où la croissance, portée par la consommation privée, devrait s'accélérer légèrement pour atteindre 7,5% en 2016 et en 2017. Par contre, certains d'entre eux font face à des conditions de financement plus restrictives et à la faiblesse de la demande extérieure, ce qui compense l'effet positif de l'amélioration des termes de l'échange sur la demande intérieure et la croissance. Il s'agit, notamment du Mexique, où la croissance, portée par la bonne santé de la demande intérieure privée, devrait rester modérée en s'établissant à 2,4% en 2016 et 2,6% en 2017.

En Afrique subsaharienne, la croissance devrait rester faible pour se situer à 3,0% en 2016, soit environ ½ point de moins qu'en 2015, en relation avec la persistance des effets des chocs extérieurs majeurs (notamment la chute des cours des produits de base). En 2017, la croissance dans la zone devrait s'accélérer pour atteindre 4,0%, grâce à un léger rebond des prix des produits de base. Dans les pays exportateurs de pétrole, les prévisions de croissance ont été revues à la baisse, notamment de 2,1 points par rapport aux prévisions initiales,

¹ IMF, World Economic Outlook, April 2016.

pour s'établir à 2,0% en 2016. En particulier, la croissance en 2016 devrait ralentir encore en Angola et au Nigéria, pour s'établir respectivement à 2,5% et 2,3% en 2016 contre 3,0% et 2,7% en 2015. Pour les pays importateurs de pétrole, riches en ressources naturelles, l'effet de la baisse des prix du pétrole sur la croissance a été plus faible. En Afrique du Sud, la croissance devrait être réduite de moitié, pour s'établir à 0,6% en 2016, en raison de la baisse des prix des produits de base, ainsi que de la défiance des investisseurs et du resserrement des politiques publiques. Au Ghana, la croissance devrait passer à 4,5% en 2016, contre 3,5% en 2015, en liaison avec un accroissement de la production de pétrole et de gaz, conjugué à une augmentation des investissements privés et publics dans l'infrastructure.

Le **commerce mondial** a été modéré en 2015. Les échanges commerciaux ont progressé de 2,5%, après 3,2% en 2014 et 2,4% en 2013. En 2016, le commerce mondial progresserait faiblement (1,5% par trimestre) en raison de la détérioration du climat des affaires dans l'industrie. Les importations des économies avancées seraient plus dynamiques que celles des économies émergentes.

Tableau 01 : Taux de croissance économique entre 2013 et 2016 (%)

	2013	2014	2015	2016
Monde	3,4	3,4	3,1	3,2
Pays avancés	1,4	1,8	1,9	1,9
Pays émergents et en développement	5,0	4,6	4,0	4,1
Afrique Subsaharienne	5,2	5,0	3,4	3,0
Nigéria	5,4	6,3	2,7	2,3
Afrique du Sud	2,2	1,5	1,3	0,6
CEDEAO	6,6	6,1	3,0	3,0-
UEMOA	6,1	6,5	7,0	7,1

Sources : FMI, Commission/UEMOA.

Les **cours des matières premières** extractives se sont inscrites en forte baisse au cours des quatre dernières années. L'indice composite de la Banque Mondiale pour les prix de l'énergie a été divisé par 2 entre 2012 et 2015, et celui des métaux précieux et minerais, par 1,6. Le cours du pétrole notamment, qui s'était stabilisé autour de 45 \$ jusqu'en novembre 2015, a reculé à nouveau en décembre et janvier 2016. Il s'est légèrement redressé depuis et fluctue autour de 43,75 \$ à mi-mai. Plusieurs facteurs concordants augurent mal d'une remontée

des prix dans un futur proche. Tout d'abord, les stocks sont à des niveaux historiquement élevés. Ensuite, la décision commune, prise le 16 février 2016 par l'Arabie Saoudite, la Russie, le Venezuela et le Qatar, de geler leur production n'a pas eu d'impact sur les cours. Dans les prévisions de la Banque mondiale, les cours du pétrole devraient reculer de 27% en moyenne en 2016 (après 89% en 2015) et les cours des métaux précieux devraient diminuer de 8% (après 11% en 2015).

En ce qui concerne les matières premières exportées par les pays membres de l'UEMOA, les cours du café devraient rester sous la pression de la faiblesse des monnaies et l'augmentation de l'offre dans les principaux pays producteurs comme le Brésil et la Colombie. Pour le cacao, après les hausses enregistrées durant le dernier trimestre 2015, subséquemment au dynamisme de la demande, les prévisions sont pessimistes. À New York, les prix moyen de la tonne de cacao passeraient de \$ 3 980,5 en 2015 à \$ 2 937,5 en 2016 et à Londres de £ 2 881,25 à £ 1892,5. Quant à l'huile de palme, les prix devraient demeurer au-dessus de ceux atteints en 2015, qui étaient en recul de 9% par rapport à 2014. En 2016, la sécheresse devrait limiter la production. Cependant l'offre d'huile de soja devrait demeurer très abondante compte tenu de la récolte record en Amérique latine, ce qui limitera la hausse des cours de l'huile de palme dont les prix ont progressé en moyenne de 10%. Les prix de la noix de cajou se sont maintenus à des niveaux élevés ces dernières années pour atteindre 700 francs CFA le kilogramme. Cette situation a entraîné une ruée vers la spéculation, avec pour conséquence un retournement des cours en 2016. Les cours du coton se sont établis à 63,25 cents la livre en 2015, après de hauts niveaux à 94 cents atteints en 2013 et 2014. Ils ont augmenté depuis le début de l'année 2016, en liaison avec les anticipations d'une mauvaise récolte de coton aux États-Unis et la progression de la demande de l'industrie textile observée aux États-Unis et en Chine. Cependant, sur l'année 2016, les cours ne pourront aller au-delà de 1 dollar la livre en raison de l'utilisation des fibres synthétiques au détriment des fibres naturelles.

La **politique monétaire** reste très accommodante dans les pays avancés, mais avec des modifications asymétriques de son orientation. La Réserve Fédérale des Etats-Unis (FED) a procédé en décembre 2015 au relèvement de son principal taux directeur de 25 points de base, portant la fourchette d'objectifs des taux des fonds fédéraux ou « Fed Funds » entre 0,25% et 0,50%, compte-tenu des perspectives d'inflation en hausse. Au regard des indicateurs faisant état d'une amélioration notable du marché du travail qui s'accompagne de signes d'une accentuation des tensions sur les salaires et les prix, une approche progressive de nouveaux relèvements des taux pourrait être envisagée par la FED d'ici à juin 2016. À l'inverse, confrontée à une inflation faible, la Banque centrale européenne (BCE) a assoupli encore sa politique en baissant en décembre 2015 puis en mars 2016, le taux de dépôt des banques privées à -0,3% et à -0,4% et en fixant son taux de refinancement, son principal taux

directeur et sa facilité de prêt marginal respectivement à 0,00% et 0,25% à compter du 16 mars 2016, en baisse de 5 points de base. Par ailleurs, la BCE a décidé d'activer la deuxième phase de sa politique d'assouplissement quantitatif en prolongeant son programme de rachats d'actifs jusqu'à fin mars 2017. En outre un nouveau programme de prêt aux institutions financières sera lancé en juin 2016. Les taux d'intérêt ont ainsi à nouveau baissé début 2016 dans la zone, le taux souverain français à 10 ans rejoignant son niveau du printemps 2015 (entre 0,5% et 0,6%).

Quant à la Banque du Japon, les Autorités monétaires sont déterminées à maintenir la dynamique d'inflation. Elles ont adopté début 2016, un système de taux négatif (de -0,10%) sur les liquidités excédentaires des banques déposées auprès d'elle.

L'inflation globale a atteint 0,3% en 2015 en moyenne dans les pays avancés, soit le niveau le plus bas depuis la crise financière mondiale, principalement en raison de la forte baisse des prix des produits de base, avec une remontée à la fin de 2015. La hausse des prix à la consommation a été révisée à la baisse dans presque tous les pays avancés du fait de la persistance du repli des prix du pétrole de décembre 2015 et devrait rester inférieure aux objectifs fixés par les banques centrales en 2016.

Aux États-Unis, l'inflation devrait passer de 0,1% en 2015 à 0,8% en 2016 sur fond d'un marché du travail plus tendu, bien que l'appréciation du dollar et la répercussion de la baisse des prix du pétrole orientent les prix à la baisse. L'inflation mesurée par l'indice des prix à la consommation devrait monter à moyen terme pour avoisiner 2¼%. Au Japon, l'inflation devrait être négative, à -0,2%, en 2016, à cause de la baisse des prix de l'énergie et de l'affermissement du yen au cours des derniers mois. À moyen terme, l'inflation devrait monter à 1,0–1,5%, car la politique monétaire accommodante et la réduction de l'écart de production orienteront les prix à la hausse. Dans la zone euro, l'inflation globale devrait atteindre 0,4% en 2016 (contre environ zéro en 2015) et passer à 1,1% en 2017 du fait de l'assouplissement de la politique monétaire par la BCE.

Dans les pays émergents, l'orientation à la baisse qui tient au recul des prix du pétrole est compensée, à des degrés divers, par la répercussion des dépréciations monétaires nominales sur les prix intérieurs, surtout dans les pays qui ont connu une forte dépréciation monétaire, tels que le Brésil où l'inflation moyenne devrait diminuer légèrement pour atteindre 8,7% en 2016, contre 9,0% en 2015. En Chine, l'inflation devrait rester faible en 2016, aux environs de 1,8%, du fait de la baisse des prix des produits de base, de l'appréciation réelle du renminbi et d'un léger affaiblissement de la demande intérieure. En Inde, les conditions monétaires continuent de cadrer avec un objectif d'inflation de 5% pour le premier semestre de 2017, bien qu'une mousson défavorable et une augmentation attendue des salaires dans le secteur public constituent des risques de hausse.

Sur le **marché des changes**, les monnaies des pays avancés se sont généralement affermies entre août 2015 et février 2016, et celles des pays exportateurs de pétrole ayant un taux de change flottant, ont eu tendance à se déprécier davantage. Parmi les pays avancés, l'appréciation du yen (environ 10% en valeur effective réelle) a été particulièrement nette, tandis que le dollar américain et l'euro se sont appréciés d'environ 3% et 2%, respectivement. Par contre, la livre britannique s'est dépréciée de 7%, en raison des attentes d'une normalisation ultérieure de la politique monétaire au Royaume-Uni et des craintes concernant une sortie de l'Union européenne (UE). Dans les pays émergents, les dépréciations ont été particulièrement marquées en Afrique du Sud, au Mexique, en Russie et en Colombie. Le renminbi chinois s'est déprécié d'environ 2%, tandis que la roupie indienne est restée plus ou moins stable. Depuis février 2016, les monnaies des pays avancés ou émergents exportateurs de produits de base ont généralement rebondi, du fait d'une baisse de l'aversion pour le risque à l'échelle mondiale et d'un certain redressement des prix des produits de base. Inversement, le dollar s'est déprécié d'environ 1½%, et l'euro d'environ 1%.

2. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DES ETATS MEMBRES

2.1 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BENIN

L'activité économique en 2015 a enregistré un taux de croissance de 5,2% contre 6,5% en 2014, en dépit du recul de la production cotonnière. L'activité économique s'est déroulée dans un contexte de maîtrise des prix. Le taux d'inflation est ressorti à 0,3% contre -1,1% en 2014. Pour 2016, il est attendu un taux de croissance de 5,2% grâce à la bonne tenue de la production agricole, l'accélération des réformes visant l'amélioration de l'environnement des affaires et la poursuite des grands chantiers de construction des infrastructures socio-économiques.

L'exécution des opérations financières de l'Etat s'est traduite par une aggravation du déficit global qui est ressorti à 7,9% du PIB contre de 1,7% en 2014. En 2016, le déficit global représenterait 3,7% du PIB.

Le déficit du compte courant a représenté 7,6% du PIB contre 9,4% en 2014, en liaison avec la réduction du déficit de la balance des biens et services. En 2016, ce déficit est attendu à 7,1% du PIB.

Quant à la situation monétaire, elle s'est caractérisée par une progression des avoirs extérieurs nets et du crédit intérieur. Reflétant l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire a augmenté de 7,1% sur la période sous revue, pour s'établir à 2.172,5 milliards en décembre 2015.

En matière de convergence, le critère clé ainsi que les deux critères de second rang n'ont pas été respectés en 2015. Il en serait de même en 2016.

2.1.1 PRODUCTION

En 2015, l'activité économique a enregistré un taux de croissance de 5,2% contre 6,5% en 2014, en relation avec les contre-performances de l'ensemble des secteurs. Dans le secteur primaire, la valeur ajoutée a progressé de 3,9% contre 5,1% en 2014. Cette situation est induite par un ralentissement de la croissance au niveau de l'agriculture. En effet, l'agriculture a enregistré une hausse de 4,1% en 2015 contre 5,8% un an plus tôt. Ce recul est notamment lié à : (i) une pluviométrie peu favorable dans l'agriculture et; (ii) une baisse de la production cotonnière, estimée à 303 000 tonnes pour la campagne 2015-2016, en liaison avec le recul des surfaces emblavées.

Dans le secteur secondaire, la valeur ajoutée a enregistré une augmentation de 6,8% contre 7,2% en 2014. L'affaiblissement du taux de croissance de l'activité dans ce secteur est induit par le ralentissement observé dans les industries agro-alimentaires avec une forte composante informelle constituée principalement des activités de transformation artisanale des produits agricoles. Dans les autres

industries manufacturières, la croissance en 2015 a été de 7,6% en liaison avec la hausse de la production cotonnière de 31,4% en 2014-2015. La branche « Eau et électricité » a enregistré une hausse de 3,2% malgré le délestage électrique qui a caractérisé l'activité au premier semestre 2015.

Les BTP, compte tenu de la tendance des dépenses d'investissement public au titre de l'année 2015 ainsi que des différents chantiers ouverts par le secteur privé, ont connu une hausse de 7,6%.

Dans le secteur tertiaire, le taux de croissance de la valeur ajoutée s'est établi à 5,2% en 2015 contre 6,9% un an plus tôt. La décélération de la croissance dans ce secteur s'explique par les effets induits de l'élection présidentielle au Nigeria, des élections législatives et locales au Bénin et de la dévaluation du naira. Le taux de croissance de la branche « Commerce, Hôtels et Restaurants » s'est inscrit en hausse de 1,6%. Les transports et télécommunications ont enregistré une hausse de 9,4% de leur valeur ajoutée contre 6,3% en 2014 en liaison avec le dynamisme observé dans le secteur des télécommunications et la bonne tenue de la campagne cotonnière 2014-2015. La valeur ajoutée de la branche « banques et assurances » a connu une hausse de 8,0% contre 14% en 2014.

Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2015 ont été respectivement, de 0,9 point, 1,3 point et de 3,0 points.

Du côté des emplois, la croissance économique a été principalement soutenue par la consommation finale qui a progressé de 4,1% en 2015 contre une hausse de 3,6% en 2014. La consommation finale des ménages et celle de l'Administration publique ont progressé respectivement de 3,4% et 6,0%. La consommation finale est essentiellement tirée d'une part, par l'amélioration des revenus en lien avec les recrutements au niveau de la fonction publique qui ont lieu en 2015, et d'autre part, par une amélioration de la demande intérieure du fait du niveau d'inflation relativement faible et favorable à la consommation.

S'agissant de la formation brute du capital fixe (FBCF), elle a régressé de 7,8% en 2015 après la contraction de 3,3% enregistrée un an plus tôt. Cette situation est induite par l'attentisme observé durant les derniers mois de l'année sur tous les chantiers de l'Etat en relation avec les préparatifs de la présidentielle du premier trimestre 2016.

Concernant le commerce extérieur, les importations ont enregistré une baisse de 5,8% en 2015 contre une augmentation de 15,9% en 2014. Quant aux exportations, elles ont connu une hausse de 3,3% en 2015 contre 40,0% en 2014.

Les contributions de la consommation finale, des investissements et des échanges extérieurs à la croissance du PIB ont été respectivement de 3,4 points, -2,2 points et 4,0 points.

En terme nominal, le taux d'épargne intérieure brute a été de 17,6% contre 16,0% en 2014 et le taux d'investissement global s'est établi à 26,4% en 2015 contre 25,5% un an plus tôt.

En 2016, il est attendu une croissance réelle de 6,1%. Cette évolution serait soutenue par les secteurs primaire et tertiaire en relation avec les investissements attendus qui devraient tirer profit du climat socio-politique apaisé à l'issue de la présidentielle de mars 2016.

Ainsi, la croissance dans le secteur primaire se situerait à 5,9%, en liaison avec les bonnes perspectives de la production vivrière et celle du coton.

Quant au secteur secondaire, il progresserait de 5,9% sous l'impulsion des activités de l'industrie manufacturière, des BTP et de la branche « Eau et énergie ». Le regain d'activité dans l'ensemble du secteur serait soutenu par la poursuite des actions telles que l'accroissement des capacités de production de l'énergie électrique et le renforcement des infrastructures de base.

S'agissant du secteur tertiaire, sa valeur ajoutée augmenterait de 4,7%. Cette évolution serait imputable au dynamisme des activités dans le « Commerce » et dans les « Transports et Télécommunications », sous l'impulsion de la poursuite des réformes structurelles visant l'amélioration de la production dans les secteurs des services.

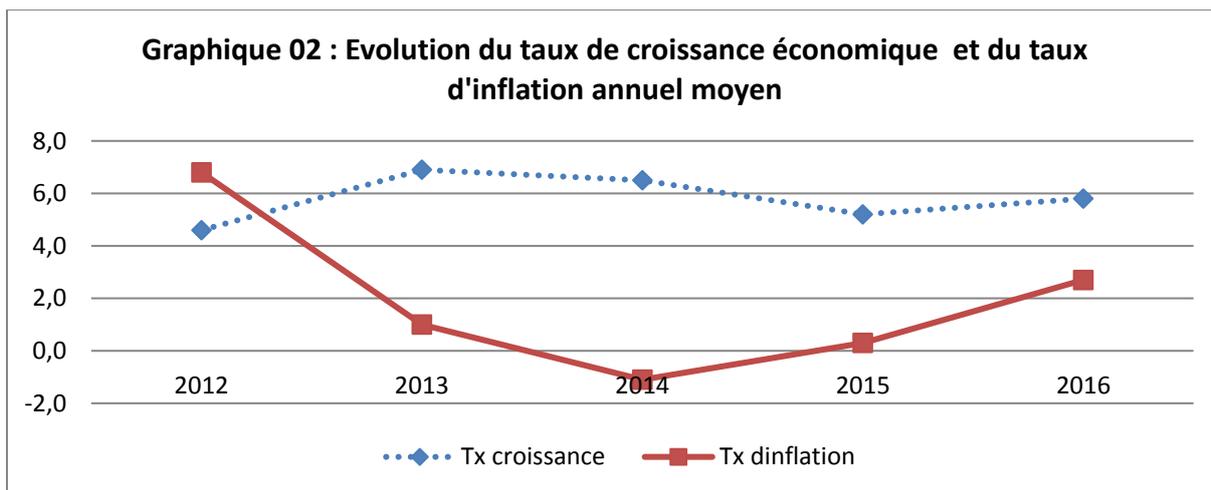
Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB seraient, respectivement, de 1,3 point, 1,1 point et de 2,8 points.

Du côté de la demande, la consommation finale enregistrerait une hausse de 2,0%. Quant à la formation brute de capital fixe (FBCF), elle progresserait de 3,9%.

S'agissant des échanges extérieurs, les exportations seraient en hausse de 0,1%. Les importations enregistreraient une régression de 5,9%.

Au total, les contributions de la consommation finale, des investissements et des échanges extérieurs à la croissance du PIB seraient, respectivement, de 1,6 point, 1,0 points et 2,6 points.

En terme nominal, le taux d'épargne intérieure brute s'établirait à 19,6% contre 17,6% en 2015 et le taux d'investissement global serait de 28,1% en 2016 contre 26,4% un an plus tôt.



2.1.2 PRIX ET INFLATION

En 2015, le taux d'inflation annuel moyen s'est établi à 0,3% contre -1,1% un an plus tôt. Cette hausse est imputable à l'augmentation des prix des produits de la fonction «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» (+1,2%) et «Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles» (+0,6%).

S'agissant de l'inflation sous-jacente, qui mesure l'évolution des prix hors produits frais et énergie, elle s'est établie à +0,2% en 2015 contre -0,5% l'année précédente.

L'inflation devrait rester modérée en 2016. En effet au cours du premier trimestre, les prix ont enregistré une progression nulle contre un recul de 0,8% observé au cours du premier trimestre 2015. Cette stabilité résulte de la hausse au niveau de la fonction transport de 1,7% et d'un recul au niveau des prix des produits alimentaires de 0,9%. Si cette tendance se maintient, le taux d'inflation resterait en deçà de 3% en 2016.

2.1.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

En 2015, les opérations financières de l'Etat ont été caractérisées par une hausse des recettes et des dépenses, soldée par un creusement du déficit global.

Les recettes totales ont enregistré une hausse de 5,0% pour représenter 16,3% du PIB contre 16,5% un an plus tôt. Cette situation résulte de la progression aussi bien des recettes fiscales que des recettes non fiscales. En effet, les recettes fiscales ont progressé de 1,7%, soutenues par les impôts qui se sont accrus de 8,3%. Les recettes douanières ont reculé de 4,5% en relation avec la baisse de l'importation de certains produits pourvoyeurs de recettes notamment, le riz, les huiles végétales et les véhicules d'occasion ainsi que la conjoncture économique difficile notamment au Nigeria. S'agissant des recettes non fiscales, elles ont progressé de 33,7%. Cette hausse est imputable, entre autres, au recouvrement des redevances GSM chez SPACETEL suite à la révision à la hausse des tarifs et au recouvrement de la redevance sur les produits pétroliers.

En ce qui concerne les dons, ils ont régressé de 46,5% pour représenter 0,6% du PIB contre 1,1% en 2014.

Les dépenses totales et prêts nets ont enregistré une hausse de 35,5% pour s'établir à 24,8% du PIB contre 19,4% en 2014 soutenue par la hausse de 32,1% des dépenses courantes et 43,3% des dépenses en capital. La hausse des dépenses courantes a été induite par la progression de 36,0% des transferts et subventions ainsi qu'une hausse de 98,0% des intérêts payés. L'augmentation des dépenses en transferts et subventions se justifie, entre autres, par la prise en charge par l'Etat des frais liés à l'organisation des élections législatives (2015) et présidentielle (2016) à travers les budgets des structures chargées de l'organisation de ces élections (CENA et COS-LEPI notamment)². Cette hausse s'explique également par le coût des mesures prises en 2015 par le gouvernement, pour juguler le délestage.

Les dépenses en capital ont augmenté de 43,3% en liaison avec la hausse de 69,2% des dépenses en capital sur ressources internes. Elles sont liées aux dépenses d'infrastructures socio-économiques.

Au total, le déficit global hors dons s'est établi à 8,4% du PIB contre 2,9% en 2014. Quant au déficit global, il est ressorti à 7,9% du PIB contre un déficit de 1,7% en 2014.

L'encours de la dette publique en 2015 a enregistré une hausse de 42,3%, tirée dans une large mesure par la dette intérieure. L'encours de la dette publique totale a représenté 41,5% du PIB. Le ratio service de la dette sur recettes budgétaires s'est situé à 1,1% en 2015 contre 4,8% en 2014.

En 2016, les recettes budgétaires totales progresseraient de 10,9% pour représenter 17,2% du PIB. Cette évolution se justifierait par la hausse de 12,9% des recettes fiscales et un recul de 2,3% des recettes non fiscales. Les dons vont plus que tripler et représenteraient 1,7% du PIB.

Les dépenses totales et prêts nets enregistreraient une baisse de 3,7% pour s'établir à 22,7% du PIB contre 24,8% en 2015. La moindre hausse des dépenses totales de 3,2% contre 28,4% en 2015 serait induite par le recul de 5,2% des dépenses courantes. Cette situation s'expliquerait uniquement par la baisse de 3,0% de la masse salariale. Les intérêts sur la dette publique seraient en hausse de 77,1%. Les dépenses en capital progresseraient de 4,8% soutenues par sa composante sur financement extérieur. Les investissements sur ressources propres se contracteraient de 1,6% pour représenter 4,0% du PIB nominal.

Au total, le déficit global hors dons s'établirait à 5,5% du PIB contre 8,4% en 2015 et le déficit global représenterait 3,7% du PIB contre 7,9% un an plus tôt.

² CENA=Commission Electorale Nationale Autonome ; COS-LEPI = Conseil d'Orientation et de Supervision de la Liste Electorale Permanente Informatisée.

En ce qui concerne la dette publique, son encours serait en baisse de 14,3% et représenterait 33,8% du PIB contre 41,5% en 2015.

2.1.4 COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

Les échanges extérieurs au titre de l'année 2015 se sont soldés par un excédent global de 82,8 milliards contre un excédent de 175,1 milliards en 2014. Cette évolution s'explique par la baisse des flux nets de capitaux étrangers, dans un contexte de réduction du déficit du compte courant.

Le déficit du compte courant hors dons ressortirait à 7,6% du PIB en 2015, contre 9,4% du PIB enregistré une année plus tôt, induite par l'orientation favorable du solde du compte des biens.

La baisse du déficit de la balance des biens résulte d'un recul des exportations et d'une baisse plus importante des importations. La baisse des exportations de 17,0% est liée aux ventes de produits divers. Le recul des importations a concerné toutes les catégories de biens importés hors les biens d'équipement.

L'excédent du compte de capital a baissé en passant de 125,2 milliards en 2014 à 89,5 milliards en 2015 du fait de la baisse des transferts de capital qui sont passés de 125,9 milliards à 89,5 milliards en 2015, imputable principalement à la faible mobilisation des dons-projets destinés au financement des projets d'infrastructures publiques.

Les entrées nettes de capitaux étrangers au titre du compte financier sont ressorties à 374,3 milliards en 2015 contre 480,1 milliards en 2014 en liaison avec la baisse des investissements directs étrangers (IDE) et des « autres investissements ».

Pour 2016, le solde global est attendu en excédent de 11,8 milliards expliqué principalement par la baisse des flux nets de capitaux au titre du compte financier.

2.1.5 SITUATION MONETAIRE

Les avoirs extérieurs nets se sont établis à 1.143,7 milliards à fin décembre 2015, en hausse de 82,9 milliards par rapport à leur niveau de décembre 2014.

L'encours du crédit intérieur est ressorti à 982,7 milliards à fin décembre 2015, en hausse de 11,5 milliards ou 1,2% par rapport à décembre 2014. La position nette créditrice du Gouvernement s'est légèrement détériorée pour s'établir à -81,8 milliards contre -113,0 milliards au 31 décembre 2014. L'encours des crédits au secteur privé a enregistré une baisse de 19,8 milliards ou -1,8%, pour ressortir à 1.064,5 milliards.

La masse monétaire est ressortie à 2.172,5 milliards, en augmentation de 144,7 milliards ou 7,1% sur l'année 2015. Cette évolution est tirée par la progression de 12,0% des dépôts en banque.

2.1.6 ETAT DE LA CONVERGENCE

L'état de la convergence se présente comme suit :

Critères de premier rang

- **Le ratio du solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal** s'est établi à -7,9% contre -1,7% en 2014. En 2016, ce critère s'établirait à -3,7% du PIB ;
- **Le taux d'inflation annuel moyen** a été de 0,3% contre -1,1% en 2014. Il serait respecté en 2016 ;
- **Le ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal** s'est établi à 41,5% contre 30,9% en 2014. En 2016, ce ratio s'établirait à 33,8%.

Critères de second rang

- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** a été de 48,2% contre 45,3% en 2014. En 2016, il est projeté à 41,4% ;
- **Le taux de pression fiscale** s'est situé à 14,2% contre 14,8% en 2014. En 2016, ce critère atteindrait 15,3%.

En 2015, deux critères de premier rang ont été respectés contre trois en 2014. Le critère clé et les deux critères de second rang n'ont pas été respectés en 2015. Cette situation resterait inchangée en 2016.

2.1.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Depuis 2013, la croissance économique s'est inscrite au-delà de 5,0%. Toutefois, au niveau des finances publiques, des efforts déployés en matière de recettes fiscales ne semblent pas être conformes aux performances des secteurs d'activités. En effet, sur la même période, la pression fiscale a stagné autour de 14,5% en moyenne. Cette situation mérite qu'une attention particulière soit accordée à la poursuite de l'assainissement et des réformes afin d'élargir l'espace budgétaire du pays. Dans cette perspective, les Autorités béninoises sont invitées à :

- prendre les mesures appropriées afin de renforcer la croissance économique et de diversifier la base productive de l'économie ;
- poursuivre les efforts de recouvrement des recettes budgétaires et la lutte contre la fraude afin d'améliorer le taux de pression fiscale pour faire face à la forte croissance des dépenses en capital ;
- assurer une maîtrise des dépenses courantes, notamment, celles relatives à la masse salariale et aux transferts et subventions ;
- poursuivre l'effort d'industrialisation de l'économie à travers la mise en œuvre d'une politique industrielle efficace et adéquate qui favorise un soutien au secteur industriel.

Tableau 02 : Evolution des indicateurs de convergence pour le Bénin

	Normes	2014	2015	2016
Critères de premier rang				
Solde global/PIB	$\geq - 3\%$	-1,7	-7,9	-3,7
Taux d'inflation	$\leq 3\%$	-1,1	0,3	$<3,0$
Encours de la dette publique/PIB	$\leq 70\%$	30,9	41,5	33,8
Critères de second rang				
Masse salariale/Recettes fiscales	$\leq 35\%$	45,3	48,2	41,4
Taux de pression fiscale	$\geq 20\%$	14,8	14,2	15,3
Taux de croissance du PIB (%)		6,5	5,2	5,2

Source : Commission de l'UEMOA, CNPE-Bénin

2.2 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BURKINA FASO

L'activité économique en 2015 s'est déroulée dans un contexte de transition politique. Cette période a été marquée par une succession de chocs internes et externes, notamment la baisse du cours de l'or et du coton, les difficultés dans le secteur minier, le climat d'insécurité en relation avec la montée de la menace djihadiste. Le taux de croissance du PIB en termes réels s'est situé à 4,0% en 2015 comme en 2014. L'inflation en moyenne annuelle s'est établie à +0,9% en 2015 contre -0,3% en 2014.

La situation des finances publiques a été marquée par une dégradation des soldes budgétaires. Le déficit global s'est établi à 2,0% du PIB en 2015 contre 1,8% en 2014. Il représenterait 4,5% du PIB en 2016.

Le déficit du compte courant est ressorti à 6,8% du PIB en 2015 contre un déficit de 8,0% en 2014, dans un contexte de stabilité de la balance des biens, d'une baisse du déficit du compte de revenu primaire et d'une hausse de l'excédent du compte de revenu secondaire. En 2016, le déficit représenterait 6,9% du PIB.

La situation monétaire a été caractérisée par une progression des avoirs extérieurs nets et du crédit intérieur. Reflétant l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire s'est accrue de 19,7%, pour s'établir à 2.563,1 milliards.

Au titre de la convergence, le Burkina Faso a respecté les trois (03) critères de premier rang. Les deux (02) critères de second rang n'ont pas été respectés.

2.2.1. PRODUCTION

Le taux de croissance du PIB est ressorti à 4,0% en 2015. En effet, dans le secteur primaire, la valeur ajoutée a reculé de 1,0% en 2015 contre une progression de 2,0% en 2014. Cette évolution est principalement liée aux sous-secteurs « agriculture vivrière » et « agriculture de rente » dont les valeurs ajoutées sont en baisse respectivement de 2,1% et 12,1%. En effet, pour la campagne agricole 2015-2016, la production céréalière a baissé de 6,3% et celle du coton s'est contractée de 16,9%. Cette situation s'explique essentiellement par l'installation tardive et une mauvaise répartition spatio-temporelle des précipitations, les baisses des superficies céréalières et des rendements.

Le sous-secteur de l'élevage a enregistré une croissance de 2,3% en 2015 contre 4,0% en 2014. Cette performance s'explique par les actions d'amélioration de la sécurité alimentaire du bétail, du potentiel génétique du cheptel, les campagnes de lutte contre les pathologies animales ainsi que l'émergence de promoteurs de fermes périurbaines.

La valeur ajoutée du secteur secondaire a enregistré une croissance de 4,0% en 2015 contre 5,2% un an plus tôt. Cette performance est tirée principalement par les sous-secteurs « électricité, gaz et eaux » et « égrenage coton ». En effet, la croissance dans le sous-secteur « électricité, gaz et eaux » s'est accélérée en

passant de 5,9% en 2014 à 8,4% en 2015, en relation avec l'augmentation de l'offre de l'énergie par la société nationale d'électricité, grâce, notamment aux appuis de la dont elle a bénéficié dans le cadre du : "Schéma directeur d'électrification du Burkina à l'horizon 2030" et du "Schémas d'investissement de la SONABEL et leurs implications tarifaires".

Quant à l'égrenage de coton, sa valeur ajoutée s'est accrue de 9,2% en 2015 contre 8,6% en 2014. Cette évolution s'explique par la hausse de 8,8% de la production cotonnière en 2014. Pour ce qui est de la branche « industrie extractive », sa valeur ajoutée a baissé de 1,0% en 2015. Cette situation s'explique, notamment par la baisse de 5,3% de la production de zinc.

La croissance du secteur tertiaire est passée à 6,2% en 2015 après 4,6% en 2014. Cette croissance s'explique par le regain de dynamisme des sous-secteurs « services marchands » et « services non marchands » dont la croissance de la valeur ajoutée a été de 6,9% et 5,9%, respectivement. En effet, l'augmentation de la valeur ajoutée du secteur des services marchands résulte de la poursuite des réformes en matière d'amélioration du climat des affaires, du dynamisme du secteur des télécommunications et des services financiers, du renforcement de la promotion de la « destination Burkina Faso » ainsi que des retombées des manifestations telles que le Festival Panafricain du Cinéma et de la Télévision de Ouagadougou (FESPACO), le Salon International du Tourisme et de l'Hôtellerie de Ouagadougou (SITHO) et le Tour du Faso (course cycliste).

Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance ont été de -0,3 point, 0,8 point et de 3,5 points respectivement.

Du côté de l'emploi, la croissance du PIB réel a été soutenue par l'investissement et la consommation finale. En effet, la Formation Brute de Capital Fixe (FBCF) a progressé de 6,6% en 2015 contre 10,1% en 2014. Quant à la consommation finale, elle a enregistré une hausse de 8,2.

Au niveau des échanges extérieurs, les exportations ont enregistré une baisse de 9,6%, liée au recul des exportations de produits agricoles et miniers. Quant aux importations elles sont en hausse de 9,1% en relation avec la progression des importations de biens consommables, de biens d'équipement et des services liés au fret.

Les contributions de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs à la croissance du PIB ont été respectivement de 4,9 points, 4,1 points et -5,0 points.

En terme nominal, le taux d'épargne intérieure brute s'est établi à 30,2% contre 25,9% en 2014 et le taux d'investissement global a stagné en s'établissant à 32,1% en 2015 contre 32,3% en 2014.

En 2016, la croissance du PIB réel s'établirait à 5,2%, sous l'impulsion de l'ensemble des secteurs. Le secteur primaire enregistrerait une croissance de 4,3%, en relation avec les bonnes conditions climatiques, l'encadrement des producteurs, les incitations diverses en direction des producteurs de coton dont le prix au producteur a connu une hausse pour s'établir à 235 francs le kilogramme de coton-graine de 1er choix, la fourniture à bonne date des intrants, la réalisation effective des projets identifiés dans le cadre du Plan National de Développement Economique et Social (PNDES). Il en résulterait une hausse de la production de coton de 20,2%.

Dans le secteur secondaire, la croissance s'établirait à 6,0%, portée essentiellement par les industries extractives, les industries manufacturières.

En ce qui concerne le secteur tertiaire, il croîtrait de 5,4%, sous l'impulsion de ses composantes aussi bien marchande que non marchande.

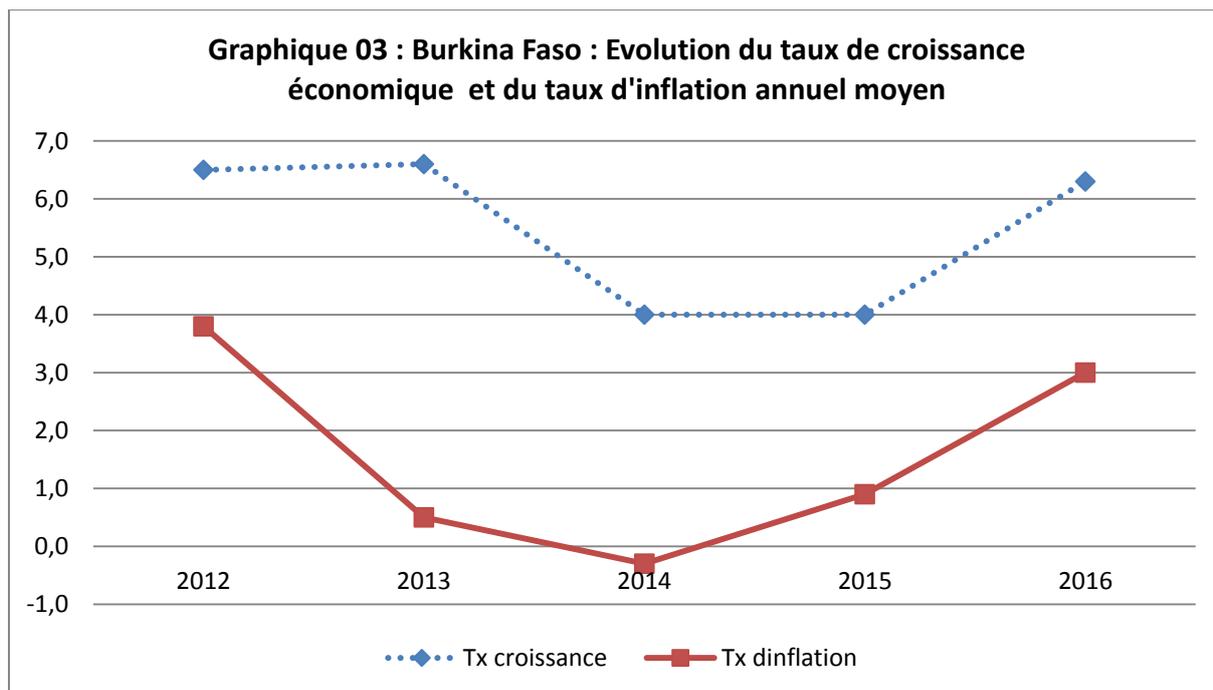
Les contributions à la croissance du PIB des secteurs primaire, secondaire et tertiaire seraient respectivement de 1,0 point, 1,2 point et 3,0 points.

Du côté de la demande, la croissance du PIB serait impulsée par la consommation finale et les investissements. En effet, la consommation finale s'inscrirait en hausse de 7,0%. Cette progression serait induite essentiellement par les bons résultats attendus du secteur primaire ainsi que la bonne tenue du secondaire. Quant à la FBCF, elle augmenterait de 5,0% en 2016.

En ce qui concerne les échanges extérieurs, les exportations régresseraient de 28,7% en 2016, en relation avec le recul de la production du coton ainsi que la baisse des cours de l'or et du manganèse. Les importations seraient en baisse de 4,9%.

Les contributions de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs à la croissance du PIB ressortiraient à 4,3 points, 3,2 points et -2,3 points, respectivement.

En terme nominal, le taux d'épargne intérieure brute s'établirait à 32,1% contre 30,2% en 2015 et le taux d'investissement global passerait de à 32,1% en 2015 à 32,5% en 2016.



2.2.2 PRIX ET INFLATION

L'inflation en moyenne annuelle est ressortie à 0,9% en 2015 contre -0,3% en 2014. Ce niveau de l'inflation en 2015 résulte essentiellement d'une part, du renchérissement de 2,4% des prix des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » et « Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » de 3,1%. Les prix des fonctions « Transports » et « Restaurants et Hôtels » baissent respectivement de 2,0% et 0,8%.

De manière générale, le maintien de l'inflation dans la norme communautaire de 3% est lié à l'existence de stocks paysans constitués suite aux résultats relativement satisfaisants de la campagne agricole 2014/2015 et les mesures gouvernementales de lutte contre la vie chère, notamment la vente des céréales à prix social dans les zones déficitaires, le contrôle des prix des produits de grande consommation et l'installation de boutiques témoins.

S'agissant de l'inflation sous-jacente, qui mesure l'évolution des prix hors produits frais et énergie, elle s'est établie à +0,5% en 2015 contre +0,2% l'année précédente.

L'inflation devrait rester modérée en 2016. En effet, au cours du premier trimestre, le taux d'inflation moyen a été de -0,5% contre 1,0% au cours du premier trimestre 2015. La baisse observée est due principalement au recul au niveau de la fonction transport de 3,2% alors que les prix des produits alimentaires n'augmentaient que de 0,5%. Si cette tendance se maintient, le taux d'inflation resterait en deçà de 3% en 2016.

2.2.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

En 2015, les opérations financières de l'Etat ont été exécutées dans un contexte national de transition politique. La situation des finances publiques a été marquée

par des baisses du niveau de recouvrement des recettes propres et de mobilisation des dons ainsi qu'une contraction des dépenses en capital.

Les recettes totales ont reculé de 1,6% et ont représenté 16,0% du PIB nominal. Cette situation est induite par la baisse de 1,2% des recettes fiscales et de 4,3% des recettes non fiscales. La baisse des recettes fiscales est exclusivement induite par le recul de 10,6% des impôts directs. Les impôts indirects ont enregistré une hausse de 2,8%.

Les recettes non fiscales, ont représenté 1,8% du PIB nominal. En ce qui concerne les dons, ils ont régressé de 10,3% pour représenter 3,5% du PIB contre 4,1% en 2014.

Les dépenses totales et prêts nets ont reculé de 1,6% pour représenter 21,5% du PIB contre 23,1% en 2014. Cette baisse s'explique principalement par la contraction de 9,6% des dépenses en capital, en liaison avec la baisse de 8,1% des dépenses en capital sur ressources propres. Les dépenses courantes sont en hausse de 4,1% en relation avec la hausse de 7,1% de la masse salariale. Les intérêts payés sur la dette publique ont régressé de 0,6%. L'accroissement de la masse salariale est induit par la mise en œuvre de la nouvelle grille indemnitaire en vue d'une revalorisation des revenus des travailleurs, pour compter du 1er janvier 2014 et la prise en compte des intégrations et des engagements statutaires.

Au total, le déficit budgétaire global hors dons est ressorti à 5,5% du PIB en 2015 contre 6,0% en 2014. Quant au déficit global, il est passé de 1,8% en 2014 à 2,0% en 2015.

En ce qui concerne la dette publique, son encours total a augmenté de 14,4% pour représenter 32,3% du PIB contre 30,4% en 2014. Cette situation est induite par la progression de 10,3% de la dette intérieure, consécutivement à l'émission de trois emprunts obligataires d'un montant cumulé de 96,7 milliards de FCFA avec une maturité moyenne de 5 ans et par six (6) émissions de Bon du Trésor d'un montant cumulé de 211,9 milliards de FCFA dont 191,9 milliards de FCFA remboursés. La dette extérieure a progressé de 16,5%, sous l'effet des décaissements provenant de créanciers multilatéraux combiné à une hausse des cours des principales devises composant le portefeuille. Le ratio service de la dette sur les recettes d'exportation s'est situé à 2,2% en 2015 contre 2,5% en 2014.

En 2016, les recettes totales augmenteraient de 19,7% pour représenter 17,7% du PIB nominal. Cette hausse serait soutenue par la progression de 20,8% des recettes fiscales, en relation avec la poursuite des actions du Gouvernement dans le cadre de la réforme de la politique fiscale adoptée en octobre 2008 et la relance de l'activité économique avec le retour progressif de la confiance des opérateurs économiques à la suite des échéances électorales apaisées ainsi que les mesures sécuritaires mises en œuvre à la suite des attentats terroristes perpétrés en janvier 2016. Les recettes non fiscales enregistreraient une hausse de 10,9% pour représenter 1,9% du PIB

nominal. Quant aux dons, ils représenteraient 3,0% du PIB nominal, en baisse de 7,1%.

Les dépenses totales et prêts nets seraient en hausse de 26,5% et représenteraient 25,3% du PIB contre 21,5% en 2015. Les dépenses courantes progresseraient de 11,5%, en relation avec les dépenses liées aux élections locales ainsi que les dépenses sociales liées à l'indemnisation des victimes des troubles socio-politiques. La masse salariale progresserait de 8,4%, en relation avec les recrutements, la poursuite de la régularisation des avancements et reclassement. S'agissant des dépenses en capital, elles progresseraient de 51,6%, en liaison avec une hausse de 24,4% des dépenses sur ressources propres.

Au total, le déficit global hors dons s'élèverait à 7,5% du PIB contre 5,5% en 2015. Quant au déficit global, il s'établirait à 4,5%³ en 2016 contre 2,0% en 2015.

En ce qui concerne la dette publique, son encours représenterait 31,8% du PIB contre 32,3% en 2015. Le ratio service de la dette extérieure sur les exportations s'établirait à 4,3% en 2016 contre 3,5% en 2015.

2.2.4 COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

Les échanges extérieurs au titre de l'année 2015 se sont soldés par un excédent global de 246,0 milliards contre un déficit de 132,9 milliards en 2014. Cette amélioration est principalement imputable à une forte augmentation du compte financier.

Le déficit du compte courant est ressorti à 6,8% du PIB en 2015 contre 8,0% du PIB enregistré une année plus tôt, induite par une baisse du déficit du compte de revenu primaire et une hausse de l'excédent du compte de revenu secondaire, la balance des biens étant ressortie quasiment au même niveau qu'en 2014.

La stabilité de la balance des biens résulte de la hausse des exportations de 3,1% et des importations de biens de 2,7%. La progression des exportations résulte de l'accroissement des ventes de produits agricoles (arachide coque, karité ainsi que les fruits et légumes) et de l'or dont l'effet a été atténué par le recul des ventes de coton, des produits de l'élevage et du zinc. L'augmentation des importations a concerné la plupart des produits à l'exception des produits pétroliers.

L'excédent du compte de capital a baissé en rapport avec le recul des transferts aux administrations publiques. Les entrées nettes de capitaux étrangers au titre du compte financier sont ressorties à 536,0 milliards en 2015 contre 164,2 milliards en 2014, en liaison avec la hausse des « autres investissements ».

Pour 2016, il est attendu un solde global déficitaire de 10 milliards, expliqué principalement par la baisse des flux nets de capitaux au titre du compte financier.

³ Calculé hors dons programmes contrairement à celui de l'année 2015

2.2.5 SITUATION MONETAIRE

Les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires, au 31 décembre 2015, se sont consolidés de 274,8 milliards, par rapport à leur niveau de fin décembre 2014, pour s'établir à 651,9 milliards.

L'encours du crédit intérieur, en ressortant à 2.076,2 milliards à fin décembre 2015, enregistre une hausse de 163,4 milliards ou 8,5% comparée à décembre 2014. La position nette débitrice du Gouvernement est ressortie à 178,7 milliards à fin décembre 2015, en augmentation de 4,3 milliards, comparé au niveau de 174,4 milliards enregistré à fin décembre 2014. L'encours des crédits à l'économie s'est établi à 1.897,5 milliards, enregistrant une hausse de 9,2% par rapport à décembre 2014.

Au total, la masse monétaire s'est accrue de 19,7%, pour s'établir à 2.563,1 milliards, à la suite de la hausse de 18,2% des dépôts en banque et de celle de 31,2% de la circulation fiduciaire.

2.2.6 ETAT DE LA CONVERGENCE

L'état de la convergence se présente comme suit :

Critères de premier rang

- Le **ratio du solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal** est ressorti à -2,0% en 2015 contre -1,8% en 2014. En 2016, ce solde représenterait -4,5% ;
- Le **taux d'inflation annuel moyen** s'est établi en 2015 à 0,9% contre -0,3% en 2014. La norme de 3% au maximum sera respectée en 2016 ;
- Le **ratio de l'encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal** a représenté 32,3% du PIB en 2015 contre 30,4% en 2014. Ce ratio s'établirait à 31,8% du PIB en 2016.

Critères de second rang

- Le **ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** s'est établi à 50,4% contre 46,5% un an plus tôt. En 2016, ce ratio s'établirait à 45,3% ;
- Le **taux de pression fiscale a été de 14,2% en 2015 contre 15,2% en 2014.** En 2016, elle serait de 15,9%.

En 2015, le Burkina Faso a respecté les trois (03) critères de convergence de premier rang comme en 2014. Aucun critère de second rang n'a été respecté en 2015 comme en 2014. En 2016, sur les trois critères de premier rang, deux critères seraient respectés. En effet, le critère clé ne serait pas respecté. Quant aux critères de second rang, bien que n'étant pas respectés, ils enregistreraient une amélioration.

2.2.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La situation économique du Burkina Faso a été marquée par un ralentissement de l'activité, en relation avec une pluviométrie peu favorable et les craintes liées au climat socio-politique marqué par la transition et les menaces terroristes. En matière

de finances publiques, les efforts consentis pour mobiliser davantage de ressources semblent être annihilés par les tensions ayant marqué la vie socio-politique. S'agissant des performances du Burkina Faso en matière de convergence, il est à signaler que la tendance observée depuis quelques années reste une relative stabilité dans le respect des trois critères de premier rang avec des difficultés à respecter les deux critères de second rang, en dépit des efforts continus consentis.

Afin d'améliorer les performances macroéconomiques du Burkina Faso, les Autorités sont invitées à :

- mettre en œuvre les projets identifiés dans le cadre de la mise en œuvre du PNDES pour renforcer la promotion de la production et sa diversification afin d'élargir la base productrice de l'économie ;
- poursuivre les actions visant à améliorer l'offre de l'énergie électrique ;
- poursuivre les efforts visant à améliorer le recouvrement des recettes fiscales afin d'améliorer de façon durable le taux de pression fiscale ;
- renforcer la maîtrise des dépenses courantes, notamment la masse salariale et les dépenses de fonctionnement de l'administration publique afin d'offrir au Gouvernement davantage de possibilités d'investissement.

Tableau 03 : Evolution des indicateurs de convergences pour le Burkina Faso

	Normes	2014	2015	2016
Critères de premier rang				
Solde global/PIB	>= - 3%	-1,8	-2,0	-4,5
Taux d'inflation	<= 3%	-0,3	0,9	<3,0
Encours de la dette publique/PIB	<= 70%	30,4	32,3	31,8
Critères de second rang				
Masse salariale/Recettes fiscales	<= 35%	46,5	50,4	45,3
Taux de pression fiscale	>= 20%	15,2	14,2	15,9
Taux de croissance du PIB (%)		4,0	4,0	5,2

Source : Commission de l'UEMOA, CNPE-BURKINA-FASO

2.3 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA COTE D'IVOIRE

En 2015, le taux de croissance économique est ressorti à 10,3% contre 8,5% en 2014, soutenu principalement par le dynamisme des secteurs secondaire et tertiaire. Cette performance est le reflet du maintien de l'effort d'investissement dans les infrastructures socioéconomiques. L'inflation a été maîtrisée avec un taux de 1,2% contre 0,4% en 2014, en relation avec l'augmentation des prix des produits alimentaires, atténuée par la baisse des prix des transports liée au recul du cours du pétrole.

Pour 2016, il est attendu un taux de croissance de 9,8%. Cette performance serait surtout tirée par une progression du secteur secondaire et une consolidation du secteur tertiaire.

La situation des finances publiques a été caractérisée par une dégradation des principaux soldes budgétaires en relation avec la forte progression des dépenses en capital. Le déficit global a représenté 2,9% du PIB contre 2,2% en 2014. En 2016, ce déficit ressortirait à 4,0%.

Le compte courant est ressorti excédentaire à 0,7% du PIB contre 1,5% en 2014. L'excédent est dû exclusivement à la hausse de l'excédent commercial dont l'effet a été atténué par l'aggravation des déficits des services et des comptes de revenu primaire et de revenu secondaire. En 2016, un déficit représentant -0,9% du PIB est attendu.

La situation monétaire a été caractérisée par une progression des avoirs extérieurs nets et du crédit intérieur. Reflétant l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire est ressortie en hausse de 18,8%, pour s'établir à 7 561,8 milliards à fin décembre 2015.

En matière de convergence, les trois critères de premier rang ont été respectés en 2015. Par contre, aucun des deux critères de second rang ne l'a été. En 2016, hormis le critère clé (solde budgétaire rapporté au PIB), les deux autres critères de premier rang seraient respectés. Aucun critère de second rang ne serait satisfait.

2.3.1. PRODUCTION

En 2015, l'activité économique a enregistré un taux de croissance de 10,3% après le taux de 8,5% en 2014. Cette accélération est en relation avec le maintien du rythme des investissements aussi bien publics que privés, qui s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre du Plan National de Développement 2012-2015. La croissance serait portée principalement par les secteurs secondaire et tertiaire.

Le secteur primaire a progressé de 8,6% après 11,6% en 2014. La performance du secteur est liée à la bonne tenue de l'agriculture vivrière, de l'agriculture d'exportation, de la pêche et de l'élevage. En outre, un meilleur traitement phytosanitaire des plantations et du verger ainsi qu'une amélioration des routes de

desserte et de meilleurs prix aux producteurs ont été favorables à une hausse de la production.

La croissance du secteur a été soutenue par la branche agriculture vivrière, en liaison avec la dynamisation des organisations professionnelles du vivrier. Le taux de croissance de la branche a été de 8,0% après 18,7% en 2014, en lien notamment avec la bonne tenue de la production de manioc, en hausse de 20,0%.

Quant à l'agriculture d'exportation, elle a progressé de 10,0% en 2015 contre 2,8% en 2014, grâce essentiellement à la hausse des productions de cacao, de café, d'anacarde, et de coton, en liaison avec les réformes engagées, un meilleur encadrement des producteurs et une hausse des prix au producteur. Certains produits, notamment le cacao ont bénéficié de l'introduction de nouvelles variétés.

Le secteur secondaire a progressé de 13,2% contre 3,5% en 2014, en relation notamment avec la reprise de la branche « extraction minière » et la bonne progression des branches « énergie », « BTP », « autres industries manufacturières », et, dans une moindre mesure, des « industries agro-alimentaires ».

La reprise de la branche « extraction minière », avec une hausse de 26,3% après un repli de 3,3% en 2014, est due aux investissements dans le domaine de l'exploration, du développement et de l'entretien des puits pétroliers et des mines existants. Ces activités ont bénéficié des facilités offertes par les nouveaux codes minier et pétrolier. Les effets sur la production sont attendus pour le moyen et long terme. Toutefois, dès 2015 la production de pétrole brut a atteint 10,7 millions de barils contre 6,9 millions en 2014. En outre, l'extraction aurifère continue de se conforter en relation avec les investissements dans le secteur et des nouvelles exploitations.

Les BTP ont enregistré une augmentation de 33,5% après 15,5% en 2014, en liaison principalement avec la poursuite des projets d'investissements publics et privés. Le bitume et le ciment ont bénéficié de la poursuite des grands travaux d'infrastructures par l'Etat, les opérateurs privés et de la demande des ménages.

L'activité industrielle a bénéficié d'une part, des facilités issues du code des investissements et des Partenariats Publics Privés (PPP) pour l'augmentation des capacités et de nouvelles installations et, d'autre part, d'un dynamisme de la demande intérieure et extérieure. En particulier, les performances de l'agroalimentaire, avec une progression de 3,2% contre 8,6% en 2014 et des « autres industries manufacturières » avec une hausse de 3,5% contre 7,1% en 2014, sont liées à la conquête de nouveaux marchés et au dynamisme de la demande intérieure.

La branche « électricité, gaz et eau » a crû de 23,7% en 2015 après une baisse de 8,0% en 2014, sous l'effet, à la fois, de la « production et distribution d'électricité » et du « captage, traitement et distribution d'eau ».

Le secteur tertiaire a bénéficié en 2015 de l'évolution favorable des secteurs primaire et secondaire. Sa hausse de 10,3% après 10,8% en 2014 s'explique par l'évolution positive de toutes ses composantes. Le transport a enregistré une augmentation de 11,6% suite notamment à la mise en service de l'autoroute Abidjan Bassam, de la voie Abobo-Anyama et du 3^e pont. Le trafic aérien poursuit son orientation favorable grâce au dynamisme de l'activité économique. Le transport terrestre bénéficie de l'amélioration continue de la fluidité routière avec la réduction des barrages de contrôle, la réhabilitation d'infrastructures routières existantes et la construction de nouveaux ouvrages. Le transport maritime profite de l'accroissement du trafic de marchandises notamment au port d'Abidjan.

L'activité commerciale a progressé de 10,4% en rapport avec le dynamisme de l'activité économique. La branche « télécommunication » a augmenté de 8,9% en rapport avec les différentes innovations des sociétés de télécommunication visant à réduire les coûts de communication et à promouvoir de nouveaux produits.

Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB ont été de 1,7 point, 3,0 points et 5,6 points, respectivement.

Sous l'angle de la demande, la croissance économique a été portée principalement par les investissements, en hausse de 17,0%. Ces investissements ont été soutenus par les chantiers de l'Etat (Autoroute Abidjan-Bassam, logements sociaux, construction de l'université de Man, barrage de Soubré etc.), le renouvellement et le renforcement des outils de production dans les secteurs manufacturier et de la construction. S'agissant de la consommation, elle a poursuivi sa tendance à la hausse, avec un taux de croissance de 9,5%. Elle a été soutenue par la consommation finale des ménages à la faveur de la hausse des revenus et la création d'emplois. Au niveau des échanges extérieurs, les exportations ont progressé de 11,3%. Les importations ont augmenté de 13,0%, en liaison avec un besoin croissant d'acquisition de biens intermédiaires et d'équipement.

Les contributions de la consommation, des investissements et du commerce extérieur à la croissance du PIB en 2015 ont été de 7,3 points, 3,4 points et -0,4 point, respectivement.

En terme nominal, le taux d'investissement est ressorti à 19,9% en 2015 contre 18,7% en 2014. Parallèlement, le taux d'épargne intérieure brute a été de 24,8% contre 24,0% en 2014.

En 2016, il est attendu un taux de croissance de 9,8% après 10,3% en 2015. Cette performance serait surtout tirée par une progression du secteur secondaire et une consolidation du secteur tertiaire. Ce taux est celui retenu dans le Plan National de Développement PND 2016-2020 qui se décline en cinq (5) axes stratégiques, à savoir, le renforcement de la qualité des institutions et de la bonne gouvernance ; l'accélération du développement du capital humain et du bien-être social ; l'accélération de la transformation structurelle de l'économie par l'industrialisation; le

développement des infrastructures harmonieusement réparties sur le territoire national et la préservation de l'environnement et le renforcement de l'intégration régionale et de la coopération internationale.

Le secteur primaire devrait croître de 5,9% tiré par l'agriculture vivrière (+10,4%). Il bénéficierait des investissements dans le secteur agricole (PNIA). La poursuite de la redynamisation des organisations professionnelles dans les secteurs du vivrier, de l'agriculture d'exportation, de la pêche et l'élevage, devrait contribuer à la croissance des différentes filières. En outre, les projections dans le domaine agricole tablent sur un meilleur traitement phytosanitaire des plantations et du verger ainsi qu'une amélioration des routes de desserte et des prix rémunérateurs. Quant à l'agriculture d'exportation, elle régresserait de 0,4% après les niveaux record de production de café (126 658 tonnes) et de cacao (1 825 594 tonnes) en 2015.

Le secteur secondaire progresserait de 17,5%, soutenu principalement par l'énergie (+38,9%), les BTP (+25,0%) l'extraction minière (+24,2%), et les industries agroalimentaires (10,0%). L'activité industrielle profiterait d'une part, des facilités issues du code des investissements, des Partenariats Publics Privés (PPP) pour l'augmentation des capacités, des nouvelles installations et d'autre part, d'une dynamique des demandes intérieure et extérieure.

Les perspectives de croissance du secteur minier sont basées sur les investissements entamés en 2015 dans le domaine de l'exploration, du développement et de l'entretien des puits pétroliers et miniers existants. Ces activités s'appuieraient sur les facilités des codes minier et pétrolier. Les effets notables sur la production seraient envisagés pour le moyen et long termes. En outre, la remontée de la production pétrolière amorcée en 2015 devrait se poursuivre en 2016.

Quant à l'énergie, sa croissance serait due à la pleine activité des cycles combinés d'Azito et de Ciprel dont les puissances supplémentaires sont respectivement de 140 MW (depuis avril 2015) et 111 MW (depuis le 17 Février 2016). Cette situation permettrait de produire de l'électricité sans consommation de gaz naturel additionnel et de faire face à la demande nationale et régionale.

Le secteur tertiaire tirerait avantage de la vigueur du secteur secondaire et évoluerait de 10,2% en 2016 grâce à l'ensemble de ses composantes. Les investissements dans le secteur des télécommunications pour la couverture nationale (fibre optique), le désenclavement des contrées reculées par la construction de routes et de ponts, les investissements dans les différents ports et aéroports, la mise en service des hôtels en construction depuis 2011 soutiendraient la croissance des activités tertiaires dans leur ensemble en 2016.

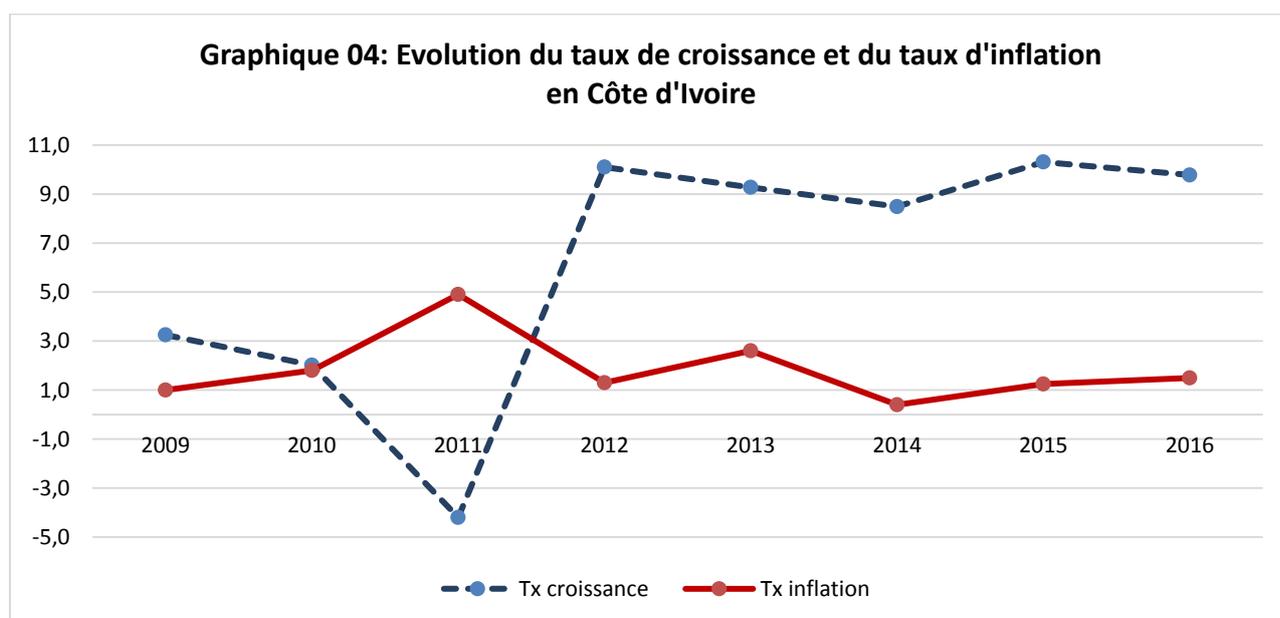
Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2016 seraient de 1,1 point, 4,1 points et 4,6 points, respectivement.

Au niveau de la demande, la croissance serait tirée par l'affermissement des investissements (+17,2%) et la consolidation de la consommation finale (+8,6%). Les investissements seraient soutenus par la poursuite des chantiers publics (infrastructures socioéconomiques, logements sociaux, etc.) et le renforcement des outils de production dans les secteurs manufacturier et de la construction.

Quant à la consommation finale, elle bénéficierait de la hausse des revenus et de la création d'emplois. Les exportations seraient en hausse de 7,6% en raison de la bonne tenue des productions agricoles, minières, pétrolières et des produits transformés. Les importations progresseraient de 13,7% sous l'impulsion du dynamisme de l'économie.

Les contributions de la consommation, des investissements et du commerce extérieur à la croissance du PIB en 2016 seraient de 6,6 points, 5,3 points et -2,1 points, respectivement.

Le taux d'investissement global ressortirait à 21,5% du PIB contre 19,9% en 2015.



2.3.2. PRIX ET INFLATION

La hausse des prix a été modérée en 2015 avec un taux d'inflation annuel moyen de 1,2% contre 0,4% en 2014. Cette augmentation est liée principalement à celle des prix de la fonction « produits alimentaires et boissons non alcoolisés » qui ont augmenté de 2,0%. La hausse des prix de la fonction « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » provient d'une variation positive de l'ensemble de ses sous- groupes à l'exception du sous-groupe « huiles et graisses » (-0,2%). S'agissant de l'inflation sous-jacente, elle a été de 1,3% en 2015 contre 0,8% en 2014.

L'inflation devrait rester modérée en 2016. En effet au cours du premier trimestre, le taux d'inflation moyen a été de 0,7% contre 1,5% au cours du premier trimestre

2015. Le ralentissement noté est dû principalement au recul au niveau des fonctions transport, articles d'habillement, santé. Ce ralentissement a été obtenu en dépit de la hausse des prix des produits alimentaires de 3,6% contre 1,8% au cours du premier trimestre 2015. Si cette tendance se maintient, le taux d'inflation resterait en-dessous de 3% en 2016.

2.3.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

En 2015, la situation des finances publiques a été marquée par une aggravation des principaux déficits, en rapport avec la forte augmentation des dépenses d'investissement.

Les recettes totales ont été en hausse de 21,6% pour représenter 19,2% du PIB. Cette hausse est liée au bon niveau de recouvrement des recettes fiscales, qui ont progressé de 14,8% pour représenter 15,6% du PIB nominal contre 15,2% en 2014. Cette croissance provient des droits de porte, notamment des droits et taxes à l'importation, du fait de l'intensification des contrôles fiscaux et des contrôles après dédouanement. Les recettes non fiscales ont progressé pour représenter 3,6% du PIB, respectivement contre 2,5% en 2014. La hausse des recettes non fiscales est essentiellement due au renouvellement des licences de téléphonie cellulaire, aux cotisations de sécurité sociale et aux dividendes. Quant aux dons, ils ont baissé de 7,2% pour représenter 1,5% du PIB contre 1,8% en 2014.

Les dépenses totales et prêts nets ont augmenté de 21,8% pour représenter 23,6% du PIB contre 21,7% du PIB en 2014. Cette évolution est imputable à la hausse concomitante des dépenses courantes et des dépenses d'investissement. Les dépenses courantes se sont accrues de 17,2%, en liaison avec une hausse des dépenses relatives aux « transferts et subventions » de 36,3% et celle de la masse salariale de 12,5%. L'accroissement des transferts et subventions est lié au début des indemnisations des victimes de la crise post-électorale. La hausse de la masse salariale s'explique par le déblocage des avancements indiciaires de l'ensemble des fonctionnaires non pris en compte en 2014, les nouveaux recrutements, ainsi que les avancements et promotions. Quant aux dépenses de fonctionnement, elles se sont accrues de 9,7%, en liaison avec la création de nouveaux services et le renforcement des crédits des services existants.

S'agissant des dépenses d'investissement, elles ont progressé de 25,5%, en liaison avec la poursuite de la mise en œuvre des grands travaux d'investissement et des projets d'infrastructures socio-économiques. La composante financée sur ressources propres a augmenté de 30,1% alors que la composante financée sur ressources extérieures a doublé, tant dans la composante financée par dons projets que celle financée par les prêts projets.

Au total, le déficit budgétaire hors dons s'est aggravé pour représenter 4,4% du PIB contre 4,0% en 2014. Quant au déficit global, il est ressorti à 2,9% du PIB contre 2,2% en 2014. Ce déficit a été couvert par le recours aux marchés monétaire et

financier de l'UEMOA à hauteur de 591,7 milliards, ainsi qu'au marché international à travers l'émission de titres Eurobond pour 488,2 milliards. Par ailleurs, l'Etat bénéficierait d'appuis budgétaires estimés à 131,4 milliards.

En 2016, les recettes totales progresseraient de 11,6% pour représenter 19,1% du PIB, portées par les recettes fiscales. En effet, les recettes fiscales augmenteraient de 19,2% et le taux de pression fiscale ressortirait à 16,6%. Cette évolution résulterait des effets positifs des mesures envisagées par les administrations fiscales et douanières, ainsi que les perspectives favorables de la conjoncture nationale et internationale. Il s'agit notamment des réformes portant sur la simplification du système fiscal, l'extension de la base imposable de certains impôts, la rationalisation des régimes et barèmes d'imposition.

Les recettes non fiscales baisseraient de 21,6% pour représenter 2,5% du PIB en 2016. S'agissant des dons, ils augmenteraient de 29,7% pour représenter 1,7% du PIB.

Les dépenses et prêts nets augmenteraient de 17,8% pour représenter 24,8% du PIB, portés par les dépenses en capital. Les dépenses courantes s'accroîtraient de 5,2%, sous l'effet de la hausse de la masse salariale (7,3%), en lien avec la mise en œuvre de la stratégie de maîtrise de la masse salariale adoptée par le Gouvernement, de la progression des dépenses de fonctionnement de 6,7% et de la progression des intérêts dus sur la dette publique de 17,8%. La progression des dépenses courantes serait atténuée par le recul des subventions et transferts qui passeraient à 360,3 milliards en 2016 contre 414,7 milliards en 2015. Ces subventions seront affectées essentiellement aux écoles privées, aux EPN, aux collectivités, au secteur électricité et à la filière coton

Les dépenses en capital progresseraient de 36,6% sous l'effet principalement de la composante financée sur ressources propres attendues en hausse de 24,7%.

Au total, le déficit budgétaire hors dons et le déficit global s'aggravaient pour représenter 5,7% et 4,0% du PIB, respectivement contre 4,4% du PIB et 2,9% en 2015.

A fin décembre 2016, l'encours de la dette publique demeurerait contenu. Les projections indiquent que le ratio de l'encours de la dette publique (hors C2D et charges exceptionnelles) sur le PIB nominal ressortirait à 43,2% contre 45,1% en 2015, avec la prise en compte des décaissements relatifs aux grands projets structurants. Cette évolution s'explique d'une part, par la hausse du PIB sur la période et d'autre part, par d'importants remboursements en capital sur les titres publics à échéance et les mobilisations de ressources extérieures et intérieures prévues par la stratégie de Gestion de la Dette à Moyen Terme (2016-2020). Ces projections de l'encours de la dette sont confortées par la stratégie d'endettement du Gouvernement dont l'objectif principal est d'assurer la viabilité de la dette post-PPTE.

2.3.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

En 2015, le solde global de la balance des paiements ressortirait excédentaire de 204,3 milliards contre un excédent de 273,7 milliards en 2014. Cette baisse serait essentiellement imputable au recul de l'excédent des transactions courantes et de l'excédent du compte de capital.

L'excédent des transactions courantes est ressorti à 140,2 milliards en 2015 contre 252 milliards en 2014, en liaison avec l'aggravation des déficits des comptes des services, et des revenus primaires et secondaires. L'excédent commercial s'est amélioré sous l'effet de la baisse des importations, renforcée par une augmentation des exportations. Les importations ont reculé de 1,5% du fait essentiellement des produits pétroliers en rapport avec le repli des prix sur le marché international. Les exportations ont augmenté de 0,7% tirées par les ventes de cacao, d'or et de noix d'anacarde. Cette progression a été atténuée par le recul des exportations de coton, de caoutchouc et de pétrole. Hors dons, le solde courant représenterait -0,1% du PIB contre +0,8% en 2014.

L'excédent du compte de capital s'est réduit pour ressortir à 128,6 milliards en 2015 contre 138,6 milliards en 2014, du fait des « autres transferts de capital ». Quant au compte financier, il a été déficitaire de 64,4 milliards en 2015 contre un déficit de 90 milliards en 2014, en liaison avec le repli des investissements en portefeuille, les investissements directs étrangers ayant augmenté de 42 milliards pour ressortir à 250,9 milliards en 2015.

En 2016, le solde global ressortirait excédentaire à 68,3 milliards, en liaison avec une évolution contrastée des principaux comptes. En effet, les transactions courantes enregistreraient un déficit de 185,6 milliards et les soldes des comptes de capital et financier afficheraient respectivement des excédents de 185,7 milliards et 68,1 milliards.

2.3.5. SITUATION MONETAIRE

Les disponibilités extérieures nettes des institutions monétaires se sont améliorées de 204,3 milliards, pour s'établir à 1 989,0 milliards à fin décembre 2015. Cette évolution est imputable à la hausse des avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale (+231,7 milliards ou 14,9%), atténuée par la baisse de ceux des banques (-27,5 milliards ou -12,2%).

L'encours du crédit intérieur s'est situé à 5 911,6 milliards à fin décembre 2015, enregistrant une hausse de 974,7 milliards soit 19,7% par rapport à son niveau du 31 décembre 2014. La position nette débitrice du Gouvernement, en se situant à 1 445,0 milliards, s'est améliorée de 45,3 milliards par rapport à son niveau de 1 490,3 milliards en décembre 2014. L'encours des crédits à l'économie s'est établi à 4 466,6 milliards à fin décembre 2015, en hausse de 29,6% par rapport à son niveau de 3 446,7 milliards atteint à fin décembre 2014. Cette augmentation des concours

bancaires au secteur privé est le reflet de la hausse de 906,1 milliards ou 28,6% des crédits ordinaires.

La masse monétaire est ressortie en hausse de 18,8%, pour s'établir à 7 561,8 milliards à fin décembre 2015. Cette augmentation a induit une augmentation des dépôts en banque et de la circulation fiduciaire qui ont progressé de 20,9% et 13,8% respectivement sur la période.

2.3.6 ETAT DE LA CONVERGENCE EN 2015

L'état de convergence se présente comme suit :

Critères de premier rang

- **Le ratio du solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal** a été de -2,9% contre -2,2% en 2014. En 2016, il serait de -4,0% ;
- **Le taux d'inflation annuel moyen** est ressorti à 1,2% contre 0,4% en 2014. En 2016, il serait en-dessous de la norme communautaire ;
- **L'encours de la dette publique intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal** s'est établi à 45,1% contre 46,2% en 2014. En 2016, il serait de 43,2%.

Critères de second rang

- **Le ratio masse salariale sur les recettes fiscales** s'est établi à 45,1% contre 46,0% en 2014. En 2016, il serait de 40,6% ;
- **Le taux de pression fiscale** est ressorti à 15,6% contre 15,2% en 2014. En 2016, il serait de 16,6%.

Au total, les trois critères de premier rang ont été respectés en 2015. Par contre, aucun des deux critères de second rang ne l'a été. En 2016, hormis le critère clé (solde budgétaire rapporté au PIB), les deux autres critères de premier rang seraient respectés. Aucun critère de second rang ne serait satisfait

2.3.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La Côte d'Ivoire a maintenu les bonnes performances au plan macroéconomique en 2015. Toutefois, la faible progression des recettes fiscales enregistrées empêche l'amélioration des résultats au titre de la convergence économique.

Pour renforcer les performances en matière de convergence, des dispositions devraient être prises en vue de :

- poursuivre les réformes en cours, notamment au niveau de la filière café-cacao, riz et du climat des affaires ;
- améliorer le recouvrement des recettes en poursuivant notamment, les actions d'élargissement de l'assiette fiscale, le renforcement des contrôles, la maîtrise des régimes suspensifs et des exonérations ;

- poursuivre la mise en œuvre effective des réformes dans les secteurs des hydrocarbures et de l'électricité;
- poursuivre les efforts visant la maîtrise des dépenses courantes, particulièrement celles liées à la masse salariale.

Tableau 04 : Evolution des indicateurs de convergence pour la Côte d'Ivoire

	Normes	2014	2015	2016
Critères de premier rang				
Solde global/PIB	$\geq - 3\%$	-2,2	-2,9	-4,0
Taux d'inflation	$\leq 3\%$	0,4	1,2	<3
Encours de la dette publique/PIB	$\leq 70\%$	46,2	45,1	43,2
Critères de second rang				
Masse salariale/Recettes fiscales	$\leq 35\%$	46,0	45,1	40,6
Taux de pression fiscale	$\geq 20\%$	15,2	15,6	16,6
Taux de croissance du PIB (%)		8,5	10,3	9,8

Source : Commission de l'UEMOA, CNPE-Côte d'Ivoire

2.4 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA GUINEE-BISSAU

En 2015, l'activité économique s'est déroulée dans un environnement politique marqué par des tensions et des divisions au sein du parti au pouvoir et entre les organes de la souveraineté de l'Etat. L'activité économique a enregistré un taux de croissance de 6,1% contre 2,3% en 2014. Cette évolution de l'activité a été portée par l'ensemble des secteurs de l'économie. L'activité économique s'est déroulée dans un contexte marqué par des faibles tensions inflationnistes. Le taux d'inflation annuel moyen est de 1,4%. En 2016, il est projeté un taux de croissance de 5,8% du PIB.

L'exécution des opérations financières de l'Etat s'est soldée par une amélioration du solde global hors dons en liaison avec une augmentation plus importante des recettes que celle des dépenses totales. En effet, le solde global hors dons s'est établi à -9,8% du PIB contre -12,6% en 2014. Quant au solde global, il est ressorti déficitaire de 3,2% du PIB contre 3,0% en 2014. En 2016, ce solde s'établirait à -1,9% du PIB nominal.

Le compte courant a enregistré un excédent représentant 3,9% du PIB contre 0,6% en 2014. Cette hausse est due principalement à la réduction du déficit de la balance des biens et services. En 2016, un déficit courant représentant 1,6% du PIB est attendu en rapport avec une hausse du déficit commercial.

La situation monétaire a été caractérisée par une progression des avoirs extérieurs nets et du crédit intérieur. Reflétant l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire a augmenté de 26,8%, pour se situer à 309,8 milliards à fin décembre 2015.

Il ressort de l'état de convergence, que la Guinée-Bissau, au titre des critères de premier rang n'a pas respecté le critère relatif au solde budgétaire global, en 2015. Au niveau des critères de second rang, aucun critère n'a été respecté.

2.4.1. PRODUCTION

En 2015, le taux de croissance de l'activité économique a été estimé à 6,1% contre 2,3% en 2014. Cette accélération de la croissance est le fait principalement des performances des secteurs primaire et tertiaire en liaison avec la hausse de la production vivrière et celle de la noix de cajou et un regain d'activité dans le secteur tertiaire.

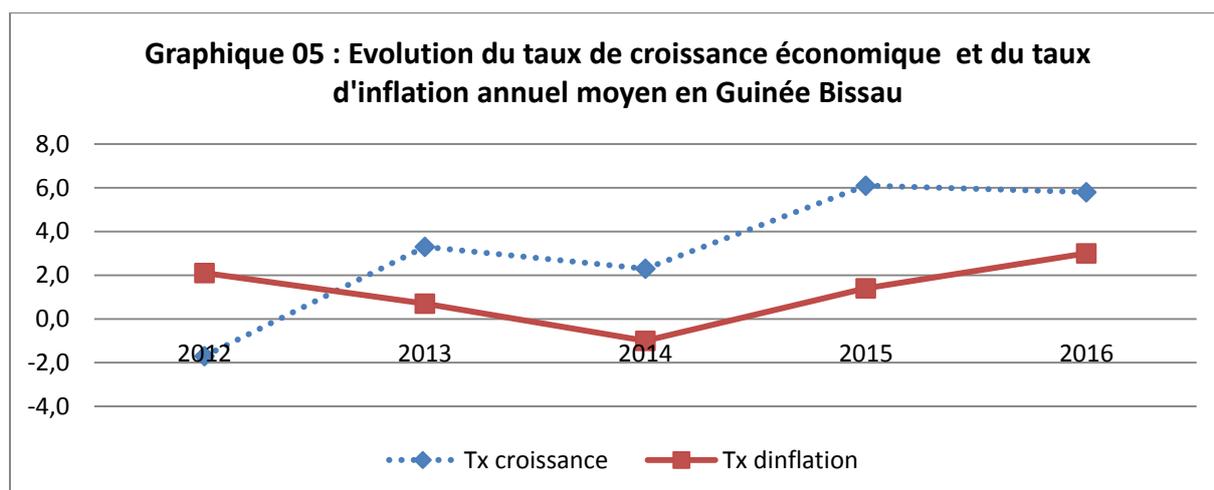
Le secteur primaire a enregistré une croissance de 4,1% contre 5,6% en 2014. La croissance de ce secteur a été tirée par l'agriculture vivrière à la faveur de la mise en œuvre, notamment, des projets dans le sous-secteur agricole ainsi que la production de la noix de cajou. En effet, la production céréalière a enregistré une augmentation de 27,8 % et celles du manioc et de la patate sont en hausse de 59,9% et de 61,6% respectivement. Quant à la noix de cajou, les volumes exportés ont fortement progressé pour atteindre 175.000 tonnes contre 145.000 tonnes en 2014.

Le secteur secondaire a progressé de 5,1% contre 4,7% en 2014. L'activité dans ce secteur reste soutenue par la relance des activités industrielles en hausse de 10,2%, notamment l'agroalimentaire et la branche eau-électricité. La production et la distribution de l'énergie électrique a progressé 21,1% en liaison avec les réalisations effectuées par la société nationale de production et de distribution de l'énergie, grâce à un appui de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), couvrant également les domaines du transport et l'emploi des jeunes pour la période 2013-2018. En outre, le secteur a profité des installations photovoltaïques en milieu rural et à Bissau grâce à un appui de l'IREC.

Le secteur tertiaire a enregistré une hausse de 8,1% contre 9,3% en 2013, soutenue essentiellement par le regain des activités liées à bonne campagne de la noix de cajou, le commerce, les transports, les télécommunications et les banques.

Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB seraient respectivement de 1,6 point, 0,7 point et 3,8 points.

En 2015, le taux de croissance économique est projeté à 5,8%. Cette évolution serait imputable à l'ensemble des secteurs.



2.4.2 PRIX ET INFLATION

En 2015, l'activité économique a été marquée par des faibles tensions inflationnistes. Le taux d'inflation annuel moyen s'est établi à 1,4% contre -1,0% en 2014. Cette situation s'expliquerait par la hausse du prix des viandes, des fruits et des légumes frais. La hausse des prix des transports et de l'enseignement a aussi contribué à cette tendance. En ce qui concerne le taux d'inflation sous-jacente, il a été de 2,7% contre -1,3% en 2014.

En glissement annuel sur les trois premiers mois de 2016, le taux d'inflation annuel moyen a été de 2,5% contre 0,5% au cours du premier trimestre 2015. Cette hausse est liée principalement à la progression des prix des produits alimentaires en augmentation de 4,4% au cours du premier trimestre 2016 contre 2,2% pour la

même période en 2015. Malgré cette évolution, la norme communautaire de 3% au maximum serait respectée.

2.4.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

En 2015, l'exécution des opérations financières de l'Etat s'est soldée par une amélioration du solde global hors dons, qui est ressorti déficitaire de 9,8% contre 12,6% en 2014. Cette évolution a été en rapport avec une bonne tenue des recettes totales.

Les recettes totales ont progressé de 29,4% et ont été tirées principalement par les recettes fiscales en hausse de 40,2%. Cette variation a été portée par les deux principales composantes de cette catégorie de recettes que sont les impôts sur la consommation (+8,4), les impôts sur le commerce et transaction internationale (+3,4). Les recettes fiscales ont représenté 10,2% du PIB nominal contre 8,5% en 2014.

De façon générale, ces performances s'expliqueraient par le renforcement des mesures de contrôle initiées par la Direction Générale des Impôts, la lutte contre la fraude fiscale et les évasions fiscales ainsi que les exportations frauduleuses de la noix de cajou.

Les recettes non fiscales ont enregistré une hausse de 7,0%. Quant aux dons, ils ont régressé de 18,5% après la forte augmentation de 118,3%. Les dons en 2015, ont représenté 6,7% du PIB contre 9,5% un an plus tôt.

Quant aux dépenses totales et prêts nets, ils ont enregistré une hausse de 10,4% imputable aussi bien aux dépenses courantes qu'aux dépenses en capital. Les dépenses courantes ont augmenté de 3,8%, hausse imputable principalement au paiement des intérêts sur la dette publique en hausse de 58,3%. La masse salariale s'est contractée de 1,2%. La baisse enregistrée s'explique par la mise en œuvre des mesures prises au niveau du Ministère de la fonction publique et celui des finances. Elles ont porté notamment, sur le contrôle physique du personnel, les éléments de rémunération et la bancarisation progressive des salaires. Tous les Ministères ont été concernés y compris ceux en charge de la sécurité et de la défense.

Les dépenses en capital sont en hausse de 21,2% soutenue par sa composante interne qui a plus que quadruplé. Au total, le solde global hors dons s'est établi à -9,8% contre -12,6% du PIB en 2014. Quant au solde global, il est ressorti à -3,2% contre -3,0% en 2014.

S'agissant de la dette publique totale, son encours s'est établi à 68,2% du PIB contre 62,9% en 2014. Le service de la dette publique extérieure 1,6% des recettes d'exportation en 2015 contre 2,7 un an auparavant.

La Guinée Bissau ne dispose pas jusqu'à fin avril 2016 de budget au titre de l'année courante. Cette situation s'explique par les dissensions nées au sein du parti majoritaire à la suite de l'expulsion de certains députés. Face à cette situation, les opérations financières de l'Etat s'effectuent sur la base du projet de budget examiné

par le Conseil des Ministres en attendant son adoption par la représentation nationale.

Dans cette perspective, en 2016, les recettes totales croitraient de 3,8% et représenteraient 13,5% du PIB. Cette hausse serait induite par la progression de 5,5% des recettes fiscales. Quant aux recettes non fiscales, elles reculeraient de 0,9%.

Les dépenses totales et prêts nets, en 2016 seraient en baisse de 0,8% en raison du recul de 0,3% des dépenses courantes. La masse salariale progresserait de 1,0%. Quant au paiement des intérêts sur la dette publique totale, les arriérés de paiements enregistrés depuis le mois d'août 2015, devraient s'accroître.

Les dépenses en capital augmenteraient de 10,5% en liaison avec une hausse de 80,9% au titre de sa composante sur ressources internes.

2.4.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

Les échanges extérieurs se solderaient en 2015 par un excédent du solde global de 35,7 milliards contre 76,2 milliards en 2014. Cette orientation s'explique principalement par l'évolution du compte financier qui dégage un déficit de 9,4 milliards en 2015, compensé par une amélioration du solde des transactions courantes qui dégagerait un excédent de 23,3 milliards en 2015 après un excédent de 3,1 milliards en 2014.

L'excédent du compte des transactions courantes est attribuable principalement à la réduction du déficit de la balance des biens et services qui est ressorti à 23,3 milliards contre un déficit de 58,2 milliards en 2014. Cette évolution est liée à la forte progression des exportations atténuée par une augmentation des importations. Les exportations ont progressé de 86,4% grâce aux recettes tirées de la vente de noix d'anacarde et de bois. Quant aux importations, elles ont progressé de 28,0% sous l'effet de la hausse des achats de produits pétroliers et des autres importations, atténuée par le recul enregistré au niveau des produits alimentaires.

Hors dons, le compte courant dégagerait un excédent représentant 2,0% du PIB contre un déficit de 3,8% en 2014.

L'excédent du compte de capital serait de 27,0 milliards contre 27,4 milliards en 2014. Le compte financier dégagerait un déficit de 9,4 milliards après un excédent de 40,3 milliards en 2014, du fait de la baisse des tirages des administrations publiques.

En 2016, le solde global ressortirait à 13,1 milliards, en liaison avec une évolution défavorable des transactions courantes qui enregistreraient un déficit de 10,3 milliards (-1,6% du PIB).

2.4.5. SITUATION MONETAIRE

Les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires se sont établis à 196,4 milliards à fin décembre 2015, en hausse de 35,7 milliards ou 22,2% par rapport à leur niveau

de fin décembre 2014. Cette évolution est en liaison notamment avec une augmentation de 41,0 milliards des avoirs extérieurs nets de l'Institut d'émission, atténuée par un reflux des avoirs extérieurs nets des banques (-5,4 milliards).

Le crédit intérieur a évolué de +37,9 milliards ou +43,8%, pour s'établir à 124,4 milliards à fin décembre 2015. La position nette débitrice du Gouvernement s'est dégradée, passant de 25,4 milliards à fin décembre 2014 à 61,8 milliards à fin décembre 2015. Les crédits à l'économie se sont établis à 62,6 milliards au 31 décembre 2015, en hausse de 1,5 milliard par rapport à fin 2014.

Traduisant l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire a progressé de 26,8%, pour se situer à 309,8 milliards à fin décembre 2015. Cette évolution est tirée par la variation en hausse de la circulation fiduciaire (+42,6 milliards ou +28,1%) et des dépôts en banque (+22,8 milliards ou +24,7%).

2.4.6. ETAT DE LA CONVERGENCE

L'état de la convergence se présente comme suit :

Critères de premier rang

- **Le ratio du solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal** s'est établi -3,2% contre -3,0% en 2014. En 2016, ce solde se situerait à -1,9% ;
- **Le taux d'inflation annuel moyen** s'est situé à 1,4% contre -1,0% en 2014. En 2016, le taux d'inflation serait en dessous de 3,0% ;
- **Le ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal** s'est établi à 68,2% contre 62,9% en 2014. En 2016, ce ratio se situerait à 71,9%, au-dessus de la norme communautaire.

Critères de second rang

- **Le ratio de la masse salariale sur recettes fiscales** s'est situé à 50,1% contre 71,1% en 2014. En 2016, ce ratio s'établirait à 47,9%;
- **Le taux de pression fiscale** s'est établi à 10,2% contre 8,5% en 2014. En 2016, le taux de pression fiscale serait de 10,0%.

Au total, la Guinée-Bissau, au titre des critères de premier rang, n'a pas respecté le critère clé en 2015, comme en 2014. Au niveau des critères de second rang, aucun critère n'a été respecté en 2015. En 2016, deux critères de premier rang seraient respectés. Le critère relatif à l'endettement ne serait pas respecté. Aucun critère de second rang ne serait respecté en 2016.

2.4.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

En 2015, la situation économique a été marquée par un regain de croissance en rapport avec le dynamisme des activités enregistré dans tous les secteurs de l'économie. L'exécution des opérations financières de l'Etat s'est soldée par une légère dégradation du solde global en dépit des améliorations enregistrées dans le

recouvrement des recettes fiscales. En matière de convergence, le critère clé n'a pas été respecté. Au niveau du second rang, aucun critère n'a été respecté.

En 2016, il est attendu un taux de croissance du PIB réel de 5,8%. Cette projection serait basée sur la bonne tenue de la campagne agricole et le dynamisme des secteurs secondaire et tertiaire.

Cependant, les efforts déployés ainsi que l'accalmie née de la présidentielle et des législatives en 2015 semblent être annihilés par des facteurs politiques peu favorables. En effet, les dissensions au sein du parti politique au pouvoir continuent de paralyser les actions gouvernementales ainsi que celles de l'Assemblée nationale. En outre, une mobilisation encore faible des recettes fiscales et des dépenses courantes encore importantes, notamment la masse salariale constituent des points faibles dans la gestion budgétaire. Afin de consolider le cadre macroéconomique et d'améliorer les conditions de convergence, les Autorités devraient :

- consolider la stabilité sociopolitique et la sécurité pour favoriser la reprise de la coopération et des activités économiques;
- poursuivre l'assainissement des finances publiques par :
 - le renforcement des capacités des régies financières pour améliorer le niveau de recouvrement des recettes budgétaires ;
 - l'actualisation de l'audit de la dette intérieure ;
 - l'intensification de la lutte contre la fraude fiscale et la suppression des dépenses extrabudgétaires ;
 - la maîtrise de l'évolution de la masse salariale.

Tableau 05 : Evolution des indicateurs de convergence pour la Guinée Bissau

	Normes	2014	2015	2016
Critères de premier rang				
Solde global/PIB	$\geq - 3\%$	-3,1	-3,2	-1,9
Taux d'inflation	$\leq 3\%$	-1,0	1,4	<3,0
Encours de la dette publique/PIB	$\leq 70\%$	62,9	68,2	71,9
Critères de second rang				
Masse salariale/Recettes fiscales	$\leq 35\%$	71,1	50,1	47,9
Taux de pression fiscale	$\geq 20\%$	8,5	10,2	10,0
Taux de croissance du PIB (%)		2,3	6,1	5,8

Source : Commission de l'UEMOA, CNPE Guinée-Bissau.

2.5. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU MALI

En 2015, l'activité économique a enregistré un taux de croissance du PIB réel de 6,0% contre 7,0% en 2014. Cette évolution s'explique par la performance enregistrée dans les secteurs primaire et tertiaire. L'activité s'est déroulée dans un contexte de hausse modérée des prix. Le taux d'inflation annuel moyen a été de 1,5%. En 2016, le taux de croissance est estimé à 5,3%.

La situation des finances publiques a été marquée par une amélioration du recouvrement des recettes budgétaires et dons qui passent de 17,2% du PIB en 2014 à 18,7% en 2015. De même, les dépenses totales et prêts nets ont été contenues à 20,9% du PIB légèrement au-dessus du niveau de 20,0% de 2014. Le solde global s'est situé à -2,3% du PIB contre -2,8% en 2014.

Au niveau de la balance des paiements, le déficit du compte courant s'est établi à 3,3% du PIB contre 4,7% en 2014, en liaison avec le repli du déficit commercial et l'augmentation des flux nets de revenus secondaires. Le repli du déficit du compte courant devrait se poursuivre en 2016 où il se situerait à 3,0% du PIB, en liaison notamment avec une baisse des importations plus importante que celle des exportations.

La situation monétaire est caractérisée par une baisse des avoirs extérieurs nets et une hausse du crédit intérieur. Quant à la masse monétaire, elle a augmenté de 13,2% sur la période sous revue, pour s'établir à 2.237,1 milliards en décembre 2015.

En matière de convergence, le pays a respecté les trois critères de premier rang, ainsi qu'un critère de second rang, celui de la masse salariale rapportée aux recettes fiscales.

2.5.1. PRODUCTION

En 2015, l'activité économique a enregistré un taux de croissance de 6,0%, après 7,0% en 2014. Cette bonne orientation de l'activité économique est portée par les performances des secteurs primaire et tertiaire.

La valeur ajoutée du secteur primaire s'est accrue de 7,5% après une hausse de 9,3% en 2014, a en liaison avec une pluviométrie favorable, une augmentation de la superficie de terres cultivée et la fourniture d'intrants agricoles de bonne qualité au début de la saison. Le secteur s'est bien préparé et a pu exploiter toutes les opportunités qui se sont présentées. Ainsi, le secteur primaire a bénéficié de beaucoup de soutiens et a connu une bonne croissance grâce aux branches « agriculture vivrière hors riz ».

Le secteur secondaire a enregistré une baisse de 0,6% en 2015 après une forte croissance de 9,1% en 2014. Cette contre-performance s'explique par les difficultés qu'ont connues les industries agro-alimentaires et textiles avec des croissances négatives de 8,8% et 8,6%. Seuls, les productions de d'eau et d'électricité et les BTP ont enregistré des croissances positives soit respectivement 7,2% et 5,2%.

La production du secteur tertiaire a enregistré une croissance de 7,0%, tirée par les branches « transports et télécommunications » (9,9%) « commerce » (5,0%), « services financiers » (5,3%), « autres services non financiers » (6,1%) et « Administration publique » (9,7%).

Au total, les contributions à la croissance du PIB des secteurs primaire, secondaire et tertiaire ont été respectivement de 2,5 points, -0,1 point et 3,6 points

Du niveau de la demande, la consommation finale a progressé de 6,2%. La consommation finale des ménages a progressé de 5,8% contre 7,5% en 2014 tandis que celle de l'administration publique a connu une hausse de 8,1% contre 2,0% en 2014. L'évolution de la consommation finale des ménages s'explique par l'augmentation des revenus dans le secteur privé notamment, l'augmentation du salaire mensuel minimum de 28 460 F à 35 000 F.

La Formation brute de capital fixe (FBCF) a augmenté de 7,5% grâce au dynamisme des investissements publics contre 5,2% en 2014. Les importations ont progressé de 5,7% portées notamment par les biens intermédiaires et d'équipement. Les exportations ont également enregistré une hausse de 4,7%.

Les contributions de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs à la croissance du PIB en 2015 ont été de 5,6 points, 1,6 point et -1,2 point, respectivement.

Pour l'année 2016, le taux de croissance de l'activité économique est projeté à 5,3% en rapport avec la poursuite du dynamisme de l'activité dans l'ensemble des secteurs économiques et de la mise en œuvre des plans de développement mis en œuvre par le Gouvernement avec les bailleurs de fonds.

Le secteur primaire progresserait de 6,0% en liaison avec la hausse des cultures vivrières et industrielles de 8,3% et 7,0% respectivement et soutenues par la politique de développement des filières mises en œuvre par le Gouvernement. De plus, une attention est accordée au bétail, à la pêche et la sylviculture.

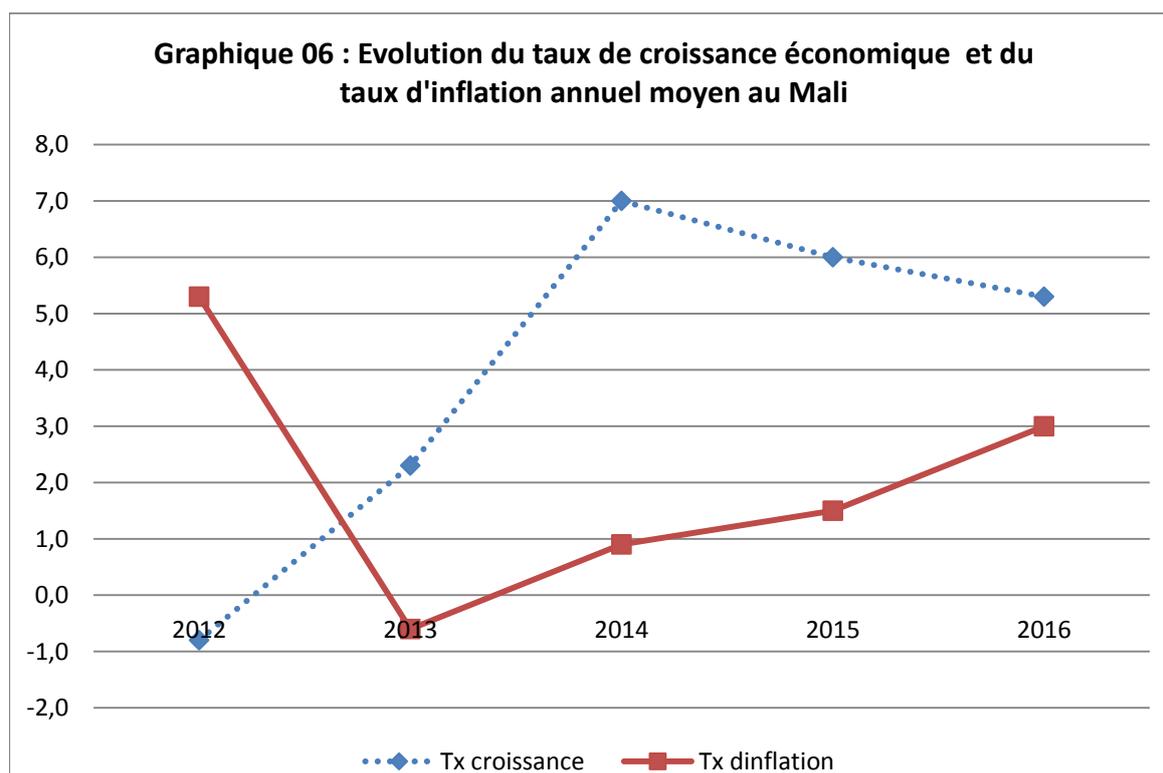
Au niveau du secteur secondaire, la tendance de l'année dernière s'inverserait et seule l'exploitation minière serait en baisse. Toutes les autres branches croîtraient significativement et permettraient une croissance de 3,8% du secteur contre -0,6% en 2015.

Le secteur tertiaire connaîtrait comme en 2015, une croissance de 5,9% grâce au dynamisme de l'ensemble de ses composantes. Les transports et télécommunication viendraient en tête avec une croissance de 8,8% et sera suivie du commerce qui progresserait de 6,6%. Les services financiers et non financiers évolueraient à la hausse avec des taux de 3,8% et 4,3%. La valeur ajoutée de l'administration publique connaîtrait une croissance de 4,7%.

Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance seraient de 1,7 point, 1,0 point et 2,6 points, respectivement.

Du côté des emplois, la croissance du PIB réel a été tirée par la consommation finale qui a enregistré une croissance de 4,4%. La formation brute de capital fixe progresserait de 6,9%. Au niveau des échanges extérieurs, les importations et les exportations ont enregistré des hausses respectives 3,5% et 4,7%.

Au total, les contributions de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs à la croissance du PIB, ressortiraient à 4,0 points, 1,8 point et -0,5 point, respectivement.



2.5.2 PRIX ET INFLATION

L'activité économique s'est déroulée dans un contexte marqué par de faibles tensions inflationnistes. En effet, en 2015, le taux d'inflation annuel moyen a été de 1,5% contre 0,9% en 2014. Cette évolution s'explique principalement par la hausse des prix des produits alimentaires. Quant au taux de l'inflation sous-jacente, il est ressorti à 0,7% en 2015 contre 1,9% en 2014.

En 2016, l'inflation devrait rester modérée. Au cours du premier trimestre, le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à -1,6% contre 0,7% au cours du premier trimestre 2015. Cette baisse des prix s'explique principalement par le recul au niveau des fonctions « produits alimentaires et boissons non alcoolisées (-3,1% contre +1,5%) et « transport (-4,0% contre -0,9%). Si cette tendance se maintient, le taux d'inflation devrait rester en dessous de 3% en 2016.

2.5.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

Les recettes totales ont progressé de 20,6% en 2015 pour atteindre 14,6% du PIB nominal contre 13,2% en 2014. Cette performance est tirée par les recettes fiscales en hausse de 21,6% pour se situer à 14,0% du PIB. Les recettes non fiscales ont progressé de 3% pour se retrouver comme en 2014 à 0,7% du PIB nominal. Les performances en matière de recouvrement des recettes budgétaires s'expliquent par les réformes mises en place par les régies financières afin de mieux cerner les activités des opérateurs économiques.

Les dons budgétaires ont progressé de 31,9% en 2015 pour représenter 2,7% du PIB contre 2,2% du PIB en 2014.

Les dépenses totales et prêts-nets en 2015, ont progressé de 14,3% pour s'établir à 20,9% du PIB contre 20,0% en 2014. Cette évolution est imputable à la hausse concomitante des dépenses courantes et d'investissement. Les dépenses courantes ont progressé de 8,7% en rapport avec notamment la hausse de la masse salariale de 14,3% et des intérêts de la dette publique de 10,1%. Les dépenses en capital ont crû de 23,0% pour s'établir à 7,3% du PIB contre 6,5% en 2014. La hausse de la masse salariale s'explique notamment par la revalorisation (10%) des traitements indiciaires des fonctionnaires et des salaires de base du personnel de l'administration relevant du code de travail, du personnel enseignant contractuel de l'Etat et du personnel enseignant contractuel des collectivités territoriales.

L'exécution des opérations financières de l'Etat à fin 2015 s'est soldée par une réduction du déficit global qui passe de 2,8% du PIB nominal en 2014 à 2,3% en 2015.

En 2016, l'exécution des opérations financières de l'Etat se caractériserait par une aggravation du déficit global qui passerait de 2,3% du PIB nominal en 2015 à 3,7% en 2016. Les recettes totales progresseraient de 12,6%, tirées par le recouvrement des recettes fiscales en hausse de 12,9%. Les recettes non fiscales devraient augmenter de 6,8%. Les dons s'inscriraient en baisse de 19,5%

Les dépenses totales et prêts nets croîtront de 15,3% et atteindront 22,5% du PIB nominal contre 20,9% en 2015, reflétant la hausse de 12,7% des dépenses courantes et 28,9% des dépenses en capital.

En ce qui concerne la dette publique totale, son encours est passé de 1930 milliards en 2014 à 2256,9 milliards en 2015 pour se situer à 31,3% du PIB contre 27,3% en 2014.

2.5.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

Le solde global de la balance des paiements est ressorti déficitaire de 87,1 milliards, contre -133,0 milliards en 2014, soit une amélioration de 45,9 milliards. Cette évolution résulte essentiellement d'une réduction du déficit des transactions courantes et d'une augmentation de l'excédent du compte de capital qui ont plus que compensé le repli des flux nets de capitaux au titre du compte financier.

Le déficit du compte courant s'est amélioré pour passer de 334,1 milliards en 2014 (4,7% du PIB) à 252,6 milliards en 2015, soit 3,3% du PIB. Hors dons, le déficit courant est passé de 5,7% du PIB à 4,2% en 2015. Cette orientation reflète l'amélioration de la balance des biens et des revenus secondaires dont les effets ont été atténués par une dégradation du déficit du solde des services et des revenus primaires. L'amélioration du solde commercial a été tirée par un accroissement des recettes d'exportation (+8,1%) associé à une légère baisse des importations (-0,2%). La baisse des flux nets de capitaux au titre du compte financier est essentiellement imputable aux opérations extérieures des entreprises privées à participation étrangère.

Le repli du déficit du compte courant devrait se poursuivre en 2016 où il se situerait à 3,0% du PIB, en liaison principalement avec une baisse des importations (-3,8%) plus importante que celle des exportations (-3,4%). Le recul des importations s'expliquerait notamment par la réduction de la valeur des achats de produits pétroliers (-20,6%) en relation avec le repli des cours sur le marché international.

2.5.5. SITUATION MONETAIRE

Les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires se sont établis à 535,6 milliards à fin décembre 2015, en baisse de 87,1 milliards par rapport à décembre 2014, reflétant la dégradation de 107,2 milliards des avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale.

Le crédit intérieur s'est établi à 1.692,2 milliards à fin décembre 2015, en hausse de 320,3 milliards ou 23,3% par rapport à décembre 2014. La position nette du Gouvernement qui était créditrice de 86,1 milliards en décembre 2014, s'est dégradée de 30,9 milliards pour se situer à 55,2 milliards à fin décembre 2015. L'encours des crédits à l'économie a augmenté de 289,4 milliards ou 19,9%, pour atteindre 1.747,5 milliards, à la suite de l'accroissement de 288,4 milliards ou 19,9% des crédits ordinaires.

La masse monétaire s'est située à 2.237,1 milliards, en hausse de 13,2% par rapport à fin décembre 2014. Cette augmentation de la liquidité globale est liée à la hausse de 19,3% des dépôts en banque dont l'impact a été atténué par le recul de 8,2% de la circulation fiduciaire.

2.5.6. ETAT DE LA CONVERGENCE

L'état de la convergence se présente comme suit :

Critères de premier rang

- **Le ratio du solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal** s'est établi à -2,3% contre -2,8% en 2014. En 2016, ce critère s'établirait à -3,7% ;
- **Le taux d'inflation annuel moyen** a été de 1,5% contre 0,9% en 2014. Il serait respecté en 2016 ;

- **Le ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal** s'est établi à 31,3% contre 27,3% en 2014. En 2016, ce ratio s'établirait à 30,3%.

Critères de second rang :

- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** a été de 33,1% contre 35,2% en 2014. En 2016, il est projeté à 32,8% ;
- **Le taux de pression fiscale** est à 14,0% contre 12,5% en 2014. En 2016, ce critère est prévu à 14,7%.

En 2015, les trois critères de premier rang ont été respectés ainsi qu'un critère de second rang (le critère de la masse salariale). En 2016, le critère clé et le taux de pression fiscale ne seraient pas respectés.

2.5.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

En 2015, l'activité économique a été caractérisée par un ralentissement du taux de croissance de 6,0% contre 7,0% en 2014. En ce qui concerne les finances publiques, on assiste à une amélioration du taux de de pression fiscale qui reste toutefois largement en deçà de la norme communautaire. Les autorités maliennes sont invitées à poursuivre le renforcement du cadre macroéconomique à travers les mesures ci-après :

- consolider la paix et promouvoir la stabilité socio politique ;
- renforcer la sécurité au plan national, le dialogue et la reconstruction du nord conformément à l'Accord pour la Réconciliation et la Paix au Mali (ARPM) signé le 15 mai 2015 ;
- poursuivre le soutien au secteur agricole pour assurer une production agricole suffisante en vue de contenir les tensions inflationnistes et d'améliorer le revenu réel des ménages ;
- poursuivre la mise en œuvre des réformes des régies financières pour un meilleur recouvrement des recettes budgétaires ;
- maîtriser l'évolution des dépenses courantes.

Tableau 06 : Evolution des indicateurs de convergences pour le Mali

	Normes	2012	2013	2014	2015	2016
Critères de 1 ^{er} rang						
Solde global/PIB	>= - 3%	-0,9	-2,3	-2,8	-2,3	-3,7
Taux d'inflation	<= 3%	5,3	-0,6	0,9	1,5	<3,0
Encours de la dette publique/PIB	<= 70%	24,3	26,4	27,3	31,3	30,3
Critères de 2 nd rang						
Masse salariale/Recettes fiscales	<= 35%	38,4	36,1	35,2	33,1	32,8
Taux de pression fiscale	>= 20%	11,9	12,3	12,5	14,0	14,7
Taux de croissance du PIB (%)		-0,8	2,3	7,0	6,0	5,3

Sources : Commission de l'UEMOA, CNPE Mali

2.6 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU NIGER

En 2015, l'activité économique a enregistré un taux de croissance économique de 3,5% contre 7,1% en 2014. Cette décélération de la croissance économique s'explique par la baisse du rythme de progression de la production agricole et le repli des activités minière et pétrolière.

Cette croissance s'est réalisée dans un contexte d'évolution modérée des prix avec un taux d'inflation annuel moyen en hausse de 1,0%, après une baisse de 0,9% en 2014.

En matière de finances publiques, le déficit global s'est aggravé pour représenter 9,1% du PIB contre 8,1% en 2014. En 2016, le déficit se réduirait pour représenter 6,8% du PIB.

Les comptes extérieurs se caractérisent par une dégradation du déficit de la balance courante qui est passé de 15,8% du PIB en 2014 à 17,4% en 2015, en rapport notamment avec une aggravation du déficit de la balance commerciale, amenée par une réduction des recettes tirées des ventes d'uranium et de pétrole. En 2016, le déficit courant se situerait à 14,8% du PIB, en liaison avec une réduction du déficit de la balance des biens et services.

La situation monétaire s'est caractérisée par une baisse des avoirs extérieurs nets et une progression du crédit intérieur. Quant à la masse monétaire, elle a augmenté de 40,6 milliards, pour se situer à 1.153,1 milliards à fin décembre 2015.

En matière de convergence, deux (02) critères de premier rang ont été respectés en 2015 et aucun de second rang ne l'a été. En 2016, deux critères de premier rang et un critère de second rang seraient respectés.

2.6.1. PRODUCTION

L'activité économique a ralenti après le rebond observé en 2014. Le taux de croissance économique s'est établi à 3,5% contre 7,1% en 2014. Cette baisse du rythme d'évolution de l'activité économique est essentiellement due à la faible progression de la production agricole et à la baisse des productions de l'uranium et du pétrole.

Le secteur primaire a enregistré une hausse de 1,4% en 2015 contre 9,0% en 2014. Cette décélération de la croissance du secteur primaire est essentiellement imputable à la faible augmentation de la production agricole (1,4%), en rapport avec la baisse des cultures irriguées (-13,2%), notamment le poivron (-42,9%), l'oignon (-25,5%) et la tomate (-22,7%). A cela, il faut ajouter la baisse de l'activité de la pêche (-10%).

La baisse de la production de la pêche est due essentiellement à l'insécurité autour du Lac Tchad (région de Diffa) tandis que la faible progression de l'exploitation

forestière est en lien avec l'utilisation de plus en plus importante par les ménages du gaz en remplacement du bois de chauffe.

Le secteur secondaire a enregistré une baisse de 1,6% en 2015, après un repli de 1,5% en 2014. Cette contre-performance s'explique par la baisse de toutes les composantes de ce secteur, à l'exception de la branche construction.

Ainsi, la production de l'uranium enregistre une baisse de 1,0%, celles du pétrole brut et de la raffinerie connaissent un repli de 12,7% et 7,6%, tandis que la production énergétique baisse de 5,3%. Ces baisses ont été atténuées par le bon comportement de la branche construction qui a connu une hausse de 6,6%.

Le secteur tertiaire a quant à lui enregistré un taux de croissance de 5,8% en 2015 contre 8,6% en 2014. Cette évolution est imputable à la bonne tenue des activités d'administration publique (7,1%) et de celles des autres services (7,9%), notamment les communications et les services aux entreprises..

Au total, les contributions à la croissance du PIB en 2015 des secteurs primaire, secondaire et tertiaire ont été de 0,6 point de pourcentage, -0,2 point, 3,2 points, respectivement.

En termes d'emplois, le dynamisme de la consommation finale et des investissements a été tempéré par la forte baisse des exportations. En effet, la consommation finale est en hausse de 7,4% en 2015, comme en 2014, portée par la composante publique. La consommation finale des ménages a enregistré une hausse de hausse de 7,0% en 2015, contre 4,6% en 2014. Cette hausse s'explique par l'augmentation de l'offre des produits, consécutive à la bonne campagne agricole de l'année précédente et à la hausse des revenus des ménages consécutive à l'accroissement de la masse salariale. Après le rebond de l'année précédente (21,7%), la consommation finale des Administrations publiques accuse une hausse de 12,8% en 2015. Cette évolution est imputable à l'augmentation de certaines catégories de dépenses publiques, notamment les dépenses de salaires, de fonctionnement et de sécurité.

Les investissements ont poursuivi leur progression en 2015 avec un taux de croissance de 5,3% contre 11,4% en 2014 et 5,8% en 2013. Cette évolution, quoique à un rythme moyen soutenu que l'année passée, est imputable à la FBCF publique qui s'est accrue de 5,7% et à la FBCF privée qui a progressé de 5,0%.

La hausse de la FBCF publique est due à la poursuite des investissements dans les infrastructures (routes, échangeurs..), tandis que la baisse du rythme d'évolution de la FBCF privée s'explique par la fin des travaux (ou leur suspension) par certaines sociétés minières et pétrolières.

Les échanges extérieurs se caractérisent, en 2015, par une hausse de 4,3% des importations et une baisse de 13,0% des exportations, en rapport avec le recul des ventes de l'uranium et des produits pétroliers. Cette évolution s'est traduite par une aggravation du déficit du commerce extérieur qui passe de 18,5% du PIB en 2014 à 22,7% en 2015.

Au total, les contributions de la consommation finale, de l'investissement et du commerce extérieur à la croissance du PIB en 2015 ont été de 6,7 points, 1,8 point et -1,4 point de pourcentage, respectivement.

Le taux d'épargne intérieure brute a baissé de 3,0 points de pourcentage, en se situant à 16,6% en 2015. Parallèlement, le taux d'investissement s'est amélioré pour ressortir à 39,3% en 2015.

En 2016, il est prévu un taux de croissance du PIB réel de 5,2% contre 3,5% en 2015, soutenu par tous les secteurs. .

Le taux de croissance du secteur primaire s'établirait à 3,8% en 2016 contre 1,4% en 2015. Cette accélération est essentiellement liée à la branche agriculture qui progresserait de 4,1% contre 1,2% en 2015, en lien avec l'hypothèse d'un volume pluviométrique plus important que celui de l'année précédente et d'un renforcement des actions dans le cadre de l'Initiative 3N « les Nigériens Nourrissent les Nigériens ».

En ce qui concerne le secteur secondaire, le taux de croissance s'établirait à 8,0% en 2016 contre -1,6% en 2015, en rapport avec la reprise de la production pétrolière et celle de l'énergie, ainsi que la poursuite du chemin de fer et le démarrage des travaux de construction de l'oléoduc.

Pour ce qui est du secteur tertiaire, le taux de croissance serait de 4,1% en 2016 contre 5,8% en 2015. Cette décélération est due à un ralentissement des activités financières, d'hébergement et restauration et des administrations publiques.

Globalement, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2016 s'établiraient à 2,1 points; 0,8 point; 2,3 points, respectivement.

Du côté de la demande, la croissance serait portée par la consommation finale des ménages et les exportations

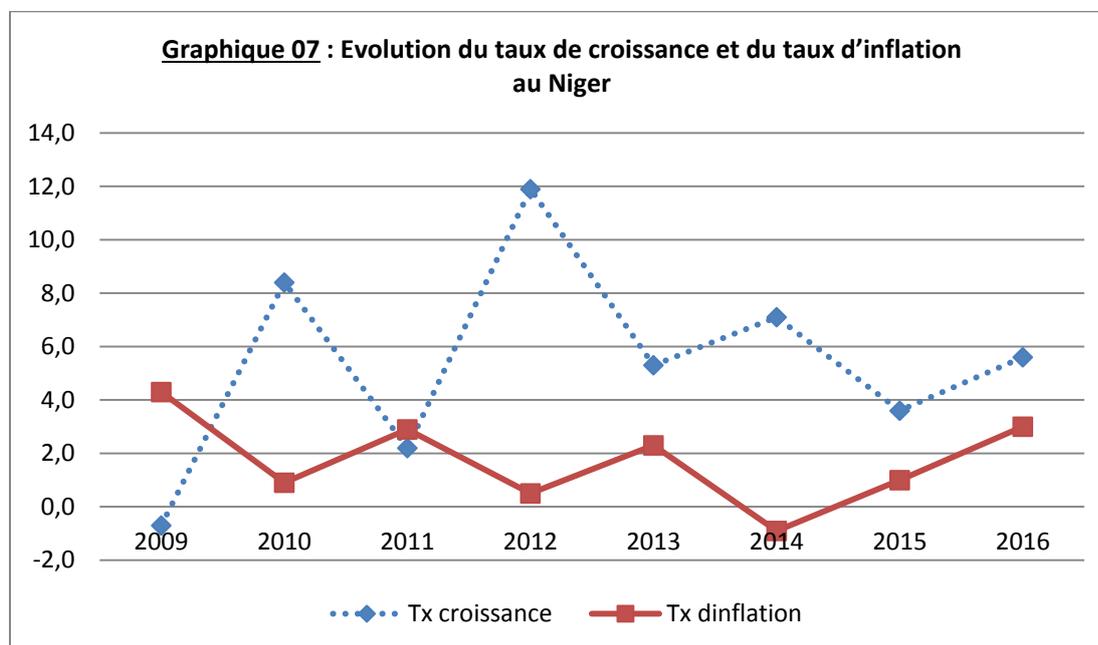
La consommation finale progresserait de 4,3% en 2016. Cette évolution résulterait de la hausse combinée des consommations finales des ménages et des administrations publiques qui passeraient respectivement de 5,5% et 14,7% en 2015 à 4,3% et 4,1% en 2016.

Les investissements connaîtraient une baisse de 6,0% en 2016 après une augmentation de 5,3% en 2015, en lien avec le recul de la FBCF publique (-5,2%), et de la FBCF privée (-6,2).

Les exportations des biens et services progresseraient de 2,6% en 2016 après une baisse de 13% en 2015 en rapport avec la reprise de la production minière et pétrolière;

Les importations des biens et services afficheraient une baisse de 7,1% en 2016, après une hausse de 4,3% en 2015. Cette évolution est imputable à la baisse des importations des biens d'équipement, en lien avec le recul des investissements dans le domaine minier et pétrolier.

Au total, les contributions de la consommation finale, de l'investissement et du solde extérieur à la croissance du PIB en 2016, s'établiraient à 3,7 points de pourcentage, -2,2 points et 3,7 point, respectivement.



2.6.2. PRIX ET INFLATION

En 2015, l'activité économique s'est déroulée dans un contexte de hausse modérée des prix. En effet, sur l'ensemble de l'année le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à 1,0% après une baisse de 0,9% en 2014. Cette hausse modérée s'explique par les mesures prises par le Gouvernement relatives à la vente des céréales à prix modérés, à la distribution gratuite des vivres aux populations vulnérables exposées à la forte insécurité alimentaire ont permis de contenir l'inflation à un niveau relativement bas. A cela, il faut ajouter la stabilité des prix des hydrocarbures à la pompe qui se poursuit depuis l'année 2013. Quant au taux de l'inflation sous-jacente, il est ressorti à 1,8% contre -0,7% en 2014.

En 2016, l'on s'attend à une évolution modérée de l'inflation, en rapport avec les actions du Gouvernement pour un meilleur approvisionnement des marchés en produits agricoles. En effet, au cours du premier trimestre, le taux d'inflation moyen a été de 0,9% contre 0,3% au cours du premier trimestre 2015. La hausse enregistrée est due principalement à l'augmentation des prix des produits alimentaires et du transport. Toutefois, si cette tendance se maintient, le taux d'inflation resterait en-dessous de 3% en 2016.

2.6.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

En 2015, la situation des finances publiques est caractérisée par une aggravation des principaux déficits budgétaires. En effet, les recettes budgétaires totales ont

enregistré une hausse de 7,1% pour représenter 17,9% du PIB contre 17,4% en 2014. Cette amélioration des recettes budgétaires en 2015 est essentiellement liée à la hausse des recettes fiscales, les recettes non fiscales ayant enregistré une baisse.

Les recettes fiscales ont progressé de 8,1% en 2015 pour porter le taux de pression fiscale à 16,1% contre 15,5% en 2014. Cette consolidation des recettes fiscales résulte d'une augmentation de 3,4% des recettes de la fiscalité intérieure et d'une hausse de 23% des recettes de la fiscalité de porte. L'amélioration des recettes fiscales s'explique par les mesures prises par les régions financières visant à conforter la lutte contre les fraudes fiscales, à assurer une meilleure administration de la TVA, à mener un contrôle strict des exonérations et à établir une meilleure fiscalisation du secteur informel.

Les recettes non fiscales et les comptes spéciaux du Trésor ont connu une baisse de 1,2% en 2015 (soit 1,8% du PIB), contre une hausse de 65,4% en 2014. Ces recettes sont essentiellement constituées des dividendes des sociétés minières et pétrolières et des licences de la téléphonie mobile. Les dons mobilisés ont enregistré une hausse de 6,3% pour représenter 5,5% du PIB contre 5,4% en 2014. Cette évolution provient d'une augmentation de 12,8% des dons programmes et de 3,3% des dons projets.

Les dépenses totales et prêts nets ont augmenté de 9,6% pour représenter 32,6% du PIB contre 31,0% en 2014. Cette augmentation est portée à la fois par les dépenses courantes et les dépenses en capital.

L'accroissement des dépenses courantes de 9,5% en 2015, provient principalement de la hausse de la masse salariale (16,6%), des dépenses de fonctionnement (23,0%) et des intérêts payés (66,3%). La progression de la masse salariale est liée aux recrutements dans la Fonction publique et à la revalorisation des primes et aux avancements et rappels. Quant à l'accroissement des dépenses de fonctionnement (+19,6%), il est dû à l'organisation des élections présidentielle et législatives. Cette hausse des dépenses courantes a été atténuée par la baisse de 7,5% des dépenses de transferts et subventions.

Les dépenses en capital ont progressé de 8,7% en 2015 pour représenter 17,1% du PIB, après une hausse de 28,9% en 2014. Cette évolution résulte d'une progression des dépenses en capital financées sur ressources propres de 11,5% et d'une hausse de 19,4% des dépenses en capital financées sur ressources extérieures. Ces dépenses ont été, pour une large part, orientées vers les secteurs sociaux et les infrastructures économiques.

Au total, le déficit global hors dons et le déficit global dons compris se sont aggravés pour représenter respectivement 14,7% et 9,1% du PIB en 2015 contre 13,6% et 8,1% en 2014.

A fin décembre 2015, l'encours de la dette publique intérieure et extérieure a représenté 36,2% du PIB, contre 25,6% du PIB en 2014. La composante extérieure

de cette dette représente 73,2% de l'encours total dont 11,3% de dette commerciale. Cette dette commerciale est essentiellement composée de la fraction de la dette garantie par l'Etat sur le prêt de 880 millions de dollars US auprès de la CNPC, destinés au financement de la construction de la Raffinerie de Zinder (SORAZ). Le service de la dette extérieure est estimé à 38,3 milliards pour l'année 2015, soit 5,0% des recettes budgétaires et 5,5% des recettes d'exportation.

En 2016, il est attendu une baisse des déficits. Les recettes budgétaires progresseraient de 2,9% pour représenter 17,5% du PIB. Cette hausse serait essentiellement liée à celle des recettes fiscales en augmentation de 9,9%. La hausse des recettes fiscales serait imputable aux performances attendues des impôts sur le revenu (17,1%), des taxes sur biens et services (21,0%) et des recettes douanières (23,0%). Cette évolution favorable serait atténuée par le recul des autres recettes fiscales (-31,1%). Globalement, la hausse des recettes fiscales devrait se traduire par une amélioration du taux de pression fiscale, qui passerait de 16,1% en 2015 à 16,8% en 2016. Quant aux recettes non fiscales, elles devraient connaître une forte baisse (-60,5%), en liaison avec la baisse au niveau des sociétés minières et pétrolières.

En ce qui concerne les dépenses totales et prêts nets, ils reculeraient de 3,1% pour représenter 30,0% du PIB, en liaison avec la baisse des dépenses en capital. Les dépenses courantes progresseraient de 4,2% en liaison avec la baisse des dépenses de fonctionnement qui avaient connu une forte hausse du fait des dépenses liées à la préparation des élections.

Ces évolutions se traduiraient par un déficit global hors dons et un déficit global qui représenteraient 12,5% et 6,8% du PIB, respectivement.

2.6.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

Le solde global de la balance des paiements est ressorti déficitaire de 136,1 milliards, en dégradation de 317,5 milliards par rapport à l'excédent de 181,4 milliards enregistré en 2014. Cette évolution résulte d'une dégradation du déficit des transactions courantes combinée à un repli de l'excédent du compte de capital et à une baisse des flux nets de capitaux au titre du compte financier.

Le déficit du compte courant s'est creusé pour passer de 645,3 milliards en 2014 (15,8% du PIB) à 737,2 milliards en 2015, soit 17,4% du PIB. Hors dons, le déficit courant est passé de 17,5% du PIB à 19,3% en 2015. Cette orientation reflète la détérioration de la balance des biens et des services et la baisse de l'excédent du solde des revenus secondaires dont les effets ont été atténués par une amélioration du déficit du solde des revenus primaires. Le solde commercial a subi l'influence du repli des recettes tirées des ventes d'uranium (-21,0%) et de pétrole (-38,4%) qui passent respectivement de 240,5 milliards et 143,2 milliards en 2014 à 190,1 milliards et 88,2 milliards en 2015.

La baisse des flux nets de capitaux au titre du compte financier a été induite par le recul des investissements directs (-17,5%) et des autres investissements, en liaison avec la prudence observée par les investisseurs, au regard notamment de la baisse des cours internationaux des matières premières. En 2016, le déficit courant se situerait à 14,8% du PIB, en liaison avec une réduction du déficit de la balance des biens et services.

2.6.5. SITUATION MONETAIRE

La position extérieure nette des institutions monétaires est ressortie en baisse de 136,2 milliards, par rapport à décembre 2014 pour s'établir à 579,0 milliards à fin décembre 2015.

L'encours du crédit intérieur s'est inscrit en hausse de 191,4 milliards ou 38,4% pour ressortir à 689,9 milliards à fin décembre 2015. La position nette créditrice du Gouvernement qui était de 75,1 milliards en décembre 2014, s'est détériorée de 115,9 milliards pour atteindre un niveau débiteur de 40,8 milliards à fin décembre 2015, en liaison avec la hausse des dettes de l'Etat vis-à-vis des banques et la baisse de ses dépôts à la Banque Centrale. L'encours des crédits à l'économie s'est situé à 649,1 milliards, en hausse de 75,5 milliards ou 13,2% par rapport à son niveau de décembre 2014.

La masse monétaire a enregistré un flux de 40,6 milliards, pour se situer à 1.153,1 milliards à fin décembre 2015. Cette hausse de la liquidité globale se reflète dans l'augmentation de 6,1% de la circulation fiduciaire et celui de 1,6% des dépôts en banque.

2.6.6. ETAT DE LA CONVERGENCE

L'état de la convergence se présente comme suit :

Critères de premier rang

- **Le ratio du solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal** s'est établi à -9,1% contre -8,1% en 2014. En 2016, il ressortirait à -6,8% ;
- **Le taux d'inflation en moyenne annuelle** s'est établi à 1,0% en 2015 contre -0,9% en 2014. En 2016, le taux d'inflation annuel moyen ne devrait pas atteindre 3% ;
- **Le ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB** est ressorti à 36,2% en 2015 contre 25,6% en 2014. En 2016, il se situerait à 33,0%.

Critères de second rang

- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** s'est élevé à 36,5% en 2015 contre 33,9% en 2014. En 2016, il ressortirait à 34,4% ;

- **Le taux de pression fiscale** s'est établi à 16,1% en 2015 contre 15,5% en 2014. En 2016, il se situerait à 16,8%.

Au total deux critères de premier rang ont été respectés en 2015 et aucun critère de second rang ne l'a été. Pour 2016, il est prévu le respect de deux critères de premier rang et un critère de second rang.

2.6.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Les performances économiques en 2015 n'ont pas été très bonnes au Niger en liaison avec les mauvaises conditions climatiques, la baisse des cours des matières premières et la crise sécuritaire dans la région sahélienne. Il en est résulté une aggravation des déficits publics. Pour 2016, il est prévu une amélioration des performances macroéconomiques et une réduction des déficits. Toutefois, le déficit du solde budgétaire global resterait très élevé.

Aussi, pour améliorer le profil des critères de convergence, notamment le solde global les autorités sont invitées à :

- poursuivre la mobilisation des recettes fiscales en mettant un accent particulier sur la maîtrise des exonérations ;
- poursuivre la mise en œuvre des réformes initiées dans le cadre communautaire, notamment la transposition et la mise en exécution des Directives relatives au cadre harmonisé des finances publiques;
- renforcer la politique de maîtrise de l'eau à travers l'Initiative « 3N » et la promotion des filières des produits d'exportation afin de renforcer les bases de la croissance économique et de réduire le déficit du solde extérieur courant ;
- assurer un suivi rigoureux de la gestion de la dette publique intérieure et extérieure.

Tableau 07 : Evolution des indicateurs de convergence pour le Niger

	Normes	2014	2015	2016
Critères de premier rang				
Solde global/PIB	$\geq - 3\%$	-8,1	-9,1	-6,8
Taux d'inflation	$\leq 3\%$	-0,9	1,0	$<3,0$
Encours de la dette publique/PIB	$\leq 70\%$	25,6	36,2	33,0
Critères de second rang				
Masse salariale/Recettes fiscales	$\leq 35\%$	33,9	36,5	33,4
Taux de pression fiscale	$\geq 20\%$	15,5	16,1	16,8
Taux de croissance du PIB (%)		7,1	3,5	5,2

Source : Commission de l'UEMOA-CNPE Niger.

2.7 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU SENEGAL

L'économie sénégalaise, après une croissance morose sur la période récente, s'est inscrite sur une nouvelle trajectoire, au lendemain de l'adoption du Plan Sénégal Émergent (PSE). En effet, le démarrage d'importants investissements publics, notamment, dans l'agriculture, les infrastructures et l'énergie, conjugué à la relance des industries et aux performances remarquables du sous-secteur agricole ont concouru à relever nettement le taux de croissance du PIB réel estimé à 6,5% en 2015, après 4,3% en 2014. Le taux d'inflation annuel moyen s'est situé à 0,1% contre -1,1% en 2014. En 2016, la relance de l'économie devrait se consolider à la faveur de la poursuite des projets du PSE. Ainsi, au regard des mesures de redressement et d'accélération des réformes, le taux de croissance du PIB réel est attendu à 6,6% en 2016 contre une estimation de 6,5% en 2015.

L'exécution des finances publiques en 2015 a été caractérisée par une réduction du déficit budgétaire, qui est passé de 5,1% du PIB en 2014 à 4,8% du PIB) en 2015. Cette évolution est imputable aux efforts déployés par les régies financières en vue de l'amélioration du recouvrement des recettes. En 2016, le déficit global ressortirait à 4,2% du PIB.

Au niveau des comptes extérieurs, le déficit du compte courant de la balance des paiements est ressorti à 7,1% du PIB contre 8,8% du PIB en 2014. L'excédent du compte de capital et d'opérations financières s'est, pour sa part, détérioré de 146,1 milliards, sous l'effet des capitaux publics nets. En 2016, le déficit du compte courant représenterait 6,3% du PIB.

La situation monétaire a été caractérisée en 2015 par une progression des avoirs extérieurs nets et du crédit intérieur. Reflétant l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire a augmenté de 13,4% pour se situer à 3.953,1 milliards en décembre 2015.

S'agissant des indicateurs de convergence, le Sénégal a respecté trois (3) critères en 2015, dont deux de premier rang. Les critères relatifs au solde global et au taux de pression fiscale n'ont pas été respectés. En 2016, seul le critère clé ne serait pas respecté.

2.7.1 PRODUCTION

En 2015, l'activité économique s'est consolidée avec un taux de croissance estimé à 6,5% contre 4,3% en 2014, en rapport avec les performances de l'ensemble des secteurs de l'économie, notamment la bonne tenue du sous-secteur agricole, des industries chimiques, du raffinage de pétrole, des cimenteries, de la construction, de l'énergie, des transports et des télécommunications.

La valeur ajoutée du secteur primaire a progressé de 18,2% en 2015 contre 2,4% en 2014. Ce bond significatif reflète le dynamisme du sous-secteur agricole, en progression de 31,7% en 2015 contre 1,7% en 2014, à la faveur de la saison hivernale particulièrement favorable combinée aux moyens dégagés par l'Etat dans

le cadre du Programme d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture Sénégalaise (PRACAS). En effet, l'objectif du Gouvernement d'atteindre l'autosuffisance en riz et en pomme de terre à l'horizon 2017, d'optimiser la filière arachidière et de développer les filières fruits et légumes ainsi que de diversifier les produits agricoles. Le Gouvernement a renforcé son accompagnement en termes de mise à disposition de semences, d'engrais et de matériels agricoles. Le sous-secteur a, par ailleurs, tiré avantage de la réalisation des aménagements hydro-agricoles dans les zones du nord et du sud, qui ont permis de renforcer l'exploitation des terres.

L'agriculture vivrière a enregistré une hausse de 35,4% en 2015, reflétant la bonne tenue des productions de riz (+62%), de mil-sorgho (+83%) et de maïs (+70%) associée à l'amélioration de 18% de la production horticole. En effet, la production d'oignon (50%), de pomme de terre (75,8%) et de patate douce (+41,1%) atténuée, toutefois, par le repli de la production de tomate (-26,7%).

Les performances de l'agriculture industrielle (20,9%) sont liées par à la hausse de 57% de production d'arachide. Au-delà de la bonne saison hivernale, la filière a tiré avantage de l'amélioration de la qualité des intrants, en l'occurrence, avec l'augmentation des quantités de semences certifiées. En revanche, la production de tomate industrielle s'est repliée de 41%, en liaison avec l'orientation des producteurs vers d'autres cultures, du fait des contraintes, notamment, liées à la faible demande des industries de transformation.

Le sous-secteur de l'élevage et de la chasse, une progression estimée à 4,8% en 2015, en liaison avec notamment, avec l'augmentation de 5,6% du cheptel en 2015. Par ailleurs, le sous-secteur a bénéficié de la bonne orientation des productions de lait et de volaille. En revanche, Le sous-secteur de la pêche, s'est contractée en 2015 (-1,0%), consécutivement aux replis de 2,8%, des débarquements de la pêche artisanale, atténué par la hausse de 7,9% des débarquements de la pêche industrielle.

Le secteur secondaire a progressé de 7,1% en 2015 contre 5,3% en 2014, soutenu par le dynamisme des activités des autres industries, en hausse de 8,1% portées par les industries chimiques de base (ICS) qui ont enregistré une hausse de 32,4% après 0,2% en 2014. Les activités de raffinages de pétrole ont observé une reprise de la production en 2015 (35,5%) avec la baisse des cours du pétrole sur le marché international. Ce secteur a été soutenu également par les activités de construction et celles de l'électricité, gaz et eau, en hausse respectivement de 13,6% et 6,2% en 2015. Toutefois, les vulnérabilités demeurent, du fait de la persistance des contraintes structurelles dans certains sous- secteurs.

Au niveau du secteur tertiaire, l'activité a enregistré une hausse de 4,1% contre 4,4% en 2014, tirée par les activités des transports, postes et télécommunications et des services financiers. Toutefois, le ralentissement des activités commerciales, combiné à la contraction des services d'hébergement et de restauration a freiné l'élan du secteur tertiaire.

Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB ont été, respectivement, de 2,2 points, 1,5 point et de 2,8 points.

Du côté de la demande, la consommation finale a enregistré en 2015 une hausse de 4,9% contre 5,0% en 2014, soutenue aussi bien par sa composante publique (4,6%) que celle privée (5,0%). S'agissant de la Formation Brute de Capital Fixe, elle est ressortie en hausse de 6,1% en 2015 contre 7,8% en 2014, traduisant les lenteurs dans le démarrage de quelques projets d'investissement public. En terme nominal, le taux d'investissement s'est établi à 27,0% du PIB contre 26,4% en 2014. Quant au taux d'épargne intérieure brute, il s'est situé à 8,1% contre 7,1% en 2014.

Globalement, la demande intérieure ressort en hausse, en termes réels, de 6,9 % en 2015 contre 3,7% un an auparavant, tirée essentiellement par l'investissement. S'agissant des échanges extérieurs, les exportations et les importations de biens et services ont progressé respectivement de 12,7% et 12,0% en 2015.

Les contributions de la consommation finale, des investissements et des échanges extérieurs à la croissance du PIB ont été de 4,4 points, 3,2 points et -1,1 point, respectivement.

En 2016, le taux de croissance du PIB réel est projeté à 6,6%, croissance soutenue par l'ensemble des secteurs de l'économie.

Au niveau du secteur primaire, l'activité économique progresserait de 9,0% contre 18,2% en 2015, sous l'impulsion principalement de l'agriculture, de l'élevage et chasse. Le sous-secteur agricole a été renforcé par la reprise de la production arachidière et celle du riz cultivé en irrigation et en saison pluviale. En outre, le sous-secteur continuera de bénéficier des retombées positives du Programme d'Aménagement et de Développement Economique de la zone des Niayes mais également du renforcement des aménagements hydro-agricoles et de la poursuite par le Gouvernement de la politique de soutien, notamment en matière d'amélioration de l'accès aux intrants et d'accroissement des rendements.

Sous l'hypothèse d'une bonne campagne agricole et de la politique de soutien, l'agriculture vivrière et industrielle progresseraient respectivement de 12,8% et 10,6% en 2016.

Quant au sous-secteur de l'élevage et chasse, il progresserait de 5,0% en 2016 contre 4,8% en 2015, en liaison avec la bonne tenue de la production de viande, de volaille et de lait. Le sous-secteur de la pêche enregistrerait une hausse de 4,0% contre -1,0% en 2015. Ce sous-secteur serait soutenu par les actions de restauration des ressources halieutiques, des écosystèmes et des habitats marins côtiers.

L'activité se consoliderait dans le secteur secondaire, avec une hausse de 9,1% contre 7,1% en 2015, en liaison notamment, avec le dynamisme des sous-secteurs des bâtiments et travaux publics (BTP), des matériaux de construction, du raffinage

de pétrole et de l'énergie conjuguée au regain d'activité attendu dans les activités extractives, la fabrication de produits chimiques et les industries alimentaires.

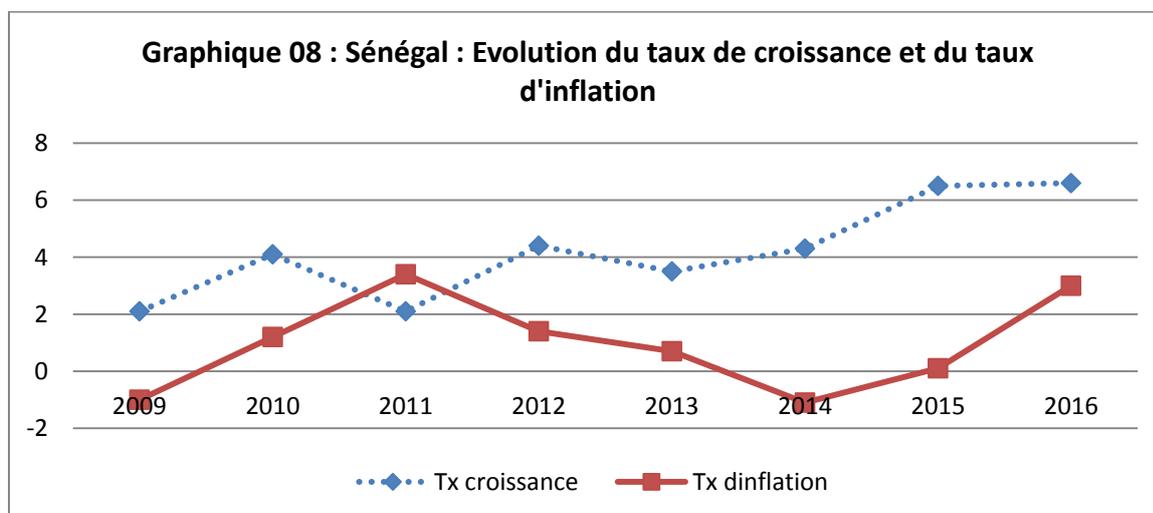
Les industries extractives seraient en hausse de 14,0% en 2016 contre une stagnation en 2015, en rapport avec la reprise de la production de phosphate.

Le secteur tertiaire progresserait de 5,4%, sous les bonnes perspectives dans les postes et télécommunications, les services financiers ainsi que les activités immobilières.

Le sous-secteur des transports, postes et télécommunications enregistrerait une hausse de 5,9% en liaison avec les performances enregistrées dans la téléphonie et internet mobiles. Les services financiers progresseraient de 11,0% en liaison avec la vigueur des activités bancaires qui bénéficieraient, notamment, des importants besoins de financement de l'Etat dans la perspective du financement des projets inscrits dans le Plan Sénégal Emergent. Quant aux services immobiliers, ils enregistreraient un regain d'activité, avec une hausse de 5,0% sous l'impulsion du programme d'habitat social du Gouvernement.

Du côté de la demande en 2016, la consommation finale ressortirait en hausse de 4,6% contre 4,9% en 2015, soutenue principalement par sa composante privée en progression de 4,7%. La FBCF augmenterait de 7,7%, sous l'effet aussi bien des investissements privés, en hausse de 7,9% que publics en progression de 7,6% en liaison avec la mise en œuvre du Plan Sénégal Emergent (PSE). S'agissant des échanges extérieurs, les importations et les exportations de biens et services progresseraient respectivement de 7,9% et 8,4% contre 12,0% et 12,7% en 2015.

En terme nominal, le taux d'investissement s'établirait à 27,5% en 2016 contre 27,0% en 2015. Quant au taux d'épargne intérieure, il passerait de 8,1% à 10,7% en 2016.



2.7.2 PRIX ET INFLATION

L'année 2015 a été marquée par une légère hausse des prix. En effet, le taux d'inflation annuel moyen s'est établi à 0,1% contre -1,1% en 2014. Quant à l'inflation sous-jacente, elle est ressortie à 0,1% en 2015 contre -0,5% en 2014.

En glissement annuel sur les trois premiers mois de 2016, le niveau des prix a baissé de 1,6% contre une baisse de 0,1% au cours de la même période en 2015. Cette évolution s'explique par la baisse observée au niveau des prix de la fonction « Alimentation et boissons non alcoolisées » de 2,6% contre une hausse de 0,7% en 2015 et de la fonction « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » en recul de 4,7% après un recul de 3,1% en 2015. Si cette tendance se maintenait, le taux d'inflation annuel moyen pourrait se situer en-dessous de la norme communautaire de 3% maximum.

2.7.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

L'exécution des opérations financières de l'Etat s'est soldée en 2015 par une amélioration du solde global, qui s'est établi à -4,8% du PIB contre -5,1% en 2014.

Les recettes budgétaires ont progressé de 8,5%, pour représenter 21,2% du PIB. Cette évolution est imputable aussi bien aux recettes fiscales qu'aux recettes non fiscales, en hausse respectives de 7% et 21,1%. Les performances réalisées résultent de la bonne tenue des impôts directs (10%) des taxes intérieures (6%) ainsi que des recettes douanières (6,1%).

La hausse des impôts indirects a été portée par la TVA (+43,8 milliards), la taxe sur les activités financières (7,7 milliards) et la taxe spécifique hors pétrole (10,5 milliards), à la faveur de l'élargissement progressif de l'assiette fiscale, en liaison avec la modernisation et la réorganisation de l'administration fiscale.

En ce qui concerne les impôts directs, la hausse est imputable essentiellement à la progression de l'impôt sur le revenu (IR) et de l'impôt sur les sociétés qui ont progressé respectivement de 11,3% et 10,1%. Par contre, les recettes non fiscales ont accusé une baisse de 0,8%, en rapport avec la baisse des dividendes et des commissions de transferts. S'agissant des dons, ils ont accusé une baisse de 5,3% et représenté 2,9% du PIB, en rapport avec la baisse de 6,2% des dons en capital et la stabilisation des dons budgétaires, en 2015.

Les dépenses totales et prêts nets ont progressé de 4% et ont représenté 30,0% du PIB. Cette hausse a été tirée principalement par les dépenses en capital et dans une moindre mesure par les dépenses courantes. En effet, les dépenses en capital ont augmenté de 0,9% contre 12,2% en 2014. L'évolution des dépenses en capital est imputable aussi bien aux dépenses d'investissement sur ressources internes qu'à celles financées sur ressources externes.

Au total, le solde global hors dons s'est établi à -8,7% contre -9,8% en 2014. Quant au solde global, il a représenté -4,8% du PIB contre -5,2% en 2014.

En ce qui concerne la dette publique, son encours total a représenté 57,1% du PIB nominal contre 54,4% en 2014. Le service de la dette publique extérieure a atteint 8,9% des recettes budgétaires en 2015 et 6,8% des exportations de biens et services, contre respectivement 7,8% et 5,7% en 2014.

Au titre de l'année 2016, l'exécution des opérations financières de l'Etat serait marquée par une réduction des principaux soldes budgétaires, en liaison avec une augmentation des recettes budgétaires plus importante que celle des dépenses totales. En effet, les prévisions indiquent une progression des recettes budgétaires de 10,7%, pour représenter 21,6% du PIB. Cette évolution serait imputable aux recettes fiscales en hausse de 11,4%. Les recettes non fiscales augmenteraient de 1,2% ainsi que en liaison avec la poursuite des efforts visant notamment, l'amélioration des performances des administrations fiscale et douanière. Quant aux dons, ils enregistreraient une hausse de 3,0%.

Les dépenses totales et prêts nets progresseraient de 5,7% et représenteraient 29,1% du PIB. Cette hausse serait tirée principalement par les dépenses en capital (15,2%), tirée par la composante financée sur ressources extérieures. Les dépenses courantes baisseraient de 0,1%. Au total, le solde global hors dons s'établirait à -7,5% contre -8,7% en 2015. Quant au solde global, il représenterait -4,2% du PIB contre -4,8% en 2015.

2.7.4 COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

En 2015, le solde global de la balance des paiements est ressorti excédentaire de 154,9 milliards contre un excédent de 219,7 milliards en 2014. Cette situation est essentiellement imputable à un repli de l'excédent des flux nets de capitaux au niveau du compte financier qui a atténué l'effet de la réduction du déficit courant. Le solde des transactions courantes ressortirait déficitaire de 570,3 milliards (7,1%) en amélioration de 281,6 milliards par rapport au déficit de 665,9 milliards (8,8%) enregistré en 2014.

La réduction du déficit du compte des transactions courantes en 2015 est liée au repli du déficit des biens et services et à l'amélioration de l'excédent des revenus secondaires dont les effets ont été atténués par une augmentation du déficit enregistré au niveau des revenus primaires. L'évolution favorable de la balance commerciale a été le fait essentiellement d'un accroissement des exportations (191,9 milliards) nettement plus important que la hausse des importations (+120 milliards) soutenue par les achats de biens d'équipement (+195,9 milliards) dans un contexte de réduction de la facture pétrolière (-162,1 milliards).

Le repli de l'excédent des flux nets de capitaux au niveau du compte financier (597 milliards) contre 725,2 milliards en 2014) est amené par le recul des investissements de portefeuille (-26,5%) et des flux de capitaux publics (-45,0%).

En 2016, le déficit du compte courant se creuserait à 6,3% du PIB, contre 7,1% en 2015, en relation avec la forte augmentation des importations induite notamment par les achats de biens d'équipement.

2.7.5 SITUATION MONETAIRE

En s'établissant à 1.232,9 milliards à fin décembre 2015, les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires ont enregistré une hausse de 154,9 milliards par rapport à fin décembre 2014, résultant de la consolidation de 98,6 milliards des avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale et celle de 56,4 milliards de ceux des banques.

L'encours du crédit intérieur a enregistré une hausse de 295,1 milliards ou 11,2% à fin décembre 2015, pour ressortir à 2.932,7 milliards. La position nette du Gouvernement s'est détériorée de 127,8 milliards, pour s'élever à 197,6 milliards à fin décembre 2015. Les crédits à l'économie ont augmenté de 6,5% en douze mois pour s'établir à 2.735,1 milliards à fin décembre 2015, portés en particulier par les crédits ordinaires qui ont progressé de 159,1 milliards entre décembre 2014 et décembre 2015.

La masse monétaire a augmenté de 13,4% sur les douze mois de 2015, pour se situer à 3.953,1 milliards, suite à la hausse de 17,8% de la circulation fiduciaire et celle de 12,4% des dépôts en banque.

2.7.6 ETAT DE LA CONVERGENCE

L'état de la convergence se présente comme suit :

Critères de premier rang

- **Le ratio du solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal** en 2015 est ressorti à -4,8% contre -5,2% l'année précédente. En 2016, ce ratio s'établirait à -4,2% ;
- **Le taux d'inflation annuel moyen** s'est établi à 0,1% contre -1,1% en 2014. En 2016, il se situerait en dessous de 3,0% ;
- **Le ratio de l'encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal** a représenté 57,1% contre 54,4% en 2014. En 2016, ce ratio s'établirait à 56,8%.

Critères de second rang

- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** s'est établi à 32,9% contre 32,7% un an plus tôt. En 2016, ce ratio se situerait à 32,2% ;
- **Le taux de pression fiscale** s'est établi à 19,8% contre 19,6% en 2014. En 2016, ce ratio se situerait à 20,3%.

Au total, trois (3) critères de convergence ont été respectés en 2015, dont deux de premier rang. Les critères relatifs au solde global, dons compris et au taux de

pression fiscale n'ont pas été respectés. En 2016, tous les critères seraient respectés, à l'exception du critère clé.

2.7.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Le taux de croissance économique a été estimé en 2015 à 6,5% contre 4,3% en 2014 en rapport avec la bonne tenue de l'ensemble des secteurs de l'économie. La situation des finances publiques a été marquée par une réduction du déficit global en liaison avec une meilleure maîtrise des dépenses totales, notamment courantes. Pour l'année 2016, les prévisions tablent sur une consolidation de l'activité économique avec un taux de croissance de 6,6% du PIB réel, sous l'effet du dynamisme de l'ensemble des secteurs de l'économie.

Afin de consolider le cadre macroéconomique, notamment, dans un contexte de mise en œuvre du PSE et de conforter les conditions de convergence, la Commission recommande aux Autorités sénégalaises d'accorder la priorité aux mesures suivantes :

- poursuivre l'assainissement des finances publiques à travers notamment le renforcement dans le recouvrement des recettes fiscales de manière à respecter le critère clé ;
- créer les conditions favorisant un accroissement des investissements privés et l'efficacité des investissements publics afin de réaliser les objectifs de croissance économique retenus dans le programme et le PSE;
- améliorer le climat des affaires pour accroître l'attractivité des IDE ;
- assurer une bonne gestion de la dette publique en vue de préserver sa viabilité.

Tableau 08 : Evolution des indicateurs de convergence pour le Sénégal

	Normes	2014	2015	2016
Critères de premier rang				
Solde global/PIB	$\geq - 3\%$	-5,2	-4,8	-4,2
Taux d'inflation	$\leq 3\%$	-1,1	0,1	$<3,0$
Encours de la dette publique/PIB	$\leq 70\%$	54,4	57,1	56,8
Critères de second rang				
Masse salariale/Recettes fiscales	$\leq 35\%$	32,7	32,9	32,2
Taux de pression fiscale	$\geq 20\%$	19,6	19,8	20,3
Taux de croissance du PIB (%)		4,3	6,5	6,6

Source : Commission de l'UEMOA-CNPE Sénégal

2.8 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU TOGO

En 2015, l'activité économique a enregistré un taux de croissance de 5,3% contre 5,9% en 2014. Cette croissance a été tirée par les secteurs secondaire et tertiaire. L'activité économique s'est déroulée dans un contexte marqué par une légère accélération de l'inflation avec un taux annuel moyen qui est ressorti à 1,8% contre 0,2% en 2014. En 2016, le taux de croissance serait de 5,4%.

La situation des finances publiques a été caractérisée par une aggravation des principaux déficits en relation avec les fortes progressions de dépenses budgétaires, notamment celles en capital. Les recettes totales ont progressé de 13,0% tandis que les dépenses totales ont connu une progression de 24,5%. Ainsi, le déficit global est ressorti à 6,3% du PIB contre 3,4% en 2014.

En ce qui concerne les comptes extérieurs, le déficit du compte courant de la balance des paiements s'est amélioré en passant de 10,2% du PIB en 2014 à 5,9% en 2015. En 2016, ce déficit se situerait à 5,5% du PIB.

Quant à la situation monétaire, elle s'est caractérisée par une progression des avoirs extérieurs nets et du crédit intérieur. Reflétant l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire a augmenté de 20,2% en s'établissant à 1 319,0 milliards en décembre 2015.

En matière de convergence, en 2015, quatre critères dont deux de premier rang ont été respectés. Le critère clé portant sur le solde global n'a pas été respecté. Les deux critères de second rang ont été respectés.

2.8.1 PRODUCTION

L'activité économique a enregistré un taux de croissance de 5,3% en 2015 contre 5,9% en 2014. Cette croissance a été tirée principalement par les secteurs secondaire et tertiaire. L'activité économique s'est déroulée dans un contexte marqué par la poursuite de l'exécution des projets d'appui au secteur agricole à travers le Programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire (PNIASA) et la mise en œuvre de la politique des grands travaux de renforcement des infrastructures économiques.

Le secteur primaire a enregistré une contre-performance en 2015 par rapport à 2014. L'activité dans ce secteur a connu une baisse de 1,0% contre une hausse de 14,3% en 2014. Cette contre-performance est liée à la baisse enregistrée au niveau de la production agricole dont la valeur ajoutée a régressé de 7,2% en liaison avec la mauvaise pluviosité enregistrée au cours du premier semestre 2015. Ce recul a concerné aussi bien l'agriculture vivrière que celle de rente. La production vivrière a régressé de 6,5% par rapport à 2014. Toutes les cultures vivrières sont en baisse en 2015 à l'exception du haricot et de l'arachide dont les productions sont en hausse respectivement de 5,9% et 0,6%. Quant aux cultures de rente, leur production a connu un repli de 9,8% contre une hausse de 27,6% en 2014. Le recul des cultures

de rente résulte de la baisse de 29,8% de la production du coton atténué par la hausse des autres produits de rente notamment le cacao (49,3%) et le café (58,3%).

En 2015, le secteur secondaire a enregistré une hausse de 10,5% contre 0,6% en 2014. Cette évolution s'explique par la bonne tenue des branches "industries extractives", "BTP", et "industries manufacturières" qui ont connu des accroissements respectifs de 18,5%, 12,9% et 8,4% contre respectivement -3,0% ; +16,5% et -7% en 2014. Pour ce qui concerne les industries extractives, la valeur ajoutée du clinker a augmenté de 80,5% après une régression de 9,9% en 2014, en liaison avec l'entrée en activité de la société SCANTOGO. En 2015, la valeur ajoutée du phosphate a progressé de 3,7% après une baisse de 10,4% en 2014. L'accroissement des "BTP" est soutenu par la poursuite des travaux de renforcement et de réhabilitation des infrastructures de base. La valeur ajoutée de la branche "Electricité, Eau et Gaz" progresse de 0,3% contre 2,0% en 2014.

Le secteur tertiaire a enregistré une croissance de 7,3% contre 3,2% en 2014. La croissance du secteur tertiaire s'explique par l'évolution des activités au niveau du « Commerce » (+3,5% contre +0,6% en 2014), du «Transport, Entrepôts et Communications » (+8,9% contre +1,2% en 2014) et des « Banques, Assurances » (+ 2,1% contre +6,9% en 2014). La valeur ajoutée des branches non marchandes a augmenté de 2,2% contre 1,9% en 2014.

Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2015 ont été respectivement de -0,3 point, 2,1 points et 3,5 points.

Du côté de la demande en 2015, la croissance a été essentiellement portée par la consommation finale privée et l'investissement public. La consommation finale a connu une progression de 10,0% contre 3,0% en 2014 portée par ses deux composantes. La consommation finale privée a connu une hausse de 9,0% contre 4,3% en 2014. La consommation finale publique, a enregistré une hausse de 16,1% contre une baisse de 4,3% en 2014. La hausse de la consommation finale des Administrations publiques est imputable à l'augmentation de la masse salariale et des dépenses de fonctionnement.

La Formation brute de capital fixe (FBCF) totale a enregistré une hausse de 17,6% en 2015 contre 7,5% en 2014. Cette hausse est impulsée essentiellement par la FBCF publique qui est en progression de 33,7% contre 19,0% en 2014 en lien avec la poursuite des investissements dans les infrastructures socio-économiques (routes, écoles, centre de santé nouvelle aérogare). La FBCF privée a augmenté de 5,6% contre 0,4% en 2014.

Au niveau des échanges extérieurs, les exportations de biens et services ont enregistré une hausse de 2,8% en 2015. Les importations de biens et services régressent de 13,6% par rapport à 2014.

Au total, les contributions de la consommation, de l'investissement et des échanges extérieurs nets à la croissance du PIB ont été respectivement de 10,7 points ; 6,3 points et -11,7 points.

Le taux d'investissement se situe à 25,9% en 2015 contre 23,1% en 2014, en liaison avec le maintien des efforts du Gouvernement dans le financement des infrastructures.

En 2016, le taux de croissance du PIB réel s'établirait à 5,4% sous l'impulsion de l'ensemble des secteurs. Une reprise est attendue au niveau du secteur primaire en liaison avec les mesures de soutien du Gouvernement, notamment la mise à disposition à temps des intrants agricoles. En effet, le secteur primaire progresserait de 8,0% contre une baisse de 1,0% en 2015. Cette performance serait liée à l'augmentation de la production agricole dont la valeur ajoutée s'accroîtrait de 5,3% et à la bonne tenue de l'élevage qui progresserait de 16,5%. La valeur ajoutée des cultures vivrières augmenterait de 2,9% après un recul de 6,5% en 2015 tandis que celle des cultures de rente serait également en hausse de 14,2% contre une baisse de 9,8% en 2015. La progression favorable des cultures de rente serait liée à celle du coton (+20,0% contre -29,8% en 2015), du café (+20,0% contre +58,3% en 2015) et du cacao (+15,0% contre +49,3% en 2015). La branche "forêt et pêche" progresserait de 0,7%.

La valeur ajoutée du secteur secondaire progresserait de 5,7% en 2016 contre 10,5% en 2015. Cette croissance s'expliquerait par l'évolution à la hausse de toutes les branches d'activités notamment celle des industries extractives de 13,6% après une hausse de 18,5% en 2015, en relation avec une progression de 15,0% et 17,0% attendue du phosphate et du clinker contre respectivement des hausses de 3,7% et 80,5% en 2015. La production de ciment après la baisse de 2015 serait en hausse de 5,0%. La valeur ajoutée des industries manufacturières progresserait de 2,1% en 2016 contre 8,4% en 2015. Les valeurs ajoutées des branches "Electricité, Eau et Gaz" et "BTP" connaîtraient aussi des accroissements respectivement de 3,7% contre 0,3% en 2015 et 7,1% contre 12,9% en 2015. La performance attendue des industries extractives est essentiellement portée par la production du clinker qui bénéficierait de la mise en service totale de l'usine de la société SCANTOGO. Les bâtiments et travaux publics bénéficieraient de la progression des dépenses d'investissement public ainsi que les industries connexes, notamment les aciéries et les cimenteries.

Le secteur tertiaire resterait bien orienté grâce au dynamisme impulsé aux activités du Port autonome de Lomé après la mise en service du troisième quai, de l'aéroport international Gnassingbé Eyadéma et de la nouvelle aérogare ainsi que les promesses d'arrivée très prochaine de nouvelles compagnies aériennes. (mise en service le 26 avril 2016). Le secteur tertiaire augmenterait de 3,8% contre une progression de 7,3% en 2015. Les branches « Commerce », « Transport, Entrepôts et Communications » et « Banques, Assurances » seraient en hausse respectivement

de 0,6%, 4,5% et 5,5% contre 3,5% ; 8,9% et 2,1% en 2015. La valeur ajoutée des branches non marchandes augmenterait de 2,5% contre 2,2% en 2015.

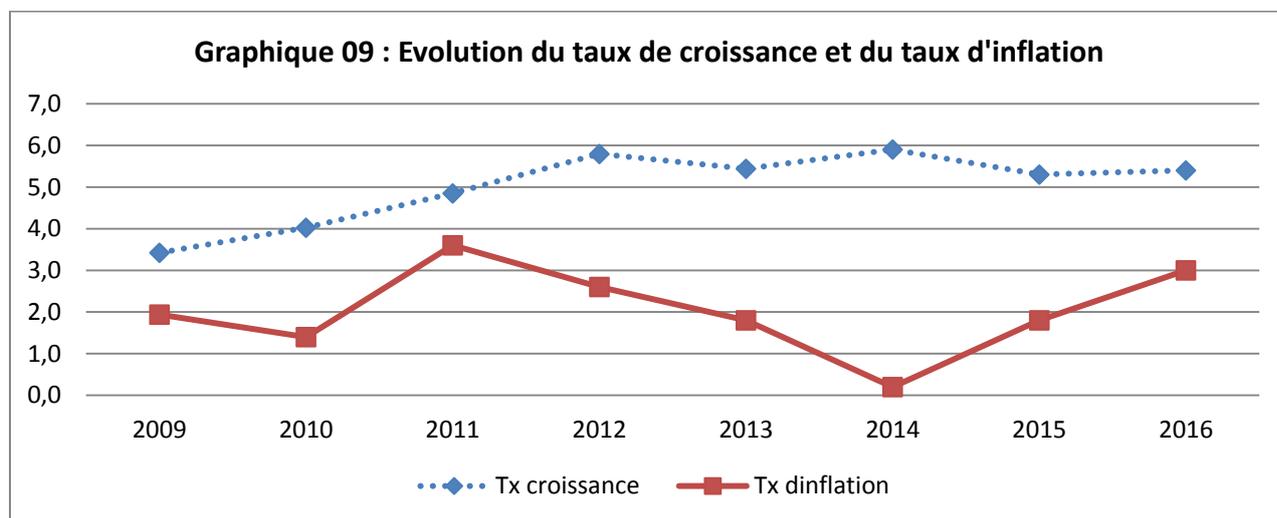
Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2016 seraient respectivement de 2,3 points, 1,2 point et 1,9 point.

En ce qui concerne l'évolution de la demande en 2016, l'activité économique serait soutenue essentiellement par les investissements publics et privés. La consommation finale connaîtrait une baisse de 6,4% contre une hausse de 10% en 2015 sous l'influence de la consommation privée et de la consommation publique en baisse respectivement de 5,6% et 10,4%. L'investissement, après la hausse constatée de 17,6% en 2015, devrait augmenter en 2016 de 9,6% en lien avec la hausse de l'investissement public qui croîtrait de 8,8% contre 33,7% en 2015 et une augmentation de l'investissement privé de 10,4% contre 5,6% en 2015.

Au niveau des échanges extérieurs, les exportations de biens et services enregistreraient une hausse de 3,6% contre une hausse de 2,8% en 2015 tandis que les importations de biens et services progresseraient de 4,2% contre une baisse de 13,6% en 2015.

Le taux d'investissement se situerait à 26,4% en 2016 contre 25,9% en 2015.

Les contributions de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs à la croissance du PIB seraient, en 2016, de -7,1 points, 6,0 points et 6,5 points.



2.8.2. PRIX ET INFLATION

Le taux d'inflation moyen annuel est ressorti à 1,8% contre 0,2% en 2014. Cette augmentation est essentiellement due à la progression des prix observée au niveau des fonctions «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées», «Articles d'habillement et chaussures», «Logement, eau, gaz, électricité et autres

combustibles», «Restaurants et hôtels» et «Biens et services divers» respectivement pour 5,9%, 1,0%, 1,2%, 0,9% et 1,1%. Sur l'année 2015, les prix des produits importés ont diminué de 0,5% tandis que ceux des produits locaux ont augmenté de 2,9% par rapport à 2014. La hausse des prix des produits locaux serait en liaison avec la contre-performance de la campagne agricole 2014-2015 qui a entraîné une augmentation des prix des produits alimentaires de 5,9% sur l'année 2015. Le taux de l'inflation sous-jacente a été de 0,7% en 2015 contre 0,8% en 2014.

En 2016, la norme communautaire devrait être respectée en relation avec les dispositions prises pour accroître l'offre de produits alimentaires dans le cadre de la mise en œuvre du projet PNIASA (Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire). En effet, au cours du premier trimestre 2016, on note un ralentissement de la hausse des prix avec un taux d'inflation moyen de 1,4% contre 1,7% au premier trimestre 2015.

2.8.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

En 2015, la situation des finances publiques a été caractérisée par une aggravation des principaux déficits en relation avec les fortes progressions des dépenses budgétaires, notamment celles en capital, plus importantes que celles des recettes.

Les recettes totales ont progressé de 13,0% pour représenter 23,6% du PIB contre 22,8% en 2014. Cette croissance est obtenue sous l'impulsion des recettes fiscales en hausse de 12,7% représentant 21,4% du PIB contre 20,7% en 2014. La progression des recettes fiscales provient des "taxes sur les biens et services" et des "Impôts sur le commerce extérieur".

Ces performances s'expliquent par les efforts de recouvrement et la poursuite de la mise en œuvre des réformes entamées depuis 2009 à travers la mise en place et l'opérationnalisation de l'Office Togolais des Recettes (OTR). Ces réformes portent essentiellement sur le renforcement de la lutte contre la fraude, la corruption et la contrebande, la collecte des recettes par l'intermédiaire des banques, le renforcement de l'analyse de risques, l'informatisation des services et les efforts accrus de sensibilisation.

S'agissant des recettes non fiscales, elles ont enregistré une hausse de 15,9% pour représenter 2,3% du PIB contre 2,1% en 2014. Cette performance est en rapport avec la progression des produits des participations financières de l'Etat dans certaines sociétés publiques et des autres revenus non fiscaux recouverts par l'Etat notamment les revenus du domaine et les redevances minières. Les dons mobilisés en 2015 ont augmenté de 25,1% pour représenter 2,4% du PIB contre 2,1% en 2014.

Les dépenses totales ont connu une progression de 24,5% par rapport à 2014 pour atteindre 32,2% du PIB contre 28,2% en 2014 sous l'impulsion de la hausse des dépenses courantes et des dépenses en capital. Les dépenses courantes ont connu une hausse de 19,8% s'établissant à 20,7% du PIB contre 18,9% en 2014. Cette

évolution s'explique par la progression de 19,7% de la masse salariale de 13,6% des "transferts et subventions" et de 27,9% des "autres dépenses courantes". La hausse de la masse salariale s'explique en partie par les augmentations de salaires suite au relèvement de 30 points d'indice par échelon pour tous les fonctionnaires et au déplafonnement des avancements.

Les dépenses en capital ont progressé de 34,0% pour représenter 11,5% du PIB en 2015 contre 9,4% en 2014 en relation avec la poursuite des grands chantiers de construction et de réhabilitation des infrastructures socio-économiques entamés depuis quelques années. Cette hausse est portée concomitamment par les dépenses en capital financées sur ressources internes en hausse de 33,8% et les dépenses en capital financées sur ressources externes en hausse de 34,2%.

Au total, le déficit global s'est aggravé en 2015 pour représenter 6,3% du PIB, contre 3,4% en 2014.

En ce qui concerne la dette publique totale, son encours est passé de 1 166,9 milliards en 2014 à 1 384,9 milliards en 2015, enregistrant une hausse de 18,9%, soit 57,3% du PIB contre 52,7% en 2014. L'encours de la dette intérieure s'est établi à 780,8 milliards contre 696,4 milliards à fin décembre 2014, soit une progression de 12,1%.

Au titre de l'année 2016, les prévisions indiquent une progression des recettes totales hors dons de 11,0% représentant 24,4% du PIB contre 23,6% en 2015. Les recettes fiscales croîtraient de 11,4% pour ressortir à 22,1% du PIB contre 21,4% en 2015 tandis que les recettes non fiscales augmenteraient de 7,7% pour ressortir à 2,3% du PIB. Les dons augmenteraient de 4,6% du PIB en 2016 contre 2,4% en 2015.

En 2016, les dépenses totales évolueraient également de 4,2% pour atteindre 31,2% du PIB contre 32,2% en 2015. Cette hausse s'expliquerait en partie par celle des dépenses d'investissement qui connaîtraient une hausse de 16,0% pour atteindre 12,4% du PIB contre 11,5% en 2015. Cette hausse serait portée essentiellement par les dépenses en capital financées sur ressources internes en progression de 27,4% et représentant 6,8% du PIB contre 5,8% en 2015. Les investissements financés sur ressources externes augmenteraient de 4,6% atteignant 5,6% du PIB contre 5,7% en 2015. Les dépenses courantes baisseraient de 2,4% pour s'établir à 18,8% du PIB contre 20,7% en 2015.

Au total, le déficit global dons compris connaîtrait une nette amélioration en 2016 en s'établissant à 2,2% du PIB contre 6,3% en 2015.

2.8.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

La balance des paiements a enregistré en 2015, un solde global excédentaire de 115,0 milliards contre un déficit de 76,5 milliards en 2014.

Cette évolution résulte d'une réduction du déficit du compte courant qui s'est établi à 140,6 milliards (5,9% du PIB) contre 226,4 milliards en 2014 (10,2% du PIB). Cette évolution favorable est consécutive à la réduction du déficit de la balance des biens (-14,3%), cumulée à l'amélioration des soldes des services (+36,7%) ainsi que ceux des revenus primaires (+3,1%) et secondaires (+7,1%).

L'excédent du compte de capital s'est réduit légèrement pour se situer à 154,2 milliards contre 157,5 milliards en 2014. Le solde du compte financier se caractériserait par un accroissement net des passifs de 101,3 milliards en relation principalement avec les tirages extérieurs nets de l'Etat d'un montant de 129,4 milliards.

La balance des paiements du Togo enregistrerait en 2016, un solde excédentaire de 40,0 milliards résultant de la combinaison d'un déficit courant de 140,6 milliards, d'un excédent du solde du compte de capital de 157,9 milliards et d'un passif net au niveau du compte financier de 22,6 milliards. Le déficit du compte courant devrait se situer à 5,5% du PIB contre 5,9% en 2015.

2.8.5. SITUATION MONETAIRE

La position extérieure nette des institutions monétaires s'est améliorée de 115,0 milliards par rapport aux réalisations de décembre 2014, pour s'élever à 353,9 milliards à fin décembre 2015. Cette évolution est imputable à la hausse des avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale (119,3 milliards), atténuée par la baisse de ceux des banques (-4,3 milliards).

L'encours du crédit intérieur s'est établi à 994,4 milliards à fin décembre 2015, en hausse de 107,4 milliards ou 12,1% par rapport à fin décembre 2014. La position nette débitrice du Gouvernement qui était de 124,4 milliards à fin décembre 2014, s'est améliorée de 16,0 milliards pour ressortir à 108,4 milliards à fin décembre 2015. L'encours des crédits à l'économie a progressé de 123,4 milliards pour ressortir à 886,0 milliards à fin décembre 2015, en liaison essentiellement avec la hausse des crédits ordinaires qui ont augmenté de 123,3 milliards.

La masse monétaire a progressé de 20,2% en douze mois en s'établissant à 1 319,0 milliards à fin décembre 2015. Cette hausse de la liquidité globale résulte de l'accroissement de 13,4% des dépôts en banque et du relèvement de 64,3% de la circulation fiduciaire.

2.8.6. ETAT DE LA CONVERGENCE

L'état de la convergence se présente comme suit :

Critères de premier rang

- **Le ratio du solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal** est ressorti à -6,3% contre -3,4% en 2014. En 2016, ce ratio serait de -2,2% ;

- Le **taux d'inflation annuel moyen** s'est établi à 1,8% en 2015 contre 0,2% en 2014. En 2016, le taux d'inflation devrait être inférieur à 3% ;
- Le **ratio de l'encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal** a représenté 57,3% en 2015 contre 52,7% en 2014. En 2016, ce ratio serait de 59,3%.

Critères de second rang

- Le **ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** s'est établi à 33,2% en 2015 contre 31,3% en 2014. En 2016, ce ratio serait de 32,0% du PIB ;
- Le **taux de pression fiscale** est ressorti à 21,4% en 2015 contre 20,7% en 2014. En 2016, ce ratio serait de 22,1% du PIB.

En matière de convergence, en 2015, quatre critères dont deux de premier rang ont été respectés. Le critère clé portant sur le solde global n'a pas été respecté. Les deux critères de second rang ont été respectés. Pour 2016, tous les critères de convergence seraient respectés.

2.8.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'activité économique en 2015 s'est déroulée dans un contexte moins favorable marqué par une baisse de la production agricole vivrière, du coton graine et du ciment et par un accroissement de la production de clinker et de phosphate. Le taux de croissance du PIB réel se chiffre à 5,4% contre 5,9% en 2014. Les progrès enregistrés dans le recouvrement des recettes budgétaires notamment les recettes fiscales n'ont pas été proportionnels à la forte progression des dépenses publiques notamment celle des dépenses en capital. Cette situation a entraîné une dégradation du critère clé du ratio du solde budgétaire global rapporté au PIB qui passe de -3,4% en 2014 à -6,3% en 2015. Néanmoins, la norme de 20% du taux de pression fiscale a été respectée.

Pour conforter les performances afin de respecter les conditions de convergence, la Commission recommande aux Autorités togolaises de prendre les mesures suivantes :

- consolider les bases de la production dans les secteurs primaire avec notamment l'appui aux producteurs agricoles à travers le projet PNIASA ;
- poursuivre les négociations avec le FMI en vue de conclure un nouvel accord pour bénéficier davantage du soutien financier de la communauté internationale ;
- renforcer le recouvrement des recettes fiscales en vue de garantir le respect durable du critère relatif à la pression fiscale ;
- maîtriser les dépenses courantes et veiller à une plus grande efficacité des dépenses d'investissement publics ;
- veiller à la soutenabilité et à une bonne gestion de la dette publique.

Tableau 09 : Evolution des indicateurs de convergences pour le Togo

	Normes	2014	2015	2016
Critères de premier rang				
Solde global/PIB	$\geq - 3\%$	-3,4	-6,3	-2,2
Taux d'inflation	$\leq 3\%$	0,2	1,8	$<3,0$
Encours de la dette publique/PIB	$\leq 70\%$	52,7	57,3	59,3
Critères de second rang				
Masse salariale/Recettes fiscales	$\leq 35\%$	31,3	33,2	32,0
Taux de pression fiscale	$\geq 20\%$	20,7	21,4	22,1
Taux de croissance du PIB (%)		5,9	5,3	5,4

Source : Commission de l'UEMOA-CNPE Togo

3. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE L'UNION

En 2015, l'activité économique de l'Union a enregistré un taux de croissance de 7,0% contre 6,5% en 2014, soit un taux plus élevé que celui de l'Afrique subsaharienne (3,4%). Dans l'ensemble, tous les Etats membres ont enregistré de bonnes performances. Cette croissance de l'activité économique s'est déroulée dans un contexte de stabilité des prix avec un taux d'inflation de 1,0% contre -0,1% en 2014, en liaison avec la baisse des prix du pétrole et les bonnes campagnes agricoles dans la plupart des Etats membres. Pour 2016, il est attendu un taux de croissance de 7,1%, porté par l'ensemble des secteurs économiques.

L'exécution des opérations financières de l'Etat s'est traduite en 2015 par une aggravation des déficits, en liaison avec la forte hausse des dépenses comparée à celle des recettes. Le déficit global a représenté 4,1% du PIB contre 3,2% en 2014. En 2016, un déficit global représentant 4,1% du PIB serait obtenu.

Le déficit du compte courant hors dons a représenté 4,9% du PIB en 2015, contre 6,0% du PIB enregistré une année plus tôt, soit une amélioration de 1,1 point de pourcentage, induite par l'orientation favorable des soldes des comptes des biens et du revenu secondaire. En 2016, le déficit courant hors dons ressortirait à 5,1% du PIB.

La situation monétaire en 2015 est caractérisée par une hausse du crédit intérieur et une augmentation des avoirs extérieurs nets. Reflétant l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire de l'Union a augmenté de 14,4% pour ressortir à 21.689,7 milliards à fin décembre 2015 contre 18.958,3 milliards un an plus tôt.

En matière de convergence, trois (3) Etats membres, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et le Mali respecteraient les trois critères de premier rang en 2015. En 2016, seul le Togo respecterait les trois critères de premier rang.

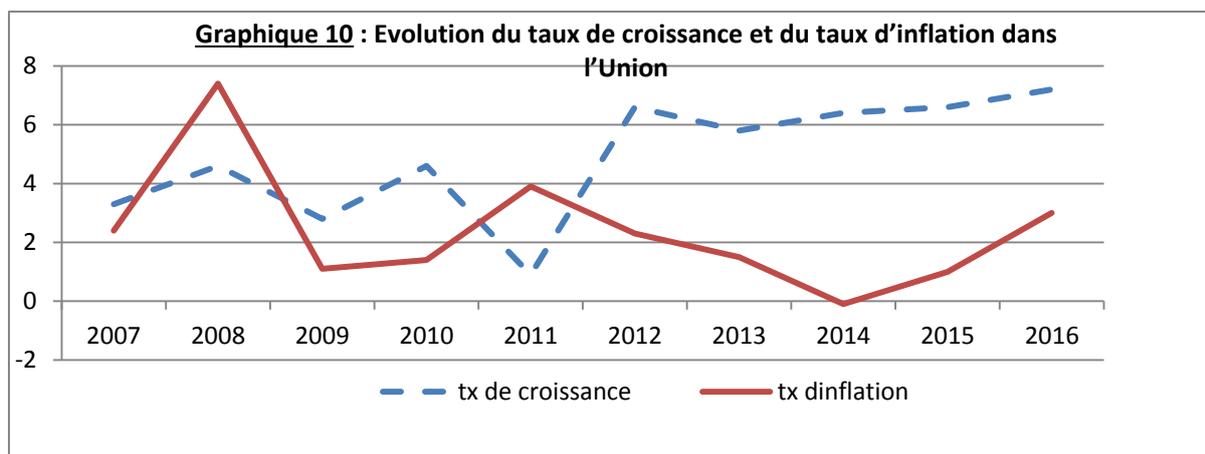
3.1 PRODUCTION

L'activité économique de l'Union a enregistré un taux de croissance de 7,0% en 2015 après 6,5% en 2014. Les taux de croissance les plus faibles ont été enregistrés par le Burkina Faso et le Niger. Au Burkina Faso, le faible taux de croissance est lié à la situation sociopolitique en 2014 et en 2015. Au Niger, la baisse du rythme de progression de l'activité économique est en rapport notamment avec la faible augmentation de la valeur ajoutée de l'agriculture et le repli des activités minière et pétrolière. Dans l'ensemble, l'activité économique a bénéficié d'une bonne tenue du secteur primaire dans la plupart des États, d'un dynamisme des BTP et d'un maintien des performances au niveau des transports et communications.

Par pays, le taux de croissance en 2015 se présente comme suit : Bénin (5,2%), Burkina Faso (4,0%), Côte d'Ivoire (10,3%), Guinée-Bissau (6,1%), Mali (6,0%), Niger (3,5%), Sénégal (6,5%) et Togo (5,3%).

Pour 2016, il est attendu un taux de croissance de 7,1%. La croissance, attendue en hausse dans tous les États membres, serait portée par une amélioration des performances de tous les secteurs, dans la plupart des États membres. La bonne tenue du secteur primaire serait en rapport avec les efforts d'investissement dans le cadre de la mise en œuvre des programmes nationaux de développement agricole dans les États membres. Au niveau du secteur secondaire, il est attendu, d'une part, une bonne tenue des BTP, en liaison avec la poursuite des travaux de construction d'infrastructures de base, et, d'autre part, des industries extractives. Les performances du secteur tertiaire seraient portées par le commerce, les transports et les communications. La bonne tenue du commerce serait en relation avec la commercialisation des excédents agricoles des campagnes agricoles précédentes. Les résultats attendus au niveau des transports s'expliqueraient par la modernisation des infrastructures portuaires et les performances des communications seraient portées par les différentes innovations des sociétés de télécom et la promotion de nouveaux produits.

Par pays, le taux de croissance se présenterait comme suit : Bénin (5,2%), Burkina Faso (5,2%), Côte d'Ivoire (9,8%), Guinée-Bissau (5,8%), Mali (5,3%), Niger (5,2%), Sénégal (6,6%) et Togo (5,4%). Toutefois, des risques pèsent sur ces perspectives, notamment la baisse de la demande en provenance des économies émergentes, la baisse des cours des principaux produits de base, la crise sécuritaire dans la zone du sahel et la situation économique et financière au Nigéria.



3.2 PRIX ET INFLATION

En 2015, l'activité économique s'est déroulée dans un contexte caractérisé par une évolution modérée des prix malgré la pression de la demande en produits alimentaires en provenance des pays limitrophes, notamment le Ghana et le Nigéria. Cette situation est en rapport avec la bonne production céréalière enregistrée en 2014 dans plusieurs États membres, la baisse des prix à la pompe du carburant,

dans le sillage du repli des cours du brut et les mesures prises par les Gouvernements pour un meilleur approvisionnement des marchés en produits agricoles.

Sur l'ensemble de l'année, le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à 1,0% contre -0,1% en 2014. La hausse enregistrée est liée principalement à celle des prix de la fonction « produits alimentaires et boissons non alcoolisés ». Cette augmentation a été atténuée par la diminution observée au niveau des prix de la fonction «transport». Par pays, le taux d'inflation se présente en 2015 comme suit : Bénin (0,3%), Burkina Faso (0,9%), Côte d'Ivoire (1,2%), Guinée-Bissau (1,4%), Mali (1,5%), Niger (1,0%), Sénégal (0,1%) et Togo (1,8%). Le taux de l'inflation sous-jacente a été de 0,9% en 2015 contre 0,3% en 2014. Par pays, le taux de l'inflation sous-jacente se présente en 2015 comme suit : Bénin (0,2%), Burkina Faso (0,5%), Côte d'Ivoire (1,3%), Guinée-Bissau (2,7%), Mali (0,7%), Niger (1,8%), Sénégal (0,1%) et Togo (0,7%).

Au regard de l'évolution attendue des cours des produits alimentaires sur le marché international, du niveau des cours du pétrole et des perspectives de production vivrière dans la région, la hausse des prix devrait rester modérée en 2016. En effet au cours du premier trimestre, le taux d'inflation moyen a été de 0,7% contre 0,5% au cours du premier trimestre 2015. Cette légère accélération imputable à la fonction « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » dont les prix ont augmenté de 2,2% au cours du premier trimestre 2016 contre 0,4% au cours du premier trimestre 2015. Si cette tendance se maintient, le taux d'inflation resterait en-dessous de 3% en 2016. Tous les États membres devraient respecter la norme communautaire en matière d'inflation.

3.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

L'exécution des opérations financières de l'État s'est traduite en 2015 par une aggravation des déficits, l'accroissement des recettes étant plus faible que celui des dépenses. Les recettes budgétaires ont progressé de 13,1% pour représenter 18,2% du PIB contre 17,5% en 2014. Cette hausse s'explique par la poursuite des efforts d'amélioration des recouvrements à travers notamment l'informatisation des régies, la lutte contre la fraude et le renforcement des moyens des régies. Il en est résulté une hausse des recettes fiscales de 10,6% induisant un taux de pression fiscale de 15,9% contre 15,7% en 2014. Les améliorations sensibles de la pression fiscale en 2015 ont été obtenues par la Guinée Bissau (+1,7 point), le Mali (+1,5 point), le Niger (+0,6 point). Par ailleurs, le Sénégal et le Togo continuent d'avoir des taux de pression fiscale autour de 20%. Par pays, le taux de pression fiscale en 2015 se présente comme suit : Bénin (14,2%), Burkina Faso (14,2%), Côte d'Ivoire (15,6%), Guinée-Bissau (10,2%), Mali (14,0%), Niger (16,1%), Sénégal (19,8%) et Togo (21,4%).

Les recettes non fiscales se sont accrues de 34,6% pour représenter 2,3% du PIB contre 1,8% en 2014. Cette hausse est imputable, entre autres, au recouvrement des

redevances GSM aux cotisations de sécurité sociale et aux dividendes dans certains Etats membres, notamment au Bénin et en Côte d'Ivoire. Les dons ont baissé de 2,1% pour représenter 2,4% du PIB contre 2,7% en 2014. Cette baisse a concerné la plupart des Etats membres sauf le Mali, le Niger et le Togo.

Quant aux dépenses totales et prêts nets, ils ont progressé de 14,3% en 2015 pour représenter 25,1% du PIB contre 23,9% en 2014, portés notamment par la forte progression au Bénin (+35,5%), en Côte d'Ivoire (+21,8%) et au Togo (+24,6%). Cette évolution provient tant des dépenses en capital, en accroissement de 13,8% que des dépenses courantes en hausse de 13,3%. L'augmentation des dépenses courantes est due aux accroissements des dépenses de fonctionnement de 11,6%, des transferts et subventions de 12,9%, et de la masse salariale de 11,3%. L'augmentation de la masse salariale est liée principalement aux progressions en Côte d'Ivoire (12,5%), au Mali (14,3%), au Niger (16,6%) et au Togo (19,7%). La progression de la masse salariale s'explique par le déblocage des avancements indiciaires et les nouveaux recrutements, dans certains Etats membres.

L'accroissement des dépenses en capital est dû à la poursuite des travaux de construction des infrastructures. Les progressions les plus fortes ont été notées au Bénin (43,3%), en Côte d'Ivoire (25,5%), Guinée Bissau (+21,2%), au Mali (23,0%) et au Togo (34,0%).

Au total, le déficit global hors dons et le déficit global ont représenté, respectivement, 6,7% et 4,1% du PIB en 2015 contre 6,1% et 3,2% en 2014.

L'encours de la dette publique rapporté au PIB nominal est ressorti à 43,1% en 2015 contre 40,0% en 2014. Son niveau et son évolution ne sont pas sources de préoccupation particulière. Toutefois, le taux d'endettement s'est rapidement accru et dépasse 50% dans trois Etats membres.

Pour l'année 2016, le déficit global hors dons et le déficit global représenteraient 6,8% et 4,1% du PIB, respectivement contre 6,7% et 4,1% en 2015.

Les recettes budgétaires progresseraient de 11,6% pour représenter 18,7% du PIB contre 18,2% en 2015. Cette hausse serait portée par les recettes fiscales qui progresseraient de 15,3% induisant un taux de pression fiscale de 16,9%. Cette progression serait liée à la poursuite des efforts en matière d'administration de l'impôt, l'informatisation des procédures, la lutte contre la fraude. Les hausses les plus fortes seraient enregistrées au Bénin (+12,9%), au Burkina Faso (+20,8%), en Côte d'Ivoire (19,2%), et au Mali (12,9%). Par pays, le taux de pression fiscale se présenterait comme suit : Bénin (15,3%), Burkina Faso (15,9%), Côte d'Ivoire (16,6%), Guinée-Bissau (10,0%), Mali (14,7%), Niger (16,8%), Sénégal (20,3%) et Togo (22,1%). Les recettes non fiscales se contracteraient de 14,2% pour représenter 1,8% du PIB contre 2,3% en 2015. Les dons augmenteraient de 13,2% pour représenter 2,5% du PIB contre 2,4% en 2015.

En ce qui concerne les dépenses totales et prêts nets, ils progresseraient de 11,1% pour représenter 25,6% du PIB. Cette évolution serait portée par les dépenses en capital, en hausse de 21,8%, la hausse des dépenses courantes étant limitée à 4,1%. L'accroissement des dépenses courantes serait principalement lié à la hausse de la masse salariale de 6,8%, dans un contexte de maîtrise des transferts et subvention (-0,1%) et des dépenses de fonctionnement (-0,6%). Les plus fortes augmentations de la masse salariale seraient enregistrées au Burkina Faso (8,4%), en Côte d'Ivoire (7,3%) et au Mali (11,8%). Ces évolutions sont liées au recrutement et à l'amélioration des conditions de travail des agents de l'Etat.

Les dépenses en capital progresseraient de 21,8%, en rapport avec l'accroissement des deux composantes. Les hausses les plus élevées concerneraient le Burkina Faso (51,6%), la Côte d'Ivoire (36,6%), le Mali (28,9%) et le Togo (+16,0%). Elles seraient portées par la poursuite des travaux de construction des infrastructures socioéconomiques.

En 2016, l'encours de la dette publique rapporté au PIB nominal représenterait 37,8% contre 40,8% en 2015.

3.4 COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

Les échanges extérieurs au titre de l'année 2015 se sont soldés par un déficit global de 191,5 milliards, contre un excédent de 74,5 milliards en 2014. Cette orientation défavorable résulte d'une baisse de l'excédent du compte de capital et des flux nets de capitaux étrangers en faveur des Etats membres de l'Union, dans un contexte de réduction du déficit du compte courant.

Le déficit du compte courant hors dons est ressorti à 5,0% du PIB en 2015, contre 6,0% du PIB enregistré une année plus tôt, soit une amélioration de 1,0 point de pourcentage, induite par l'orientation favorable des soldes de comptes des biens et du revenu secondaire.

Le déficit de la balance des biens a été en baisse d'environ 40,6%, sous l'effet d'une progression des exportations (+1,7%), couplée à une baisse des importations (-1,4%). L'augmentation des exportations traduit essentiellement une bonne orientation des ventes d'or (+12,6%), de cacao (+32,2%) et de noix de cajou (+31,7%). Ces progressions sont en ligne avec un accroissement des volumes exportés, dont les effets seraient renforcés par la hausse des prix libellés en FCFA, dans un contexte d'appréciation du dollar US par rapport à l'euro (+19,8%). La progression des exportations a toutefois été atténuée par la baisse des ventes de pétrole (-12,2%) et du coton (-2,2%), en liaison principalement avec le repli des cours de ces produits sur les marchés internationaux. Les réexportations ont été également en baisse (-33,5%), en rapport avec la conjoncture économique peu favorable au Nigeria, principal partenaire de l'Union pour ce type de commerce, et le repli des principaux produits concernés (riz, volaille, friperie, farine de blé, etc.).

La baisse des importations de biens en 2015 est imputable, pour l'essentiel, au repli des achats de produits alimentaires (-4,1%) et de la facture pétrolière (-19,9%), en raison de la chute d'environ 30,0% au titre de l'année 2015 des cours du baril de pétrole brut. Cette tendance a été modérée par la hausse des approvisionnements en biens d'équipement et intermédiaires (+6,0%) ainsi que l'acquisition des autres biens de consommation courante (+3,3%). La poursuite des travaux de construction d'infrastructures dans le cadre de la mise en œuvre des plans nationaux de développement, notamment en Côte d'Ivoire et au Sénégal, serait à l'origine de l'accroissement des achats de biens intermédiaires et d'équipement.

Le déficit de la balance des services s'est détérioré (+1,8%), en raison principalement de l'alourdissement des factures des autres prestations de services (études, engineering), rendus notamment aux sociétés minières et pétrolières. Cette évolution a été modérée par le repli des dépenses au titre du fret, en ligne avec la baisse des cours internationaux du pétrole.

Le déficit du compte du revenu primaire s'est aggravé de 9,0%, en rapport essentiellement avec l'accroissement des paiements d'intérêts sur la dette extérieure. L'évolution du solde de ce compte a été atténuée par la baisse des versements de dividendes aux actionnaires étrangers des principales entreprises minières et pétrolières, en relation avec le recul des bénéfices des entreprises exportatrices en 2015. L'excédent du compte du revenu secondaire a progressé de 3,9%, sous l'effet essentiellement de la hausse des aides-budgétaires (+8,8%) reçus notamment par le Mali et des transferts de fonds des migrants (+11,5%).

L'excédent du compte de capital s'est situé à 1.084,3 milliards, contre une réalisation de 1.163,1 milliards enregistrée un an plus tôt, soit un repli de 6,8%, imputable principalement à la faible mobilisation des dons-projets destinés au financement des projets d'infrastructures publiques.

Les entrées nettes de capitaux étrangers au titre du compte financier ressortiraient à 1.711,2 milliards en 2015, en baisse de 14,8% par rapport aux réalisations de 2014. Cette évolution traduirait essentiellement le recul des investissements directs étrangers (IDE) et des « autres investissements ». Les effets ont toutefois été modérés par la hausse des flux nets d'investissements de portefeuille. L'accroissement des flux nets d'investissements de portefeuille s'expliquerait essentiellement par l'émission au cours de l'année 2015 d'euro-bonds par l'Etat de Côte d'Ivoire, pour un montant de 1.000,0 millions de dollars US, soit une contre-valeur d'environ 598,0 milliards de FCFA.. Quant au repli des flux nets d'IDE, il serait notamment lié à l'attentisme des investisseurs dans les secteurs minier et pétrolier face aux perspectives peu favorables d'évolution des cours des matières premières. La baisse des flux nets au titre des « autres investissements » traduirait notamment une diminution des engagements nets au titre des crédits commerciaux et une hausse des numéraires et dépôts à l'étranger.

Pour l'année 2016, les échanges extérieurs des pays de l'UEMOA ressortiraient excédentaires de 61,9 milliards, après un déficit de 191,5 milliards enregistré une année plus tôt. Cette évolution résulterait d'une augmentation de l'excédent du compte de capital, conjuguée avec une baisse des flux nets d'engagements extérieurs dans une conjoncture qui serait marquée par la dégradation du solde courant.

Le déficit de la balance commerciale se creuserait sous l'effet de la hausse des importations (+1,0%), conjuguée à une baisse des exportations (-2,3%), en raison essentiellement du repli des cours internationaux des matières premières. Le léger rebond des importations s'expliquerait par l'augmentation des achats de biens d'équipement et intermédiaires (+3,4%), liés aux investissements prévus dans le cadre de la mise en œuvre de la deuxième génération du Programme National de Développement (PND) de la Côte d'Ivoire et d'importants projets d'infrastructures au Niger et au Sénégal. L'évolution des importations résulterait également de la hausse des achats de produits alimentaires et de biens de consommation courante (+4,6%), en réponse à la vigueur de la demande intérieure des pays de l'UEMOA.

La hausse du déficit des biens s'expliquerait également par le recul des exportations, lié essentiellement au repli des ventes à l'extérieur de caoutchouc (-13,2%), de cacao (-8,0%) et de coton (-3,6%), en raison de la prévision à la baisse de leurs cours sur les marchés internationaux. Le mauvais résultat observé au cours de la petite saison de production de cacao ainsi que l'installation tardive de la période de pluie pourraient également affecter les expéditions de cette spéculation.

Le déficit de la balance des services se contracterait de 4,1%, en relation notamment avec le recul des importations des autres services spécialisés. Cette évolution serait modérée par l'augmentation du fret qu'induirait la progression des importations de marchandises.

Le déficit du compte du revenu primaire s'accroîtrait de 6,6%, pour ressortir à 1.240,3 milliards en 2016, en ligne avec la hausse des versements de dividendes aux actionnaires étrangers des principales entreprises exportatrices de l'Union et des paiements d'intérêts sur la dette extérieure.

L'excédent du solde du compte du revenu secondaire s'inscrirait en baisse de 1,3%. Cette évolution résulterait d'un recul des appuis extérieurs en faveur des Etats, qui serait partiellement compensé par la hausse des transferts privés. Les transferts courants publics se ressentiraient du repli des appuis humanitaires attendus par les pays de l'Union, en raison notamment des bons résultats enregistrés dans la production vivrière lors de la campagne 2015/2016. Quant à l'augmentation des transferts privés, elle résulterait de la progression des flux d'envois de fonds des travailleurs.

Hors dons, le déficit courant passerait de 5,0% du PIB en 2015 à 5,1% du PIB en 2016, soit une augmentation de 0,1 point de pourcentage.

L'excédent du compte de capital devrait croître pour ressortir à 1.281,6 milliards, contre 1.084,3 milliards relevés un an plus tôt, soit un accroissement de 18,2%, en liaison avec la hausse attendue des dons-projets au titre des investissements publics dans les pays de l'UEMOA.

Une baisse de 18,8% des entrées de capitaux au titre du compte financier en 2016 serait observée au niveau des investissements directs étrangers (IDE) et des investissements de portefeuille, les autres investissements étant orientés à la hausse. Ces entrées de capitaux ressortiraient ainsi à 1.389,7 milliards. Le repli des investissements directs étrangers (IDE) pourrait provenir du report de certains investissements, notamment dans le domaine pétrolier, en raison de la désincitation suscitée par la baisse des cours internationaux. Quant au recul des investissements de portefeuille, il s'expliquerait par l'absence de prévision d'émission d'eurobond par les Etats membres en 2016. Les flux nets entrants au titre des « autres investissements » sont attendus en hausse, en raison notamment de la baisse des crédits commerciaux accordés aux non-résidents, subséquente à l'évolution des exportations. Cette évolution serait modérée par le recul des prévisions de tirages publics, dans le cadre du financement des plans de développement.

3.5 SITUATION MONETAIRE

La situation monétaire de l'Union à fin décembre 2015 a été caractérisée par un accroissement de la masse monétaire consécutif à la progression du crédit intérieur.

L'encours du crédit intérieur a augmenté de 2.899,0 milliards ou 17,7%, par rapport à son niveau à fin décembre 2014, pour se situer à 19.306,9 milliards à fin décembre 2015. Cette évolution est induite par l'effet combiné de la hausse des concours bancaires au secteur privé et des créances nettes des institutions monétaires sur les Etats.

L'encours des crédits à l'économie s'est accru de 1.816,4 milliards ou 15,5%, pour s'établir à 13.508,8 milliards à fin décembre 2015, en liaison avec l'accroissement de 1.747,3 milliards des crédits ordinaires et celui de 69,1 milliards des crédits de campagne. La hausse des crédits ordinaires résulte principalement des concours octroyés à des entreprises des secteurs de l'énergie, de l'agro-industrie, des télécommunications, des transports, des mines, du commerce général et des services. Cette progression des concours bancaires au secteur privé fait suite à la croissance de 922,1 milliards ou 18,6% des crédits à moyen et long terme et celle de 894,3 milliards ou 13,3% des créances à court terme.

La position nette débitrice des Gouvernements vis-à-vis du système bancaire s'est établie à 5.798,1 milliards au 31 décembre 2015, en détérioration de 1.082,6 milliards par rapport à son niveau à fin décembre 2014. Cette évolution résulte essentiellement de l'accroissement des dettes des Etats à l'égard des banques, en liaison avec la hausse des émissions nettes de titres publics.

Les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires ont baissé de 115,0 milliards ou -2,4%, au terme des douze mois de l'année 2015 pour ressortir à 4.725,6 milliards à fin décembre 2015. Cette évolution s'explique par le reflux de 338,0 milliards des avoirs extérieurs nets des banques que n'a pu compenser la hausse de 223,1

milliards de ceux de la Banque Centrale.

Les réserves officielles de change de la BCEAO ont augmenté de 453,4 milliards, pour se situer à 7.487,0 milliards à fin décembre 2015. Il en a découlé un taux de couverture de l'émission monétaire de la Banque Centrale de 80,2% contre 84,3% en décembre 2014. Pour leur part, les engagements extérieurs de l'Institut d'émission se sont inscrits en hausse de 230,4 milliards, en s'établissant à 2.055,5 milliards.

En liaison avec l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire s'est consolidée de 2.731,4 milliards ou 14,4%, pour ressortir à 21.689,7 milliards à fin décembre 2015. Ce renforcement s'est reflété à travers le raffermissement des dépôts en banque de 2.141,5 milliards ou 15,2% et l'augmentation de la circulation fiduciaire de 560,3 milliards ou 12,0%.

Comparativement à son niveau de fin décembre 2014, la base monétaire s'est élargie de 13,6%, en se situant à 8.072,9 milliards au 31 décembre 2015, en raison essentiellement de la hausse de 729,4 milliards des concours de la Banque Centrale aux établissements de crédit et de la baisse de 51,2 milliards des dépôts des Etats à la Banque Centrale.

3.6 ETAT DE LA CONVERGENCE

L'état de convergence se présente comme suit :

Critères de premier rang

- **Le ratio solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal, supérieur ou égal à -3%**

Trois États membres, le Burkina Faso (-2,0%), la Côte d'Ivoire (-2,9%) et le Mali (-2,3%) ont respecté ce critère. Pour les autres États membres, la situation se présente comme suit : Bénin (-7,9%), Guinée Bissau (-3,2%), Niger (-9,1%), Sénégal (-4,8%) et Togo (-6,3%). En 2016, la Guinée Bissau et le Togo respecteraient ce critère ;

- **Le taux d'inflation annuel moyen de 3% maximum par an**

Tous les États membres ont respecté ce critère en 2015. Par pays, le taux d'inflation se présenterait comme suit : Bénin (0,3%), Burkina Faso (0,9%), Côte d'Ivoire (1,2%), Guinée-Bissau (1,4%), Mali (1,5%), Niger (1,0%), Sénégal (0,1%) et Togo (1,8%).

- **Le ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal, inférieur ou égal à 70%**

Tous les États membres ont respecté ce critère en 2015. Toutefois, ce taux a rapidement progressé dans cinq États membres dans lesquels il a atteint ou dépassé 40%. En 2016, la Guinée Bissau ne respecterait pas ce critère.

Critères de second rang

- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales, inférieur ou égal à 35%**

Trois Etats membres ont respecté ce critère en 2015. Il s'agit du Mali, du Sénégal et du Togo. Pour les autres Etats membres, le ratio varie entre 36,5% (Niger) et 50,4% (Burkina Faso). Ces Etats en plus du Niger respecteraient ce critère en 2016;

- **Le taux de pression fiscale, supérieur ou égal à 20%**

Seul le Togo a respecté ce critère en 2015 avec un taux de 21,4%. Pour les autres Etats membres la situation se présente comme suit : Bénin (14,2%), Burkina Faso (14,2%), Côte d'Ivoire (15,6%), Guinée-Bissau (10,2%), Mali (14,0%), Niger (16,1%) et Sénégal (19,8%). Seul le Togo respecterait ce ratio en 2016.

Au total, trois Etats membres, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et le Mali ont respecté les trois critères de premier rang en 2015. En 2016, le Togo respecterait les trois critères de premier rang.

3.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Dans l'ensemble, les résultats macroéconomiques ont été satisfaisants en 2015. Les taux de croissance élevés n'ont cependant pas permis une amélioration des résultats en matière de convergence. Trois États membres, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et le Mali ont respecté les trois critères de premier rang en 2015. En 2016, le Togo respecterait les trois critères de premier rang.

Pour replacer les économies sur un sentier de convergence, il est impératif de créer les conditions d'un climat socio politique apaisé dans tous les États membres de l'Union. En outre, des dispositions doivent être prises pour poursuivre la mise en place ou en œuvre :

- d'un climat de paix et de sécurité, indispensable à l'amélioration du climat des affaires ;
- des stratégies d'accélération de la croissance économique en mettant l'accent sur les investissements productifs et structurants ;
- des politiques de diversification effective de la production ;
- des programmes et projets d'accroissement de l'offre agricole pour pallier l'insécurité alimentaire et maîtriser les tensions inflationnistes ;
- des réformes structurelles, en particulier dans les secteurs de l'énergie afin de favoriser le développement des activités économiques dans toutes les régions;
- des mesures visant l'assainissement des finances publiques à travers l'amélioration du recouvrement fiscal, la rationalisation des dépenses fiscales et la maîtrise des dépenses courantes ;

- des dispositions du règlement n°09/2007/CM/UEMOA, portant cadre de référence de la politique d'endettement public et de gestion de la dette publique dans les États membres de l'UEMOA, notamment la création et l'opérationnalisation des Comités Nationaux de la Dette Publique ;
- la mise en œuvre des recommandations issues des revues des réformes communautaires dans les États membres dans le cadre du processus de renforcement de l'intégration régionale.

ETAT DE LA CONVERGENCE EN 2015

		ETAT DE REALISATION DES CRITERES EN 2015 PAR ETAT ET RAPPEL DES PERFORMANCES EN 2013 ET 2014								Nombre de pays ayant respecté le critère		
		Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	2015	2014	2013
1	Solde budgétaire global, dons compris, sur PIB nominal (norme >=-3%)	-7,9	-2,0	-2,9	-3,2	-2,3	-9,1	-4,8	-6,3	3	3	4
2	Taux d'inflation annuel moyen (norme <=3%)	0,3	0,9	1,2	1,4	1,5	1,0	0,1	1,8	8	8	8
3	Encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal (norme <=70%)	41,5	32,3	45,1	68,2	31,3	36,2	57,1	57,3	8	8	8
4	Masse salariale sur recettes fiscales (norme <= 35%)	48,2	50,4	45,1	50,1	33,1	36,5	32,9	33,2	3	3	3
5	Taux de pression fiscale (norme >=20%)	14,2	14,2	15,6	10,2	14,0	16,1	19,8	21,4	1	1	1
	2015	2	3	3	2	4	2	3	4			
	2014	3	3	3	2	2	3	3	4			
	2013	3	2	3	2	3	4	3	4			

4. ORIENTATIONS DE POLITIQUE ECONOMIQUE POUR LES ETATS MEMBRES DE L'UNION AU TITRE DE L'ANNEE 2017

Le contexte économique dans l'Union est caractérisé par le maintien d'une croissance économique forte au-dessus de 6%, soutenue par les dépenses d'investissement dans les infrastructures. Toutefois, face à une faible progression des recettes fiscales, cette évolution conduit à la dégradation des soldes budgétaires et entraîne également la contraction des réserves. Il devient nécessaire de créer un espace budgétaire, en réalisant des dépenses productives et en améliorant le niveau des recettes fiscales par l'exploitation de certaines niches. Dans ces conditions, il est proposé aux Etats de réduire les dépenses fiscales pour améliorer le taux de pression fiscale.

Au niveau des dépenses publiques, celles en capital consacrées à la réduction du déficit infrastructurel dans les Etats membres de l'Union, sont estimées globalement productives. C'est-à-dire qu'elles ont un impact positif sur la dynamique de croissance économique dans l'Union. La plupart des études empiriques réalisées aussi bien par les institutions de Bretton Woods que les économistes de l'Union confortent l'existence de relation forte entre les dépenses en capital et la croissance.

Toutefois, selon l'étude récente de la Banque mondiale, l'investissement dans l'UEMOA a un impact positif sur la croissance, mais cette performances demeurent en deçà de celles des économies de référence (Moreno-Dodson et Bayraktar (2015)). Les dépenses publiques de la Zone UEMOA sont estimées moins productives d'environ 40% par rapport à celles des pays de l'Afrique de l'Est (Etude Fall et Thiaw 2012).

Au niveau international, une inefficacité moyenne d'environ 30% est notée par le FMI dans les processus d'investissement public (corruption, marché public, secteurs) : 46% dans l'UEMOA et 36% dans les pays africains subsahariens. C'est dire donc qu'il y a encore de possibilité pour améliorer le potentiel de croissance dans la zone UEMOA en agissant sur les facteurs générateurs d'inefficacité et en rationalisant les dépenses courantes dont les effets sur la croissance restent très limités.

Au niveau des recettes, un accroissement rapide s'impose. Outre, la modernisation de l'administration fiscale, l'exploitation des niches fiscales devient impérative en se concentrant surtout sur les multiples exonérations et la fiscalité des industries extractives. En la matière, au plan international, des initiatives sont en cours et il est envisagé en appui aux actions nationales, une démarche de la communauté internationale pour plus d'efficacité. La finalité est d'assurer l'efficacité des politiques fiscales dans les domaines économiques et sociaux (croissance, réduction de la pauvreté, etc.).

Les Etats membres doivent d'abord procéder à l'évaluation des dépenses fiscales. Par la suite, il s'agira d'élaborer des rapports annuels sur la base d'une méthodologie harmonisée. Plus tard, l'accent sera mis sur le jugement de la pertinence des dépenses fiscales en analysant les contrats et conventions et il reviendra à chaque Etat membre de les purger afin de réduire le montant desdites dépenses.

Les actions initiées par la Commission

Il convient de rappeler que l'UEMOA, s'est engagée depuis 1998, dans un important chantier d'harmonisation des législations fiscales nationales en vue de la construction d'un marché commun entre ses Etats membres.

En effet, en matière de politique fiscale, l'harmonisation des législations nationales a permis l'adoption de plusieurs actes communautaires qui ont contribué à une amélioration significative de l'environnement fiscal et douanier dans notre Union.

C'est dans ce cadre qu'en 2006, la Commission a mis en place un important programme, dénommé « Programme de transition fiscale au sein de l'UEMOA », dont l'objectif principal est la mobilisation optimale des ressources fiscales pour les besoins du financement endogène du développement des Etats membres.

Ce programme prévoit plusieurs actions à mener pour favoriser l'émergence d'une fiscalité de développement dont les ressorts sont d'une part, la promotion des investissements économiques et d'autre part, la mobilisation optimale des ressources de la fiscalité intérieure pour financer le développement.

La question de la collecte de ressources fiscales est une lourde mission qui pèse sur les administrations financières (régies) des Etats membres. C'est au demeurant dans ce cadre que le Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité de l'UEMOA a retenu le taux de pression fiscale comme critère de convergence, dans l'espace communautaire.

Toutefois, dans les Etats membres de l'Union, l'effort de mobilisation des recettes fiscales est largement handicapé par l'existence des exonérations et des exemptions fiscales et douanières qui sont nombreuses et variées dans les Etats membres de l'Union. En effet, les législations fiscales regorgent de dispositions diverses qui créent plusieurs types de mesures dérogatoires en vue de dispenser des contribuables ou des secteurs d'activités économiques de la charge d'impôts et taxes qu'ils auraient normalement dû payer. Ces mesures créent ce que les spécialistes des finances publiques appellent « les dépenses fiscales » qui sont des recettes fiscales auxquelles l'Etat renonce volontairement dans le cadre de sa politique économique et sociale.

Certes, ces dépenses fiscales visent des réalisations louables en matière de promotion des investissements ou de justice sociale et elles sont pratiquement indispensables dans la conduite des politiques publiques, mais force est de constater que les résultats obtenus par ces incitations fiscales sont mitigés.

La Commission suggère leur évaluation sur la base d'une méthode commune et la rédaction périodique de rapport d'évaluation.

Pacte de convergence et dépenses fiscales

En vue de construire un espace économique harmonieux, l'UEMOA s'est dotée d'un mécanisme de surveillance multilatérale, en vertu des articles 63, 64 et 75 de son traité. Ce mécanisme est un instrument de suivi et de contrôle des politiques économiques et financières, nécessaire à l'évaluation de la convergence entre les Etats membres et à la mise en place d'un environnement favorable au processus d'intégration régionale.

Toutefois, le processus de convergence macroéconomique engagé depuis 1999 n'a pas connu le succès escompté aux horizons de convergence fixés. En effet, les Etats membres n'ont pu respecter de façon durable les critères de convergence jusqu'en décembre 2013, précédent horizon de convergence.

Les diagnostics de ces contre-performances font ressortir des causes diverses au niveau de chaque Etat membre. Il s'agit principalement de la vulnérabilité des économies des Etats membres aux chocs extérieurs, de la persistance des crises socio-politiques ainsi que de l'insuffisance de ressources pour le financement des dépenses publiques susceptibles de réduire considérablement la pauvreté. Ainsi, les nombreux défis auxquels les économies des Etats sont confrontées pour le financement des programmes de développement pour atteindre l'émergence, nécessitent des ressources importantes à collecter surtout sur le plan interne.

En effet, nos Etats éprouvent des difficultés à mobiliser les recettes pour des raisons qui sont à la fois internes et externes aux administrations financières. Les motifs internes seraient liés bien souvent à la faiblesse des capacités des services des impôts et des Douanes pour optimiser le recouvrement des recettes. Quant aux raisons externes, la persistance d'un secteur informel important dans la structure des économies de nos Etats serait un facteur limitant. A ces insuffisances, viennent se greffer les mesures d'exonérations qui ont pris de l'ampleur ces dernières années. En effet, les exonérations bien que nécessaires peuvent parfois être l'objet d'abus ou de fraude massive et constituer de ce fait des déperditions de recettes. Les mesures d'exonération fiscales sont sources de dépenses fiscales et ont des impacts négatifs sur les efforts de mobilisation des recettes fiscales.

En termes de PIB, la proportion des dépenses fiscales est importante. Dans plusieurs Etats membres, elle se situe au-dessus de la norme communautaire de 3% de déficit budgétaire global. Par rapport aux recettes budgétaires, les dépenses fiscales sont supérieures à 10%. Toutes ces évolutions requièrent une prise de conscience pour une maîtrise effective de la masse des dépenses fiscales afin de disposer de marge pour remplir les engagements régionaux et de mettre en œuvre les programmes de développement avec moins de difficultés en freinant le recours important aux ressources extérieures de plus en plus chères.

Les mesures d'exonération fiscales sont sources de dépenses fiscales, et ont donc des impacts négatifs sur les efforts de mobilisation des recettes fiscales. C'est donc à juste titre que le Conseil des Ministres a adopté le 02 juillet 2015 à Bissau, la Décision N° 08/2015/CM/UEMOA instituant les modalités d'évaluation des dépenses fiscales dans les Etats membres de l'UEMOA. Il s'agit, à travers cette décision, de mieux quantifier l'impact des mesures d'exonérations fiscales afin de proposer des solutions idoines pour une meilleure collecte des ressources et renforcer l'efficacité des exonérations sur nos économies.

Tableau 11 : Dépenses fiscales en pourcentage du PIB et des recettes budgétaires

Pays/Années	2013		2014		2015	
	PIB	Rec.budg	PIB	Rec.Budg.	PIB	Rec.Bu
Bénin	1,8%	9%	2,4%	13%		15,1%
Burkina Faso	1,1%	6,0%	1,1	6,5%		
Côte d'Ivoire	1,8%	7,3%	1,9%	7,4%		
Guinée-Bissau *	0,9%	11,6%	1,4%	12,1%	0,7%	13,2%
Mali	4%	23%	4,0%	13%	3,0%	12,0%
Niger-	2,0%	16,3%	1,9%	18,7%	1,8%	18,1%
Sénégal	7,3%	40,0%	7,2%	37,0		
Togo	5,2%	18,1%	3,6%	13,0%	3,6%	12,0%

Sources : Etats membres

- **Niger : Données pour la collecte effectuée par la DGI**
- **Guinée Bissau : Estimation fin juillet 2015**

Contenu de la Décision du CM, juillet 2015

La Décision a pour base Programme de transition fiscale et le Code de transparence.

Le Programme de transition fiscale au sein de l'UEMOA adopté le 23 mars 2006 a identifié la question des exonérations fiscales comme étant une contrainte majeure à

lever pour accroître le niveau des recettes fiscales en vue de l'atteinte du taux de pression fiscale fixé par le Pacte de Convergence.

Par ailleurs, la Directive n°01/2009/CM/UEMOA du 27 mars 2009 portant Code de transparence dans la gestion des finances publiques au sein de l'UEMOA a exigé que les Etats chiffrent et rendent public l'impact financier des décisions susceptibles d'avoir une incidence sur les recettes fiscales. Les exonérations fiscales créent les dépenses fiscales qui sont des recettes fiscales que l'Etat décide de ne pas percevoir en vertu de l'application de mesures incitatives fiscales, à travers, notamment :

- les codes des investissements;
- les codes miniers;
- les codes des impôts;
- les codes des douanes;
- les textes réglementaires (décrets et arrêtés).

L'évaluation des dépenses fiscales est un moyen pour l'Etat de connaître le coût budgétaire des exonérations fiscales.

Les avantages fiscaux représentent dans la plupart des pays plus de 2 points du PIB et au moins 15% des recettes fiscales (en coût direct). Le dernier rapport publié par le Sénégal évalue le coût des manques à gagner à plus de 280 milliards F CFA en 2012 soit plus de 20,7% des recettes fiscales et 3,9% du PIB.

Au regard de l'ampleur du phénomène, sur proposition de la Commission, le Conseil des Ministres a adopté la Décision n°08/2015/CM/UEMOA du 02 juillet 2015 visant à définir pour les Etats de l'Union les règles communes d'évaluation des dépenses fiscales.

Le principe de base d'une dépense fiscale est donc qu'elle déroge à un système de référence entendu comme le bloc normatif fiscal de droit commun applicable à tous. La dépense fiscale est donc une subvention indirecte par opposition aux dépenses budgétaires.

Pourquoi évaluer les dépenses fiscales

L'évaluation permet, notamment:

- d'avoir une vision exhaustive du coût réel des avantages accordés pour juger de la pertinence des choix retenus et ainsi réajuster voire supprimer les dépenses fiscales devenues caduques ou sans rendement;
- de limiter dans l'allocation des dépenses fiscales leur nombre;
- de mieux assurer l'efficacité des politiques fiscales dans les domaines économiques et sociaux.

En ce qui concerne l'évaluation, trois méthodes ont été exposées, il s'agit de :

- la méthode d'équivalent en dépenses ;
- la méthode de la perte (gain) finale de recettes ;
- la méthode du manque à gagner.

La méthode du manque à gagner mesure l'impôt ou la taxe qui aurait été dû si l'avantage fiscal était supprimé sans modification du comportement économique des agents (coût direct). Cette méthode est la plus utilisée parce que plus facile à mettre en œuvre.

Recommandations

Les dépenses fiscales représentent dans les Etats membres de l'union, une proportion relativement importante : soit au moins 2% du PIB et plus de 10% des ressources internes des Etats membres.

La question des exonérations fiscales est identifiée comme étant une contrainte majeure à lever pour accroître le niveau des recettes fiscales en vue de l'atteinte du taux de pression fiscale fixé par le Pacte de Convergence et la mise en œuvre dans de meilleures conditions des programmes de développement économique et social, la Commission et les Etats membres ont, aux termes des deux (2) réunions techniques organisées en septembre 2015 et avril 2016, fait les recommandations suivantes :

A l'endroit des Etats membres

- mettre en place un dispositif national de suivi des dépenses fiscales ;
- renforcer ce dispositif en dotant des services compétents de ressources humaines et de systèmes informatiques de suivi des exonérations ;
- systématiser l'exercice d'évaluation des dépenses fiscales afin de disposer de données pertinentes pour mener des réformes fiscales visant à la réduction des exonérations fiscales et douanières ;
- revisiter les textes qui sous-tendent les mesures dérogatoires et les réadapter au contexte actuel et aux codes des impôts et des douanes. ;
- renforcer les moyens de contrôles afin d'éviter les détournements d'usage, étant entendu que les produits exonérés peuvent être utilisés à d'autres ;
- impliquer au préalable les services compétents de l'Administration fiscale dans les phases de préparation des contrats et des conventions liés aux exonérations ;
- mettre en place une méthodologie nationale d'évaluation des dépenses fiscales conformément à la Décision n°08/2015/CM/UEMOA du 02 juillet 2015 instituant les modalités d'évaluation des dépenses fiscales dans les Etats membres de l'UEMOA.

A l'endroit de la Commission de l'UEMOA

- ✓ faire un plaidoyer à l'endroit des partenaires techniques et financiers afin que les projets et autres activités qu'ils financent soient soumis dans la mesure du possible, au régime de droit commun ;
- ✓ mettre diligemment à la disposition des Etats membres un nouveau code minier communautaire qui serve de référence unique dans les négociations de conventions et contrats de prospection ou d'exploitation.

Ces recommandations serviront de socle au projet de recommandation relative aux orientations de politique économique au titre de l'année 2017.